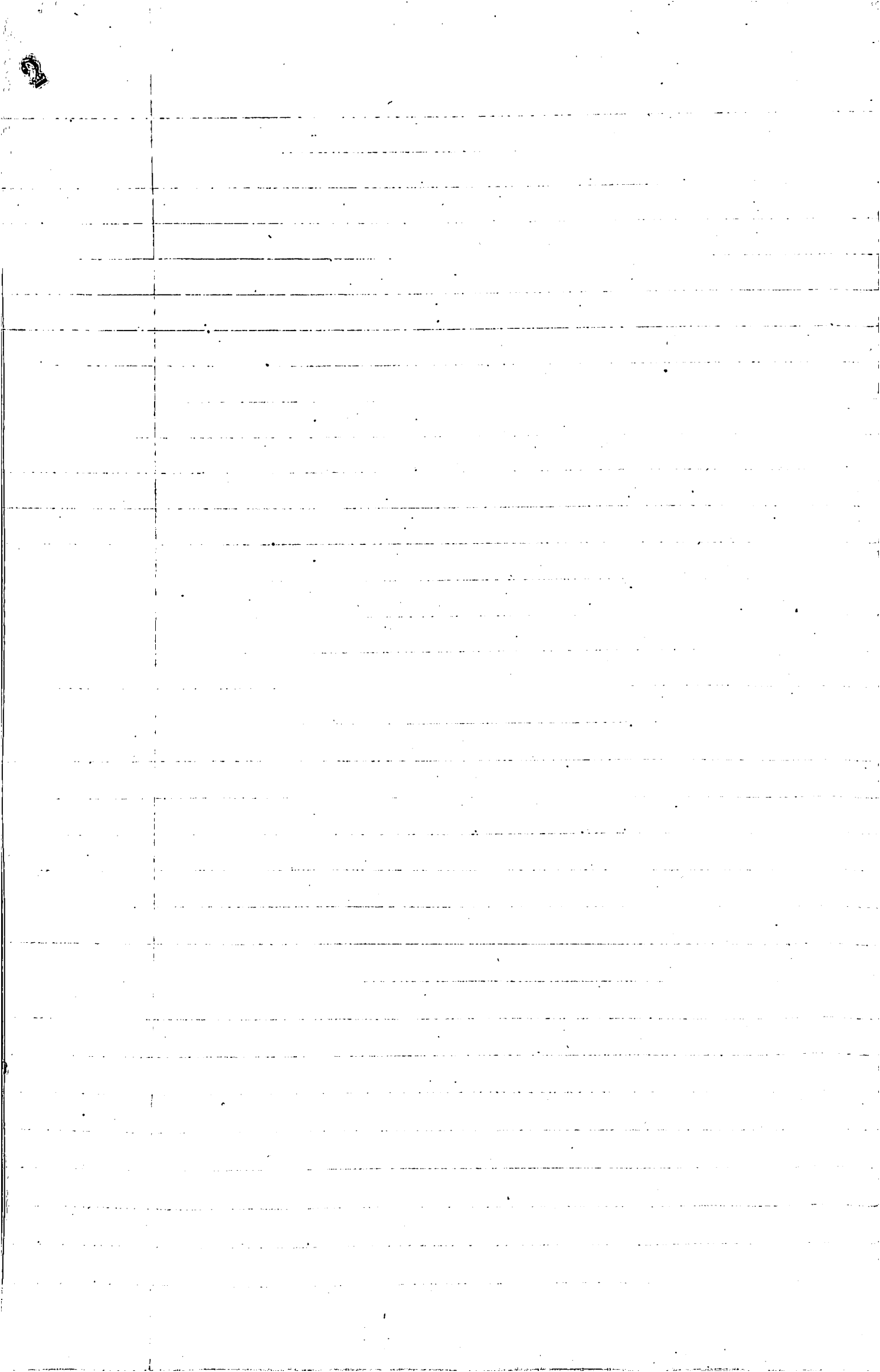


1

Congrégation
des
Sœurs de S^{re} Marthe
de Périgueux

avril 1958 à Juin 1969

Volume VII



Chapitre général d'Élections et d'affaires - 9-13 avril 1958

Le Chapitre général, convoqué par la circulaire de Notre Révérend Mère Marie-Immanuel, du 12 novembre 1957, s'est réuni à la Maison-Mère le mercredi 9 avril.

Les Capitulantes, arrivées la veille, sont toutes présentes. Avec le Conseil, elles sont, au total, trente.

La retraite a été prêchée, du 9 au 11 compris, par le R.P. Nepper de la Compagnie de Jésus. Chacun des trois jours, séance de travail l'après-midi.

Le 12, au matin, Chapitre d'Élections, présidé par Monseigneur Louis, évêque de Périgueux.

Le 12, après-midi et le 13, Chapitre d'affaires sous la présidence de N.R.M. Marie de Jésus.

Retraite 9-11 avril

Mercredi 9 - 10 heures

1^{re} Instruction

Le Révérend Père met les Capitulantes en face de leurs responsabilités : le sort de la Congrégation, après Dieu, est entre leurs mains.

Nous devons :

- 1°) - nous recueillir = repenser les grands problèmes de notre Congrégation = prendre conscience de ce qui est pour - avec cela - faire mieux.
- 2°) - réfléchir : donc silence en dehors des récréations.
- 3°) - demander les lumières du St-Esprit dans une prière confiante : chacune de nous a grâce, à condition

de vivre religieusement -

prière humble : conscientes de ce que nous sommes - dans la ligne de l'année mariale. Dans son encyclique du 2 juillet 1957, pour le centenaire des Apparitions de Lourdes, le P^e Pie, par quatre fois, demande la conversion du cœur : le Chapitre général doit rapprocher de Dieu la Congrégation tout entière, par le dedans.

Tout le travail du Chapitre nous amène à une redécouverte :

- 1°) - sur nous-mêmes, de nos obligations
- 2°) - sur l'Institut : son idéal, ses besoins
- 3°) - sur les directives de l'Eglise

Notre titre de Capitulantes nous oblige à redécouvrir les exigences de notre vocation religieuse et de notre vocation particulière de fille de sainte Marthe - à choisir un chef selon les Constitutions, qui devra commander, donc : acceptation implicite d'être commandée, dirigée, reprise s'il y a lieu, déplacée...

Suis-je ainsi souple ? "filialement" souple ? Le Directoire dit que nous devons à nos Supérieures : affection - docilité - confiance et droiture. Acceptons-nous d'être aidées à devenir meilleures, de vraies épouses du Christ ?

Les qualités de la Supérieure générale, toutes proportions gardées, sont celles de toute supérieure :

- unie à Dieu, appui de toutes par sa prière, elle porte la charge de la communauté
- soutien plus spécial des plus jeunes, des plus tentées
- première à l'observance, donnant en tout l'exemple
- douce et ferme

Temps des élections = temps de grâce pour chacune et pour toute la Cong.

Reunion de 13^h30

Vérification des présences. Ceci fait, le Chapitre est déclaré légitimement assemblé.

Lecture du Rapport de Notre Révérende Mère.

Elle annonce ensuite que, demain, à la même heure, on votera pour désigner les trois capitulantes qui composeront la Commission chargée de vérifier le rapport financier.

2^e Instruction

Cultiver et développer le sentiment de sécurité de notre vie religieuse.

La R. M. Générale ne gouverne pas arbitrairement.

1^o) la Règle lui impose une ligne de conduite; elle est amenée à se montrer surnaturellement humaine.

2^o) - au-dessus d'elle:

l'Ordinaire diocésain, (visite canonique)

la S. Congrégation des Religieuses (relation quinquennale)

3^o) - à côté d'elle, des Conseillères, placées par prudence et charité. Elles ont une part réelle dans l'administration.

Leur action se manifeste:

- par intervention de ses réunions du Conseil,
- par informations fournies à la Supérieure générale,
- en suggérant, en donnant des idées
- de les cas graves, elles peuvent intervenir près de la Supérieure générale pour retarder une décision.

Les Conseillères doivent entretenir des relations filiales avec la Supérieure générale. Celle-ci doit voir en elles la volonté de la Congrégation qui les a élues, et les conseillères doivent voir en la Supérieure générale l'élue de la Congrégation mise en place par Dieu.

Ne jamais disputer l'autorité des Supérieures, mais créer dans les communautés un climat de sympathie.

Vendredi - 10 avril

2^e Journée : notre Institut
1^{re} Instruction

Le Chapitre d'Affaires est aussi important que le Chapitre d'Élections :

I. Revenons à l'idéal et les vertus propres de l'Institut.

son idéal - il est commun à tout Institut en ce sens que nous sommes chrétiennes, liées à Dieu par les vœux du Baptême. Nous ne faisons nos vœux de religion que pour mieux pratiquer nos vœux du Baptême.

Nous sommes des chrétiennes qui nous sommes engagées à tendre à la perfection. Ne pas faire sa petite vie dans la vie religieuse.

Tend à la perfection l'âme qui habituellement pratique ses règles ; pour nous, dans la vie active. - Esprit et Vertus propres. Bien que nous ayons tous la même doctrine évangélique, chaque Institut met l'accent sur telle vertu, telle dévotion, par tels moyens. - vie intérieure d'abord. C'est la première condition pour être une vraie religieuse de St. Marthe.

Cette vie d'union à Dieu est-elle vraiment pratiquée de la Congrégation ?

- vertus spéciales de l'Institut. Le Directoire énonce : l'esprit de foi, qui nous fait voir Jésus en tous ceux que nous approchons et dans nos supérieures, d'où la nécessité de l'obéissance, vertu caractéristique de notre Congrégation.

simplicité,

dévouement.

Les dévotions particulières.

"La meilleure réforme demeure ordinairement le retour aux origines" (Card. Piazza - 1^{re} Cong. États de Perfection)

II - Points à surveiller, à rectifier, en observant la hiérarchie des valeurs.

2

A la lumière de cet idéal entrevu, demandons-nous :
- Vit-on une vraie vie religieuse dans nos maisons ?
La prière n'est-elle pas sacrifiée au travail ? La religieuse doit avoir la possibilité de vivre en consacrée : la régularité, la vie commune, la charité fraternelle, une certaine austérité de vie régissent-elles des communautés ?
Vit-on épanouissement dans nos communautés ?

Après les nécessaires affaires matérielles, ces questions constituent les problèmes majeurs à traiter au Chapitre.

Réunion de 13^h 30

Élection des trois Capitulantes composant la Commission chargée de réviser le Rapport financier. Sont élues :

Mère Cécile Delrieu

Mère Stéphanie Dumas

Mère 1^{re} Paul Celles

Lecture des décisions du Chapitre de 1952, des Articles des Constitutions relatifs aux affaires à traiter au Chapitre, et de quelques desiderata.

On ne discute rien aujourd'hui.

2^e Instruction

Commes-nous des Filles de St. Marthe dans la ligne de l'Eglise ?

- Estime de l'Eglise pour la vie religieuse. S. S. Pie XII est un des Papes qui s'est le plus occupé des religieuses. L'Eglise nous défend. Elle défend les valeurs essentielles de notre vie religieuse. Elle soutient la grandeur de notre obéissance religieuse, de notre chasteté.

- Attente de l'Eglise. L'Eglise attend de nous une collaboration à sa fonction : 1^o - de prière, 2^o - d'apostolat.

- 1°) - Notre prière est prière d'Eglise si nous entrons dans les soucis et les préoccupations de l'Eglise - prière catholique, l'Eglise est Epouse et Mère, pas de prière individualiste.
- si elle est eucharistique, si nous prions avec l'Eglise, en union à la Messe.
 - notre prière doit imiter l'Eglise idéale, elle le fera si, comme la prière du Ciel, elle est faite de charité et d'union.

2°) - Fonction d'apostolat.

- l'Eglise veut que notre dévouement apostolique aille d'abord aux œuvres classiques de notre Congrégation, avec la perfection demandée par nos Constitutions.
- Elle veut aussi que nous suivions avec docilité les directives du S^t Siège, en tenant compte de :
 - l'évolution des mentalités,
 - de la dichristianisation de plus en plus générale,
 - de l'Action Catholique.

Nous devons comprendre notre époque, être de notre époque, imiter nos fondateurs qui ont conçu leur œuvre nouvelle en fonction des nécessités urgentes de l'Eglise, des besoins de leur temps.

Vendredi 11 avril

3^e journée : Directives de l'Eglise pour les élections

1^{re} Instruction

Ce que le Droit Canon demande pour les élections. Tout est prévu par l'Eglise et les Constitutions. L'Eglise, en la personne de l'évêque du diocèse a droit de regard sur l'élection de la Supérieure générale.

Toute brigue rendrait l'élection nulle.

La plus digne doit être choisie, c'est-à-dire :
pas forcément la plus sainte,

- celle qui a le plus de doctrine,
- celle qui a le plus rendu service,
mais celle qui, ayant ces qualités à un certain degré,
est, en outre,

- bonne,
- maternelle,
- prudente,
- capable de gouverner.

"aujourd'hui".

Les votes doivent être : secrets, libres, certains, vérifiés.

Réunion de 13 h⁴⁵ 30

- I - Rapport de la Commission qui a vérifié
les Comptes -
- II - Lecture de quelques autres desiderata -
- III - Quelques indications pour les élections de demain
et Horaire de la matinée -

6 h. 15 - Lever

6 h. 50 - Prière, méditation

7 h. 30 - 1^{re} Messe, célébrée par Monseigneur

8 h. 15 - Petit déjeuner

9 h. 30 - Chapitre d'élections (on sonnera à 9 h. 15)

2^e Instruction

Les Electrices, face à leur conscience.

Demandons-nous : qu'est-ce qui manque dans nos
Communautés ?

Nous arrivons avec notre documentation,

- avec notre pouvoir, (double pouvoir : élections, et Ch. Affaires)

- avec la conscience de nos responsabilités,
 - avec un grand amour de la Congrégation.
- Nous rappelons la prière des Apôtres avant l'élection de Matthias : "Montrez-nous celle que vous choisissez, Seigneur..."
- Comment la découvrir ?

D'abord se faire un esprit libre - se libérer de tout ce monde inférieur, sensible, imaginaire, de son émotivité - se libérer de toute passion partisane, garder un esprit lucide qui collabore à la grâce du S^t Esprit, afin de pouvoir justifier son choix à soi-même.

Après l'élection, faite en tout esprit surnaturel et connaissance de cause, entourer la Supérieure élue, à ce moment-là et chaque jour, de ses prières. Cultiver à son égard : amour filial, docilité, obéissance filiale reposant sur l'esprit de foi.

Elections

Le samedi 12 avril 1958, à 9 heures 30, sous la présidence de Monseigneur Louis, Evêque de Périgueux, ont eu lieu les élections, dont voici le procès-verbal.

"En ce jour, samedi 12 avril 1958, le Chapitre général, assemblé à la Maison-Mère de la Congrégation, sous la présidence de Monseigneur Louis, Evêque de Périgueux, tous les membres étant présents, a procédé à l'élection de la Supérieure générale et de son conseil.

11

Au premier tour de scrutin, a été élue à la majorité absolue des voix, en qualité de Supérieure générale :

Mère Marie de Jésus Petitjean - Roget

Ont été élues Conseillères :

1^{re} Assistante : Mère Marie - Immanuel Astouet

2^e Assistante : Mère St^e Geneviève Robin

3^e Assistante : Mère Thérèse de l'É. S. Lalande

4^e Assistante : Mère Jeanne - Françoise Sage

A été élue Secrétaire générale :

Mère St^e Geneviève

A été élue Econome générale :

Mère St^e Germain Fredou

A Périgueux, le 12 avril 1959

signé :

Georges Louis,

Evêque de Périgueux

La secrétaire des élections :

S. Marie - Françoise

Les scrutatrices :

S. St^e François d'Assise

S. St^e Christophe.

Après le salut et la Visite au saint-sacrement, le Chapitre se réunit à nouveau, à 16 h. 30, sous la présidence de la Révérende Mère Marie de Jésus, qui adresse aux Capitulantes ces quelques mots :

" Nous avons déjà souligné l'heureuse coïncidence de notre Chapitre général avec l'Année mariale.

J'aimerais que, si vous le voulez bien, nous remettions ensemble notre congrégation entre les mains de la St^e Vierge dans une prière commune :

" O Marie conçue sans péché, en cette année mariale,

" nous confions plus spécialement à votre Cœur maternel
 " cette congrégation de St^e Marthe.
 " C'est vous qui en êtes la première Supérieure.
 " Soyez l'inspiratrice et la gardienne de ses intérêts,
 " de son avenir, de sa ferveur, afin qu'elle réalise ce que
 " nous avons entrevu un peu mieux au cours de ces journées "
 et que Notre-Dame aide chacune de nous à vivre de
 plus en plus en véritables épouses de son Divin Fils !

Amen !

Les Capitulantes se mettent ensuite au travail pour étudier
 successivement les très nombreuses questions proposées à
 leur examen.

Les séances, animées et dirigées par N. R. M. Marie de Jésus,
 se poursuivent toute la journée du lendemain, dimanche
 13 avril, dans une atmosphère de grande cordialité ;
 les échanges de vues aboutissent à des décisions prises
 en commun ; celles-ci seront communiquées à
 toute la Congrégation au début du mois de mai.
 (voir dossiers : " Chapitres ", " Circulaires ")

Lettres pour communiquer le résultat des élections, le 18 avril,
 à : Son Eminence le Cardinal Préfet de la S. Congrégation
 des Religieuses

au Révérend Père Lazare d'Arbonne,

à Monsieur le Préfet de la Dordogne,

à Monsieur le Maire de Périgueux. (voir dossier Chap.)

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 20 avril

Elections cantonales, 20 et 27 avril

Lettre au R. P. Lazare, le 27 avril, pour lui demander si nous
 pouvons commencer, dès maintenant, la récitation de Prime

et Complies, sans attendre que les travaux prévus au chapitre soient terminés. (voir "Correspondance P. Lazare").

Miranda - de - Arga - Voyage en Espagne, 29 avril - 14 mai, de N. Rev. Mère, Mère Marie-Immanuel et Mère St. Geneviève. (voir registre antérieur, mois de mars 1958) -

La maison en vue, à Miranda même, ayant besoin, - comme M. St. Geneviève et M. St. Germain l'ont constaté - de réparations importantes qui demanderont quelques mois, N. Révérende Mère décide d'aller en Espagne afin que la petite communauté puisse s'installer dans les nouveaux locaux avant l'hiver prochain.

Le 2 mai, Nos Mères voient le propriétaire; l'accord se fait; la donation sera signée le 21 juin, chez le notaire San Juan, à Pamplona, par Mère St. Geneviève qui a reçu procuration de N. R. Mère.

Les travaux, entrepris fin mai, se poursuivront durant l'été et il sera possible aux trois religieuses alors à Miranda de s'installer sommairement dans la maison au début de septembre.

Décès de Sœur St. Anne, le 2 mai, à Latourblanche sur en 1878

Emprunt pour St. Lavin - A la suite du voyage de M. St. Germain à Paris, 21-25 avril, il est constitué un dossier pour demander à la Préfecture l'autorisation de faire un emprunt pour St. Lavin. Le dossier a été déposé le 7 mai. L'autorisation sera accordée par un Décret du 29 octobre.

Journée nationale de prière pour la paix: 18 mai.

Retraite des Sœurs de Colonies de Vacances - 18-25 mai, donnée par le R. P. Paile.

1958

14

Messe pour la paix - De graves événements se déroulent depuis le 13 mai, en Algérie et en métropole. A la demande des Cardinaux et Archevêques de France, une Messe est célébrée, aujourd'hui, dimanche 1^{er} juin, pour la paix.

Vente Sainte-Marthe d'Agen - La Mutualité Agricole du Lot-et-G. ayant renoncé à acheter notre maison du Cours de Belgique, nous entrons en pourparlers avec la ville d'Agen qui voudrait agrandir le cours complémentaire voisin. Les formalités devant durer assez longtemps, la Ville demande que la Société Civile Immobilière de Bergerac, propriétaire, lui consente un bail dès maintenant, afin de lui permettre d'entreprendre les travaux d'aménagement à réaliser pour se servir des locaux au 1^{er} octobre prochain.

Le Conseil ayant accepté, le notaire, M^e T. Pautis prépare le bail. Celui-ci est signé le 3 juin, (avec effet au 1^{er} juin - voir dossier) -

Journée de Prière pour la France, le 20 juin.

Constitutions - Directoire - Contumier - Le R. P. Nepper passe quelques jours à la Maison-Mère, (30 juin - 2 juillet) - pour travailler aux Constitutions, Directoire et Contumier.

Maison du Boulevard de Verone : "Jeanne d'Arc". Projet de construction, sur le terrain de St-Marthe et en bordure du Boulevard des Arènes, d'un corps de bâtiment assez important pour abriter les classes secondaires actuellement à "Jeanne d'Arc".

Les Docteurs de la Clinique Francheville qui désirent augmenter le nombre de chambres se chargeraient du financement de cette construction pour que nous

leurs cidrins beaux et terrain du boulevard de Veigne occupés par le pensionnat.

Le Docteur Crozet vient voir G. R. Meri à plusieurs reprises. (17 mai - 17 et 24 juillet - 10 septembre)

Il présente des plans qui ne donnent pas satisfaction, les fait modifier et ainsi les difficultés rencontrées pour trouver les fonds nécessaires obligent à ajourner le projet, malgré le désir des deux parties.

Retraites Générales - 4 au 11 août - et 20-27 août.
Prêchées par le R. P. Van Heron.

La retraite spéciale pour les supérieures n'ayant pu avoir lieu cette année à cause du Chapitre, elles ont été invitées à suivre la première retraite.

Cérémonie de Vêture - le 11 août.

Une seule postulante au noviciat ; une seule à prendre l'Habit : Mary-Luz Andion ; la première vocation de Miranda - de Arga.

On lui a donné le nom de Sœur Marie-Christina. La famille est venue en car, ainsi que le petit groupe des onze juvénistes espagnoles accompagnées par Meri M. Adeline, supérieure.

Prime et Complies - Pendant chacune des deux retraites, un Père jésuite, de la Coquille, vient (5 et 25 août) faire aux retraitantes une conférence qui les prépare à la récitation de Prime et Complies.

Quelques exercices sont faits, dirigés par Meri Elvira de l'Infant-Jésus. Dès le soir du 5, on remplace la prière du soir par Complies.

Le 8 août :

Journée de prière pour la paix : Chapelet ininterrompu devant le P^{re} Sac^{re} ex/posé.

1958

Fermeture de la Clinique d'Agén - Le Conseil se voyant obligé de retirer les sœurs de cette maison, faute de sujets, le Docteur Prior est averti de cette décision par une lettre de N.R. Mère en date du 24 août.
Selon le contrat, les sœurs doivent rester à la clinique pendant une année encore, soit jusqu'au 25 août 1959.

Décès de S^r Alexis, le 30 août, au Thourin, notre doyenne, née le 27 février 1864, avait fait ses premiers vœux le 25 mars 1893 et depuis 1920 était au Thourin.

Referendum, le 28 septembre, sur la nouvelle Constitution, qui est adoptée.

Mort de la sainteté le Pape Pie XII, le 9 octobre.

Le 7, on apprend que le S^t Père est en danger; le 8, il est au plus mal; le 9, au matin, grande douleur: il est mort à 3 heures cette nuit.

Le 13 octobre, Messe de Requiem, à la cathédrale, à 18 h⁴⁵.
Discours de Monseigneur l'Evêque. (voir sem^{ne} religieuse)
Le 14, Messe chantée à Sainte. Marthe; la communauté, le noviciat et le pensionnat y assistent.

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 13 octobre, au sujet de la mort du S^t Père et de la reprise de nos occupations.

Assemblée des Supérieures Générales, à Lyon, 19-20-21 octobre.
Notre Révérende Mère et Mère M. Immanuel y sont allées.

Pèlerinage diocésain à Lourdes - 20-23 octobre -

Un groupe d'élèves accompagnées d'une dizaine de sœurs de la communauté ou du pensionnat y sont allées en car -

Bois - Colombes - Construction d'un corps de bâtiment sur le terrain de la Villa du Château, destiné à reloger les dames pensionnaires du pavillon de la rue de la Paix et celles du premier étage de l'immeuble de la rue Carnot.

Ce regroupement, désiré depuis longtemps, supprimerait de nombreux inconvénients en permettant une organisation plus régulière de la communauté et diminuerait considérablement les frais de fonctionnement.

En vue d'obtenir un prêt pour réaliser la construction projetée depuis 1953, sur le conseil de personnes dévouées à l'œuvre, nous nous sommes adressés, en février 1958, au Ministère de la Santé et de la Population, service de la Propagande d'Action Contre les Lousis. (P. A. C. L.).

Au ministère, l'accueil a été bienveillant, mais sans résultat; cette visite avait été faite par Mère S. Germani, economme générale. L'association du P. A. C. L. de Paris s'est déclarée incompétente pour notre affaire: elle n'accorde de prêts que pour les réparations de vieux logements.

Cependant, son représentant à Bois - Colombes, M. Chenon, Inspecteur à la S. G. C. F., après l'exposé de notre situation, a pensé que le terrain du 40, rue de la Paix, intéresserait un de ses amis, Monsieur Lépinois, de la Banque de l'Union Parisienne. Il s'occupe de la construction des logements pour les employés de cette banque. Excellent catholique, comme la plupart de ses collègues du Conseil d'Administration, il serait heureux de travailler pour les intérêts de sa société tout en rendant service à une œuvre de bienfaisance. Lui-même habite Bois - Colombes.

Le 1^{er} mars 1958, M. Lépinois s'est présenté à V. du Château. Il a vu la supérieure de la maison et, sous réserve des délibérations du Conseil d'Administration, il conclut aux

18
1958

possibilités suivantes :

- Achat de la propriété du 40, rue de la Paix, par la banque ;
 - liberté pour nous d'en jouir jusqu'à la fin des travaux de la future construction.
 - prêt à intérêt modéré d'une somme complémentaire.
 - enfin, par relations personnelles, il pourrait faire avancer le règlement de la vente de la maison d'Agén.
- À toutes fins utiles, Monsieur Lépinaud prend l'adresse de Monsieur Neymon, président de la Société Anonyme Immobilière du 2, Villa du Château.

Après plusieurs semaines d'attente, nous recevons confirmation par M. Lépinaud, que la Banque de l'Union Parisienne se propose comme acquéreur éventuel du 40, r. de la Paix. Une série de négociations est entreprise entre la banque et Monsieur Neymon, avec l'assentiment du Conseil général de la congrégation ; les conclusions sont celles que M. Lépinaud nous avait laissées entrevoir lors de sa première visite :

- Achat de la propriété : 13 millions. Jouissance nous est laissée de la maison jusqu'en juillet 1959, date prévue pour l'achèvement des travaux à la V. du Ch. - Ce prix, augmenté d'un prêt (voir dossier) sera versé ds le courant du 2^e sem. 58 et début 59, pour faciliter le financement des travaux - Sur notre désir, Monsieur Bourgeois, notre architecte, modifie ses plans de façon à n'exécuter que les 2/3 env. du projet primitif ; ceci par raison d'économie. Tout est prévu de telle sorte, cependant, que le plan puisse être réalisé en entier, le jour où ce sera possible financièrement.

Fin juillet arrive un premier chèque de 3.500.000 de la Banque de l'Union Parisienne.

Les versements s'achèveront ensuite jusqu'en avril 1959, comme il est dit ci-dessus.

Le 4 août 1958, l'entreprise de maçonnerie Tannet, de Levallois, commence les travaux préliminaires.

Bénédiction de la première pierre, le 25 octobre 1958, par son Excellence Monseigneur Brot, auxiliaire de Paris, la cérémonie, simple et émouvante, s'est déroulée en présence de Monsieur l'Abbé Peronne, Curé de Notre-Dame de Bon Secours, à Bois-Colombes, de M^r l'Abbé Grimeaux, curé de St. Marie des Vallées, qui assistaient Mgr Brot, de M. M. les abbés Schneckenburger et Duprat, vicaires à N. D. de Bon Secours, de M. les Révérends M^{rs} Marie de Jésus, supérieure générale, de la Révérende M^{re} Marie-Immanuel, assistante générale, de M^{re} St. Germain, economme générale, de M. l^{re} S. d'Almeida, supérieure de la maison et de la communauté de Bois-Colombes.

Assistaient également à cette cérémonie :

Monsieur Neymon, président de la Société propriétaire, beau-frère de Mgr Brot, et sa famille.

Monsieur Bourgeois, architecte, et Madame -

Monsieur Tannet, entrepreneur, et le chef de chantier.

Monsieur François Roussel, maire-adjoint, M^r Fontaine, conseiller municipal, et Madame -

les dames pensionnaires et le personnel,

des personnes amies, heureuses de montrer en cette circonstance leur attachement à l'œuvre -

Ouverture du Conclave, dimanche 26 octobre, fête du Christ-Roi. Chant du Veni Creator après la Messe chantée et récitation d'un chapelet en commun à l'intention du Conclave.

Élection de la Sainteté Jean XXIII, le 28 octobre. On apprend dans la soirée l'élection au souverain pontificat du Cardinal Angelo Roncalli, Patriarche de Venise, ancien Vicaire à Paris.

1958

20

Grande joie ! Chant du Te Deum à la chapelle -
Couronnement de la sainteté Jean XXIII, le 4 novembre.

Miranda de Arga - 10 - 22 novembre 1958 : voyage de M. R. Meri,
Mère Marie-Immanuel et Mère S^t Germain, en Espagne.
Les travaux indispensables avant été exécutés dans la
nouvelle maison, à Miranda, la rentrée des juvénistes
a pu avoir lieu dans le courant du mois d'octobre.
Elles sont douze. Encore quelques semaines et la
chapelle sera terminée. Enfin, tout est prêt, (ou presque)
pour l'arrivée de nos Mères le mardi 11 novembre ;
elles sont accompagnées de Mère Lucile, supérieure de
la maison de Riva (province de Santander).
La première Messe a lieu le jeudi 14, en présence
d'une assistance nombreuse et sympathique.
Le petit tabernacle n'est plus vide !
Après une dizaine de jours passés avec la petite
communauté, nos Mères, accompagnées de M. S^t Genevieve
quittent Miranda - de - Arga, le 21 novembre.

Elections législatives - 23 et 30 novembre 1958.

Décès de Sœur Juliette, le 3 décembre, à l'Hôpital de Bergerac
où elle était en traitement depuis plusieurs années.
Née le 8 avril 1888, elle avait fait ses premiers vœux
le 10 septembre 1910.

Décès de Sœur Marianne, le 24 décembre, à Latourblanche.
Née le 3 août 1876, elle avait fait profession le 8 sep^r 1899.

1959

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 8 janvier.

Circulaire de N. R. Mère, également, le 30 janvier, au sujet de la consécration au 'Cœur Immaculé' à faire dans les maisons avant la fin de l'année jubilaire, et au sujet de l'année des vocations.

Retraite préparatoire aux Vœux perpétuels - 29 janvier - 7 février, donnée par le R. Père Paule.

Pour la première fois, les jeunes professes admises aux vœux perpétuels, bénéficient de deux mois de préparation (au lieu d'un) avant leur entrée en retraite.

Le 11 février coïncidant avec le mercredi des cendres cette année, la cérémonie a été fixée au samedi 7. Ont prononcé leurs vœux perpétuels ce jour-là :

S: M. Josepha, S: M. - Gérard, S: M. Martin-de-Porres.

Consécration au Cœur Immaculé de Marie, à la Maison-mère.

Cette consécration, (à faire ou à renouveler) demandée à toutes les maisons par une circulaire de Mère Marie-Immanuel, le 20 février 1958, pour l'année jubilaire du centenaire des Apparitions de N.D. à Lourdes, a eu lieu à la maison-mère le jour même de la clôture de l'année mariale, le jeudi 18 février 1959. Le matin, à 11 heures, deux Messes ont été célébrées, l'une à St. Marthe, pour les classes primaires, l'autre à Jeanne d'Arc pour les classes secondaires.

Après le salut du saint sacrement, toute la maison, communauté, noviciat, élèves, professeurs, personnel, se réunit, à 14 heures 30 pour la procession dans le jardin. Chant de l'Ave Maria de Lourdes.

Stations à la grotte et à la Vierge du pensionnat.
Retour dans le grand couloir ; tout le monde se range
face à la statue de Notre-Dame de Lourdes.

Chant : " Je vous salue, Marie." puis consécration
lue à haute voix par toutes. On termine par le chant :
"Chez nous, soyez Reine."

Le soir, chez M. R. Mère, elle-même, M. M. Immanuel
et M. Thérèse de l'Enfant-Jésus font la consécration
de la congrégation :

" Ô Marie conçue sans péché, ô Notre-Dame de Lourdes,
en ce jour de clôture du Centenaire de vos Apparitions,
nous venons consacrer de nouveau à votre Cœur Immaculé
notre Congrégation, avec son Conseil, ses Supérieures, chacune
des sœurs, le Noviciat, toutes les Œuvres qui lui sont confiées.
Cette congrégation est bien petite et bien faible, ô Notre-Dame,
aussi a-t-elle besoin plus que d'autres de votre maternelle
tutelle. Agréez donc encore, ô Mère de Jésus, l'offrande
de nos cœurs qui vous appartiennent déjà à tant de
titres et que, sous votre protection, notre famille religieuse
croisse dans la Charité, travaille dans le seul but de
procurer la gloire de la Trinité Sainte et ne compte
dans ses membres que des âmes entièrement livrées
à votre divin Fils, sans limites et sans reprises.

Que ce jour soit un point de départ pour nous toutes,
sous votre maternelle impulsion ; rendez plus ferventes
les bonnes religieuses, changez le cœur de celles qui
vivent dans la médiocrité afin que toutes marchent
dans la voie de la perfection qui est celle de leur
vocation.

O Vierge très pure, nous appartenons à votre Cœur Immaculé,
gardez-nous dans ce Cœur pour le temps et pour l'éternité.
Sainte Marie, Mère de Dieu, Reine conçue sans péché,
ô Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous ! "

Visite canonique de la communauté de Menton, par H. R. Mère, accompagnée de M. Marie-Emmanuel, 19 février - 3 mars

Retrocessions des maisons dites "maisons Guitard et Calès" à la Madeleine de Bergerac, signature de l'acte le 26 février à Bergerac -

- et des "maisons Beaupuy et Lassort" (à Cahuzac), à la Congrégation de St Marthe de Périgueux, signature de l'acte, à Bergerac, le 4 mars.

Des réception des actes notariés, les dossiers seront déposés à la Préfecture. (Voir, 22 avril. p. 24)

Décès de Mme Marie-Vieues, le 9 mars, à Périgueux.

Née le 12 février 1924, à Vitoria (Espagne) elle était arrivée en France en 1950. Elle avait fait ses premiers voeux le 16 mars 1953 et ses voeux perpétuels le 11 février 1958, le jour même du centenaire de la première apparition de Notre-Dame à Lourdes.

Constitutions, Directoire, Coutumier, (voir. p. 14 -) Bref passage du R. P. Nepper - 13. 14 mars - pour le travail en cours.

Elections municipales - 8 et 15 mars.

Visite canonique des trois communautés d'Angleterre, par H. R. Mère accompagnée de Mère M. Emmanuel, (20 mars - 15 avril) et

Retraite des sœurs de ces maisons, à Hadley Bourne (14-8 avril)

Vente St Marthe - Agen - Les démarches de la Ville d'Agen - en vue d'obtenir l'autorisation et les fonds nécessaires pour acheter l'ensemble de la propriété déjà occupée par elle (voir p. 14) - ayant enfin abouti.

1959

24

l'acte de vente a été signé le 6 février 1959. par Monsieur Beaupuy, président de la Société C. F. B., propriétaire le prix versé le 27 mars et, dans la réunion du 16 avril 1959, le Conseil a décidé du réemploi des fonds -

Retraite des Supérieures, à la Maison-Mère, 18-25 avril 1959, donnée par le R. P. Marçon.

Prime - A l'occasion de cette retraite qui a réuni une vingtaine de Supérieures, on les initie à la récitation de Prime

Dépliant - On leur a aussi présenté le premier petit dépliant "Qui est-ce qui une religieuse de Sainte-Marthe"

Retrocessions et Incorporations au patrimoine des maisons dites :
"maisons Guitard et Calès" à la Madeleine et
"maisons Beaupuy et Lasserre" à Cahuzac.
(voir p. 23 et dossiers respectifs)

Les deux dossiers sont déposés à la Préfecture de la Dordogne, le 22 avril 1959 - Arrêté Pr^{al} du 14-4-59 -

Retraite des Sœurs de Colonies et Maisons de vacances, 8-15 mai, donnée par le R. P. Sclafes.

Vente d'un petit bois, à Verteillac, acte signé le 2 juin 1959.
(voir p. 127 et suiv.) Ce bois est la dernière partie des biens composant la propriété de Mère Marie-Madeleine Chastin au hériedit "Le Bournet". (Vendeur : M^{me} Louise Fredon)
(Mère St. Germain)

Vente St. Marthe d'Agen. Le 2 juin on reçoit l'avis d'Indult (25 mai 1959) pour complément des prix de vente autorisés précédemment (26-4-57)

Agen - Bois - C - la Société Civile et Immobilière de Bergerac, propriétaire de l'immeuble d'Agen, consent à prêter à la S^te Anonyme de la Villa du Château (Bois - Colombes) la majeure partie des fonds provenant de la vente d'Agen, pour compléter le financement de la 1^{re} tranche de travaux.

Mais le nombre de demandes d'admission ne cessant de croître, le Conseil décide de chercher des fonds pour réaliser l'ensemble du projet. La Supérieure de la maison, entre à nouveau en rapport avec la Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance des Cadres. Cet organisme, qui a déjà versé une subvention de 5 millions fin 57(?), au début des travaux, serait disposé à accorder un prêt, moyennant certains avantages consentis par la maison aux retraités pensionnaires. (Voir au dossier les lettres échangées et les conventions signées avec la C. F. des Cadres) -

Décès de Mère Marie - Leopold, le 5 juin, à S^te Alverne
Née le 12 janvier 1890, elle avait fait profession le 21 mars 1926.

En Espagne, décès du R. P. Ciriac Barado, des Ecoles Pies, le 20 juin, à Pamplona. C'est lui qui avait guidé nos recherches lors de la fondation de Navarre (fin 1955 et 1956). Très dévoué à l'œuvre du puvinat, il s'est efforcé de la faire connaître, de lui attirer des sympathies et des suffrages. La communauté de Miranda - de - Orga a perdu un vrai père et son protecteur le plus dévoué.

Décès de Mère S^te Lazare, le 26 juillet, à Chiviers, Née le 27 sept^re 1888, elle avait fait profession le 23 septembre 1911.
et de S^te Basile, le 6 août, à la Madeleine, Bergerac.
Née le 5 décembre 1887, elle avait fait profession le 14-9-07.

1959.

26

Décès de S^r M. Augustin, le 7 août, à Barnet. Né le 4 janvier 1888, elle avait fait profession le 29 septembre 1912.

Hadley Bourne - Le Conseil décide d'autoriser la supérieure de cette maison, M^{re} S^r Christophe, à emprunter les fonds nécessaires à la construction d'un "hall" au Mount; indispensable au bon fonctionnement de l'école, ce hall est, par ailleurs, exigé pour obtenir l'agrément du gouvernement.
Le 7 août, on demande un Indult par l'évêché de Périgueux. Cet Indult autorisant l'emprunt nous est accordé immédiatement (13 août - Rome) (24 août, évêché de Périgueux)

Retraites générales. 1^{re} - 8 août : R. P. Sclafar -
20 - 27 août : R. P. Guichenenne.

Cérémonie de Vêture et de première Profession, le 8 août 1959, présidée par Monseigneur l'évêque.
Une seule postulante à prendre l'Habit, Maria-Jesus Recalde, la première juviniste de Miranda - de - Arga. On lui a donné le nom de S^r Jirana-Maria, en l'honneur du S^t Eusebe d'Ast, dont on fête le centenaire ces jours-ci -
Profession : S^t Jean Bosco - S^r M. Claude - S^r S^t Germain

Décès de S^r Anne-Chièse, le 22 août, à la Maison-Mère. Né le 23 mai 1897, elle avait fait profession le 12 août 1949.

Décès de M^{re} Christine, le 26 août, à Rottingdean.
Née le 22 octobre 1874, elle avait fait profession le 6 septembre 1897 - Envoyée en Angleterre en octobre 1907 de la maison de Rottingdean, fondée depuis quatre ans, elle s'est dévouée toute sa vie aux œuvres d'Angleterre.

Décès de S^r Lue, le 5 septembre, à la Madeleine - Bergerac.

Née le 29 août 1878, elle avait fait profession le 8 septembre 1899.

Chapelle de la Maison - Mère - transformation de l'autel, dans le courant du mois d'octobre 1959.

Notre Révérende Mère Marie de Jésus ayant exprimé le désir de voir l'autel allégé et simplifié, les maisons de la Congrégation, invitées par Mère Marie-Immanuel, ont, à l'occasion de sa fête, en janvier dernier, offert à N. R. Mère la somme nécessaire à cette transformation et à l'achat d'un tabernacle. Les travaux sont heureusement terminés, à la satisfaction de toutes, quelques jours avant la fête du Christ-Roi.

Rapport quinquennal à envoyer à Rome, pour les années 1954....1958.

Au cours du mois de décembre 1959, réunions du Conseil pour le rédiger. Le rapport sera remis à Monseigneur le 4 janvier 1960, seulement.

Circulaires de Notre Révérende Mère, le 18 décembre.

Dans celle réservée spécialement aux Supérieures, N. R. Mère demande qu'on commence à dire Prime, au lieu de la prière du matin.

Induits du 23 Novembre 1959 pour renouvellement de tréimat de quelques supérieures

1960

Vente Mussidan - Après la fermeture de l'école libre, le Conseil a décidé de mettre en vente les deux petites maisons et le terrain appartenant à la Société Civile et Immobilière de Bergerac. Des pourparlers sont engagés avec la municipalité qui désire acheter. Le produit de cette vente sera utilisé à Bois-Colombes.

Construction d'un nouveau bâtiment au pensionnat pour remplacer les locaux du Boulevard de Vézère que la Clinique Trancheville désire depuis longtemps acheter. Déjà maintes fois envisagé, le projet est repris et notre architecte, Monsieur Guthmann, est prié de préparer les plans.

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 12 janvier 1960.

Une note jointe donne les dates des retraites de 1960 et prescrit de ne plus baisser le voile pour la Communion et la Confession, à partir du 1^{er} février.

Epidémie de grippe - Dans le courant du mois de janvier, presque toutes les sœurs de la communauté et du noviciat sont atteintes l'une après l'autre. Mais il ne semble pas que la grippe ait une forme grave. Cependant il y a quelques rechutes et plusieurs des malades sont longues à se remettre complètement.

Retraite préparatoire aux Vœux perpétuels, donnée par le R. P. Paile.

Cérémonie le 11 février, présidée par Monseigneur l'Evêque. Trois sœurs prononcent leurs Vœux perpétuels :
S^{rs} M. Carmen - S^{rs} M. Jacinta - S^{rs} M. Gabrielle.

Hadley Bourne - Le Mount - Nous apprenons avec grande joie, le 24 février, par une lettre de Mère St. Christophe, que l'avis des Inspecteurs a été favorable. Son école, (classes secondaires) est "reconnue". Des gratias!

Retraite des sœurs de Colonies et Maisons de Vacances, du 9 au 16 mars, donnée par le R. P. Marcon.

Décès de S^r Céline, le 23 mars, à Latourblanche.
Née le 19 octobre 1876, elle avait fait profession le 6 avril 1902.

Bénédiction de la nouvelle chapelle, de la maison de St. Savin, le mardi 29 mars, par Mgr l'évêque de Tarbes et Lourdes. Vers 17 heures, arrivée de Monseigneur Chéas. Monsieur le Curé de St. Savin l'attendait. Notre R. Mère Marie de Jésus, Mère Marie-Immanuel, Mère St. Germain, Mère Stéphanie, quelques sœurs et un groupe d'élèves du pensionnat de Périgueux, l'architecte, Monsieur Martin, et sa famille, l'entrepreneur, Monsieur Ciel, quelques personnes de St. Savin, parmi lesquelles les religieuses de la Sagesse, étaient là pour accueillir son Excellence. Monseigneur a dit un mot aimable à chacun et s'est ensuite rendu à la chapelle. La cérémonie a été courte : bénédiction de la chapelle et bénédiction spéciale du tabernacle. Monseigneur a expliqué le sens des différentes prières, a félicité Monsieur Martin qui, dans la réalisation de cette chapelle, a su allier l'art à un grand esprit de foi et faire du tabernacle et du Christ le centre vers lequel convergent tous les regards. A la fin de la cérémonie, avant un dernier cantique, nous avons prié "pour que tous ceux qui passeraient de la maison,

... spécialement les femmes qui viendraient refaire leurs forces physiques, trouvent de cette chapelle, le réconfort pour leur âme."

Le lendemain matin, Monsieur le Curé de St-Savin a célébré la première Messe de notre petite chapelle.

Circulaire de Notre Révérende Mère, du 5 avril.

Voyage en Angleterre de N.R. Mère accompagnée de M. St-Germain Econome Générale, (6 avril - 5 mai).

Décès de Mère Louis de Gonzague, le 21 avril, à la Madeleine.
Née le 20 avril 1886, elle avait fait profession le 29 sept^r 1912.

Saint-Béat (Haute-Garonne). Achat d'une propriété pour y installer une colonie de vacances.

Dans le courant de l'automne 1959, la Mère Econome, déléguée par le Conseil, est allée visiter une propriété, le Domaine de Méliande, à St-Béat - (H^t Garonne).

Après avoir consulté Monsieur Martin, architecte à Larbes, notre architecte pour St-Savin, qui a donné son avis favorable, le Conseil a décidé d'entrer en pourparlers avec les propriétaires, Monsieur et Madame Brin, en vue d'une acquisition du Domaine de Méliande.

Le dossier pour demander l'autorisation nécessaire a été déposé à la Préfecture le 19 novembre 1959.

Le Décret ministériel autorisant cette acquisition nous a été délivré le 22 avril 1960 et, dès le courant de l'été, la maison et ses dépendances aménagées sommairement, ont pu recevoir les colonies de vacances, garçons et filles, de la paroisse Notre-Dame, de Bergerac et quelques familles.

Retraite des Supérieures - 11 au 18 mai - par le R. P. Hepper -

Visite des maisons d'Espagne par Notre R. Mère, 22 mai - 2 juin.
D'abord le juvinat à Miranda de Arga, puis Riva, après une visite à Santander où N. R. Mère voit Don Francisco Pajares, Vicaire général, pour lui annoncer la décision prise par le Conseil de rappeler les sœurs de Riva. Il regrette leur départ, mais comprend nos raisons; il se charge de prévenir Monseigneur l'Evêque, malade en ce moment.

Courant électrique - Changement de voltage - 220 au lieu de 120 - du courant qui va nous être fourni.
Fin juin 1960, après vérification, remaniement et changement de l'installation, des appareils et des lampes, par l'E. D. F., on donne le nouveau courant le 30 juin.

Première Journée d'Amitié des sourds. Muets, de la Diocèse, le 10 juillet, présidée par Monsieur le Chanoine Bizac, représentant Monseigneur l'Evêque, empêché.
M^r le Ch. Bizac célèbre la Messe dans la chapelle, puis un déjeuner les réunit, au réfectoire des élèves. Ils sont environ quatre-vingts.

Affaire "Le Sauveur" Bergerac - Vers la fin d'avril des pourparlers sont engagés entre notre Conseil et celui de la "Congrégation du Sauveur et de la Sainte Vierge" de La Souffrerie (Creuse) au sujet d'une éventuelle cession de leur couvent de Bergerac à la Miséricorde
(voir dossier, et page 40).

Décès de Mère St. Raymond, 17 juillet, au Chommi.
Née le 31 décembre 1879, elle avait fait profession le 30 août 1902.

1960

32

Achat de la Maison Marcheron, à St Aubin d'Eymet.

Le Conseil ayant décidé d'acquiescer cette maison où fonctionne depuis une dizaine d'années une colonie de vacances de jeunes enfants, on a déposé, fin mai, à la Préfecture, le dossier pour demande d'autorisation.

L'arrêté préfectoral permettant cette acquisition est du 16 juillet 1960. (voir page 38) -

Termeture de la maison de Riva (Province de Santander - Espagne).
Mère St Geneviève et Mère St Germain s'y rendent en voiture à la fin de la première quinzaine de juillet. Après avoir réglé quelques questions, Mère St Germain rentre en France avec St Theresa, malade et St Salome.

M. St Geneviève, St Philomena de Jésus et St M^{de} del Pilar restent pour achever de mettre tout en ordre et nettoyer la maison qu'elles quittent à leur tour le 23 juillet.

Retraites Générales - 5-12 août - R.P. Guichenne
21-28 août - R.P. Marçon.

Cérémonie de Première Profession, le 12 août, présidée par Monseigneur l'évêque.

Une seule novice a prononcé les premiers Vœux :
St Maria Christina.

Gaz de Lacq - La ville de Périgueux allant être prochainement alimentée en gaz de Lacq, Gaz de France vient changer les brûleurs de la cuisine, au début du mois d'août.

Décès de l'Arvite, le 25 août, à Rottingdean.

Née le 8 juin 1870, elle avait fait profession le 14 sept^r 1895.
Doyenne d'âge de la Congrégation, elle était, comme
Mère Christine, morte l'année dernière, une des
anciennes des maisons d'Angleterre où elle avait été
envoyée aussi en 1907.

Réfection des couloirs du rez-de-chaussée - Dans le courant des
grandes vacances et de l'automne 1960, les couloirs
du rez-de-chaussée au pensionnat, le grand couloir,
le vestibule et le parloir du Sacré-Cœur, qui n'avaient
pas été repeints depuis plus de vingt-ans, ont pu
être refaits. Dans l'entrée, on a changé le
carrelage du sol et on a creusé une petite niche
pour y placer une antique statue en pierre de
St. Marthe, offerte il y a quelques années par
Monsieur le Chanoine Cipière.

Celui-ci a bien voulu nous donner une note
détailée sur les circonstances qui nous ont valu
la possession de cette vénérable image. En voici
le résumé : Monsieur Paul Andy-Éstignard,
propriétaire du Domaine de Landonie, à Plazac,
était le neveu d'une religieuse Ursuline du
couvent de Périgueux : Mère Marthe Estignard.
En souvenir de sa tante, il avait demandé
à sa femme de lui trouver une statue de
St. Marthe pour la placer ds le parc de
Landonie. Or et comment Madame Andy
trouvait-elle cette statue ? On ne le sait
malheureusement pas, du moins pas encore.
Mais, Monsieur le Chanoine Cipière qui avait
bénit la statue, lors de son installation, la
demanda au fils de M^r Andy après la mort

1960 -

de ce dernier, pour éviter une profanation possible si le domaine venait à être vendu -

Une lettre de Madame Andry à M^{lle} Chanoine Cyprien, en janvier 1961, précise que la statue a été découverte et achetée par elle et son mari (M^l Basll A.) chez un antiquaire au pied du Château d'Amboise.

Indult du 1^{er} octobre 1960, autorisant un 3^e. Tréminat par deux supérieures.

Changement des stalles à la chapelle - Le 1^{er} octobre 1960.

À la demande du service des Monuments Historiques nous échangeons les belles stalles provenant de l'ancienne Abbaye de Ligneret, que nous avions transportées de la chapelle du Boulevard de Vézère dans celle de la Maison-mère en août 1955, contre d'autres très ordinaires.

Les premières et toutes celles de la même origine qu'on pourra retrouver seront placées dans le chœur de la cathédrale St Front -

Projet de fondation en Irlande - Ce projet qui nous tient tant à cœur n'a jamais été abandonné.

Des personnes amies, très dévouées à la Congrégation, cherchent une maison et une œuvre afin de nous permettre cette fondation, si nécessaire à notre recrutement irlandais.

Déjà, en septembre 1957, M. R. M. Marie de Jésus, alors première Assistante, a fait un premier voyage en Irlande avec Mère Cécile et M. S^r Christophe.

La proposition n'a pas été retenue.

Ces temps derniers, d'autres occasions qui semblaient intéressantes, nous ayant été signalées, M. R. Mère

fait à nouveau le voyage (18-22 octobre 1960) - accom-
pagnée de S^r Martha et des pourparlers sont amorcés
en vue d'un achat. (voir dossier) -

Circulaires de Notre Révérende Mère, le 19 novembre 1960.

Voyage de Notre Révérende Mère, en Angleterre, début décembre 1960.
Le Cardinal Godfrey, Archevêque de Westminster ayant
accepté de venir bénir lui-même le nouveau hall
construit à "Mount House" pour les élèves de notre école
secondaire de Barnet (voir p. 26 et 29) et ayant fixé
la date du 5 décembre, N.R. Mère se rend en Angleterre,
accompagnée de Mère S^t Geneviève.

Le voyage, très rapide (six jours en tout en Angleterre) sera
en même temps très consolant. N.R. Mère peut voir les
trois maisons en pleine activité et constater le travail
accompli par nos sœurs, dans une ambiance de
sympathie de la part des familles des élèves et de
nombreux amis de l'école.

Le lundi 5 décembre, dans l'après-midi, le Cardinal
assisté de son Vicaire général et de quelques prêtres ou
religieux, a donc procédé à la bénédiction liturgique
du hall.

Un ami de l'école avait bien voulu accepter l'honneur
de recevoir le Cardinal Archevêque et, après avoir
accueilli son Eminence, retraça en quelques mots
très simples l'histoire de ce hall resté si longtemps
un beau rêve.

L'adressant ensuite à la nombreuse assistance
professeurs, élèves, parents, amis de l'école qui
remplissaient le hall, son Eminence a d'abord loué
l'initiative et le dévouement qui ont permis de
réaliser cette construction. Puis, elle a souligné aux

élèves attentives à sa parole, l'importance de la formation de leur caractère pendant leurs années d'études.

Une des grandes élèves, "head-girl" de l'année, s'est alors approchée, avec la plus jeune de l'école. Elles ont remis à son Eminence une très jolie enluminure ornant le bouquet spirituel offert à ses intentions par toutes les élèves de l'école.

La cérémonie officielle terminée, Notre Révérende Mère et toutes les religieuses présentes se hâtèrent de regagner Hadley Bourne où le Cardinal devait les voir.

Avec une bonté simple et paternelle, son Eminence leur adressa la parole, disant sa joie de se trouver parmi ses enfants.

Le Cardinal les a encouragées d'abord à prier chaque jour pour obtenir des vocations, leur disant ensuite qu'elles avaient "avoir Jésus dans le cœur, Jésus sur les lèvres, Jésus dans les mains" toute la journée, quelle que soit leur tâche et ne pas perdre courage si les résultats de leurs travaux ne se voyaient pas.

Enfin, son Eminence a conclu : "moi, je vais vous garder de mon cœur, de mes prières et je vous demande de prier pour moi, car je veux avoir les prières de toutes les "Marthe", puis a donné sa bénédiction.

— Le lendemain, mardi 6 décembre, une première Messe a été célébrée ds le hall, en présence de toutes les élèves catholiques et protestantes et de qqes familles, Messe chantée avec diacre et sous-diacre, par les Pères Lazaristes espagnols, desservant la chapelle de Hadley Bourne.

— Après une visite très courte à Rottingdean où elle a assisté le 8, fête de l'Immaculée Conception, à la première communion d'une grande élève reçue le jour même ds l'église, N.R. Mère est revenue à Barnet.

Une séance artistique particulièrement bien réussie donnée dans le hall par les élèves de Hadley Bourne & Co Mount. a été le dernier épisode du voyage de N. Riv. Mère qui en a rapporté des souvenirs très encourageants et pleins de promesse pour l'avenir.

Réalisation de la vente de l'école de Musseton, début décembre 60. Les fonds qui proviennent de cette aliénation sont envoyés immédiatement (13 décembre) au Président de la Société Anonyme du 2 Villa du Château, à Bois-Colombes (voir janvier 1960) -

Décès de Sœur Marie-Emile Rebière, le 16 décembre, à Beaufort. Née le 23 mars 1890, elle avait fait Profession le 29 septembre 1913 -

1961

Circulaires de Notre Révérende Mère, le 12 janvier 1961 - Une note jointe annonce la parution des premières conférences sur disques, pour religieuses.

Monsieur le Chanoine Bézac, Vicaire Général et Directeur de l'Enseignement libre, est nommé Coadjuteur de Dax. On apprend la nouvelle le dimanche 15 janvier, fête de Notre-Dame du Grand-Pouvoir. Il sera probablement consacré le 25 avril.

Indult de sécularisation demandé à la requête formelle de l'intéressée et obtenu fin janvier 1961 pour Bridget Mac Ivo. S. Michel. Marie, 1^{ère} Voeux 16 mars 1959.

1961 -

38

Achat de la Maison Marcheron, à St Aubin d'Esnyet (v. p. 32)
signature de l'acte par Notre Révérende Mère
Marie de Jésus Petitjean - Roget, Supérieure générale
et S^r Marie Elisabeth Marcheron, à Esnyet,
en l'étude de M^e Chillet, notaire, le 4 février 1961 -

Retraite préparatoire à la double cérémonie de Vêture et de
Profession perpétuelle, prêchée par le R. P. Paile,
du 2 au 11 février.

Cérémonie du 11 février, présidée par Monseigneur l'Evêque.
Prise d'Habit :

Anne Marie Furlan : S^r M. Anne Visonique

Pauline East : S^r Paul Marie

Vœux perpétuels :

S^r St André

S^r Thérèse de Jésus

S^r Claire Marie

Récollection des Supérieures, par le R. P. Nepper, le 16 février.
Quatorze Supérieures de nos maisons que leur santé
ou l'éloignement n'ont pas empêchées de venir,
profitent de cette bonne journée.

Les Supérieures des communautés de la ville appartenant
à d'autres Congrégations ont répondu à l'invitation
de N. R. Mère et ont paru contentes.

Retraite des Sœurs de Colonies et Maisons de Vacances
du 4 au 11 mars, prêchée par le R. P. Schafert.

Voyage de Notre Révérende Mère en Angleterre, 21 mars - 21 avril.
Mère Marie Immanuel l'accompagne.

Retraite à Hadley Bourne (Barnet) du 5 au 12 avril
pour les sœurs des maisons d'Angleterre -

Décès de Mère Marie de Gonzague Martin, à l'Asile St Joseph, Port. St Toy, où elle était supérieure depuis 1953. Après une longue et cruelle maladie, elle meurt le mardi de Pâques, 4 avril. Né le 30 octobre 1898, elle avait fait profession le 6 avril 1922 -

Nouvelle subvention et nouveau prêt accordés par la Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance des Cadres, à la maison de Bois-Colombes, pour aider à solder les travaux (voir dossier) -

Sacre de Son Excellence Monseigneur Robert Bigac, le 25 avril, à la Cathédrale -

Crèche Magna - Saint-Georges - Périgueux -

Le 26 avril, le Conseil décide la fermeture de l'école ménagère, ouverte il y a deux ou trois ans, sur les instances de la supérieure de la maison.

Cette école qui fonctionne dans des conditions très précaires, ne peut subsister régulièrement dans les locaux de l'œuvre devenue établissement semi-publié en conséquence des dispositions testamentaires de Monsieur Magna, donateur.

Les anciens statuts de l'Association remaniés et mis à jour, lors des réunions des 28 novembre 1960 et 22 février 1961, sous l'impulsion du Directeur du Centre Hospitalier de Périgueux et en présence d'une Mère Conseillère déléguée par H. R. Mère, seront déposés et enregistrés à la Préfecture.

Retraite des Supérieures, à St-Lavin, par le R.P. Schafst, du 12 au 20 mai -

1961

Affaire "Le Sanneur", Bergerac, et Ventes Externat et Biethamie (voir p. 31)

Les journaux engagés en avril 1960, ralentis ensuite par la maladie de la Supérieure Générale des Sœurs du Sanneur (La Southeraine - Creuse) ont été repris seulement au début de l'année suivante.

Le 3 mars 1961, Notre Révérende Mère Marie de Jésus, Mère St Geneviève, héritière générale, et Mère St Germain, économiste générale, rencontrent à Bergerac la R. Mère Générale du Sanneur et sa secrétaire générale.

Il est convenu que chacune des deux Congrégations chargera un expert de faire l'estimation de la propriété. Nous confions cette expertise à Monsieur Durand, d'Uzès. Quelques jours plus tard, le 18 mars, il donne sa réponse, qui diffère considérablement de celle proposée par les sœurs du Sanneur, ou plutôt de l'expert choisi par elles.

Rendez-vous est pris avec les Religieuses du Sanneur. Leur Mère Générale délègue la Secrétaire Générale pour la représenter. De son côté, H. R. Mère, sur le point de partir faire la visite des maisons d'Angleterre, charge M. St Geneviève et Mère St Germain de la remplacer.

- Après plusieurs entretiens (20-24 mars) nous donnons notre accord de principe sur un prix intermédiaire, les chiffres proposés par nos deux experts étant très éloignés l'un de l'autre.

Le Conseil décide alors de mettre en vente les immeubles qui ne seront plus nécessaires après la prise de possession du Sanneur, c'est-à-dire : l'ancien externat, "Biethamie" et St Jacques.

Dans les mois qui suivent les différentes conditions font l'objet de plusieurs entretiens. Enfin, au début de juillet, la vente de l'externat, propriété de la St. C. Y. B.

avant pu être réalisée, nous sommes en mesure de satisfaire les exigences de la Congrégation du Sauveur. La double promesse de vente et d'achat est signée en l'étude de M^e Sourmais, Notaire à Bergerac, le 12 juillet par la Supérieure Générale du Sauveur et M^{lle} Marie-Françoise Blazy, Supérieure de la Miséricorde. Quelques jours plus tard, un acquéreur s'étant présenté pour la maison dite "Bethanie" en face de la Miséricorde propriété de la communante de la Miséricorde, la Supérieure fait les démarches requises pour obtenir l'autorisation administrative et l'acte définitif de vente est signé.

- Après des aménagements réalisés pendant les vacances, l'école technique de St Jacques et les classes primaires de la Miséricorde ont pu être installées au Sauveur dans des locaux plus spacieux et mieux adaptés. D'autre part, le couvent du Sauveur étant assez vaste, on a pu conserver quelques dames pensionnaires, ce qui procure un supplément de ressources. Le dossier, préparé par la Supérieure de la Miséricorde pour demander l'autorisation administrative, a été déposé à la Préfecture de la Dordogne, le 19 octobre. Quelques jours plus tard, le service intéressé téléphone pour dire que la délibération ne mentionne pas assez clairement le mode de paiement. Cette pièce nous est rendue pour modification et on devra joindre le dossier d'emprunt à celui d'achat.

Construction de nouveaux bâtiments, pour le pensionnat, sur le terrain de la Maison-Mère, du côté du Bd des Arènes -

- La construction d'un corps de bâtiment assez vaste pour permettre de regrouper l'ensemble du pensionnat à St Marthe ayant été décidée (voir p. 28), après l'étude de plusieurs avant-projets et les plans, définitifs, pensions-nous, établis par notre architecte, un premier dossier pour demande de permis de construire a été déposé fin juin 1960.
- Il s'agissait alors d'un bâtiment à trois étages élevé en bordure du Boulevard des Arènes, bâtiment d'aspect très simple, par économie.

Difficultés rencontrées - La proximité des routes des Arènes faisant de notre terrain un "site protégé", nos plans ont dû être soumis à la Commission des Sites, à la Préfecture, qui, dans la réunion du 25 août 1960, a rejeté notre projet.

- Les motifs invoqués pour ce refus étaient qu'un corps de bâtiment si haut nuisait à l'esthétique de ce quartier. On nous demandait d'éloigner le bâtiment de la rue ou de l'implanter dans le jardin d'en bas et d'en réduire la hauteur.
- Cela entraînait, soit la suppression d'une grande partie du jardin potager, et nous n'y pouvions consentir, soit un plus grand étallement de la construction avec, par voie de conséquence, une diminution très sensible des futures cours de récréation, ainsi qu'une augmentation des chiffres du devis.
- Le projet a donc été entièrement remanié et, le 5 nov^r de cette même année (1960), la Commission des Sites donnait son accord, en signalant quelques légères modifications à apporter aux façades.
- L'architecte apporte les corrections demandées et les ^{nouveaux} plans sont déposés à l'Urbanisme qui n'avait plus,

semble t. il, qui a délivré le permis de construire. Mais, à ce moment-là, l'Architecte Départemental des Monuments Historiques et le Conservateur intervinrent à nouveau et demandèrent l'autorisation de procéder à quelques sondages du sol, avant que soient entrepris les terrassements des fondations (déc. 1960).

Ces fouilles, d'abord peu importantes, s'étendirent finalement à presque tout le terrain où devaient être implantées les futures constructions. Les découvertes faites semblant présenter de l'intérêt aux responsables des M. H. de la Dordogne, plusieurs tranchées furent creusées mettant, paraît-il, à jour quelques vestiges gallo-romains (?). Plusieurs fragments sculptés furent trouvés et emportés directement au Musée.

Enfin, après de multiples difficultés, et grâce à l'intervention de l'Architecte en chef des Monuments Historiques, arbitre du différend (février-mars 1961) le permis de construire nous a été délivré le 26 mai 1961. L'autorisation portait une réserve : celle de n'employer aucun engin mécanique pour les terrassements. Pareille restriction ne pouvait raisonnablement être maintenue vu la superficie d'implantation des bâtiments projetés et le volume des terres à enlever.

L'Architecte Départemental et le Conservateur des M. H. en convinrent eux-mêmes sur le terrain (26 juin 61). Les entrepreneurs étaient désormais autorisés à employer les engins mécaniques à la double condition :

- 1° - de respecter les vestiges découverts aux cours des précédentes fouilles ;
- 2° - de cesser l'emploi de tels engins dès l'apparition

de nouveaux vestiges dans le sous-sol non encore exploré, apparition qui devait être immédiatement signalée aux services des M. H. de la Dordogne -

Les travaux de débarrasser en surface (démolition des étables et poulaiers, enlèvement des décombres accumulés lors des fouilles) ayant été préalablement exécutés (mai-juin - voir if abattu le 14 juin 1961) - les entrepreneurs ont commencé les travaux de terrassement des fondations en respectant les conditions mentionnées lors de l'entretien du 26 juin -

Mais, de la courant de l'été, des visites de personnes compétentes, entre autres celle d'un archéologue de l'Ouest, provoquent un nouvel examen des vestiges. Il est enfin admis qu'ils ne présentent pas l'intérêt qu'on leur a reconnu d'abord. Les réserves faites pour l'emploi des engins mécaniques n'ayant plus de raison d'être, sont définitivement levées.

Pour ne pas retarder davantage la marche des travaux, les terrassements sont poursuivis activement au cours de l'automne 1961, pendant que les marchés définitifs à passer avec les entreprises choisies, sont établis par l'architecte.

- Tous ces retards et pertes de temps nous ont fait perdre l'espoir de voir les bâtiments terminés pour la rentrée de septembre 1962.

Seront-ils prêts pour celle de septembre 1963 ?

Application de la nouvelle loi scolaire. Cette loi, promise par le gouvernement de Gaulle pour 1959, a été votée le 31 décembre de cette année-là. D'abord, les circulaires d'application sortirent du courant de 1960 et au début de 1961. Les écoles intéressées se mirent à préparer leur dossier de demande de contrat.

La loi proposait plusieurs types de contrats, mais, suivant les directives reçues de Monseigneur, nous avons opté pour Sainte-Marthe de Périgueux, primaire et secondaire, pour le "contrat simple".

La Miséricorde de Bergerac, dont les locaux ne répondaient pas aux exigences légales, ne put demander un contrat qu'après l'entrée en jouissance du nouveau du Sannier. (voir p. 40 et 41) (et p. 43)

Première inspection de l'école St-Marthe, primaire, à Périgueux. Le 19 avril 1961, visite de l'inspecteur primaire dont dépend notre école, M. François de Sales, la directrice, le reçoit. Visite bienveillante de l'ensemble. Malgré les lenteurs apportées à l'application de la loi et les multiples difficultés rencontrées pour la constitution des dossiers, des contrats sont signés dans des proportions très variables selon les départements.

Contrat - simple passé par l'école primaire Sainte-Marthe, Périgueux. Le contrat - simple est signé par le Préfet de la Dordogne, Monsieur Bissière, le 31 mai 1961, pour six classes primaires. Au mois d'août, un avenant est déposé et accepté pour l'adjonction d'une 7^e classe sous contrat.

Les maîtresses intéressées, dont deux femmes religieuses, commencent à préparer le certificat d'aptitude Pédagogique.

Certificat d'aptitude Pédagogique - Le 30 septembre 1961, sont reçues à l'écrit du C.A.P. : M^{lle} St-Jeanne Parnis (cl. de 6^e et 7^e prim.) et Madame Chazeau (cl. de cours élémentaire, 1^{re} année).

Passaient des deux sœurs chargées de classes sous contrat :

S^r Agnès de Jéus (Germaine Prieux) et
S^r Jeanne (Anne Marie Carrière) ; elles reçoivent
leurs premiers honoraires le 13 novembre 1961.

Conformément au sens de la loi, les bourses sont
abaissées.

Le 24 novembre 1961 - S^r Jeanne passe avec succès l'oral du
C. A. P. ;

puis, le 29 nov^r, Madame Gravière (cl. cours moyen, 1^{re} année)

le 8 décembre, Madame Dubois (classe enfantine)

Les deux dernières, ayant dépassé quarante ans, sont
dispensées des épreuves écrites et ne passent que l'oral.

Le 15 décembre, enfin, Madame Chugeau subit à
son tour, et avec succès, les épreuves orales.

Journée d'initiation des sourds-muets du diocèse (v. p. 51)
Le dimanche 2 juillet, deuxième journée des sourds-
muets, présidée effectivement par Monseigneur.
Messe à 11 heures, de notre chapelle, célébrée par
Monsieur l'abbé Chironville, suivie du déjeuner.

Vente de la maison, dite "Externat", à la Miséricorde de Bergerac,
le 8 juillet, par la S. C. J. B. représentée par son
Président, Monsieur Beaupuy, en l'étude de M^e Jouhet.

Achat du Saurvoir (v. p. 40). Signature de l'acte, le 12 juillet 61,
en l'étude de M^e Sourmais, par M^{lle} M. Françoise
(voir bas p. 70)

Retraites Générales :

4 - 11 août , prêchées toutes les deux
19 - 26 août par le R. P. Schapert.

Cérémonie de Vêture, le 11 août 1961 :

Tomazita Istariç	:	S: Maria - Martina
Anne Marie Chouron	:	S: Louise - Marie
Margarita Cuervo	:	S: Marie - José
Jacqueline Field	:	S: Thérèse - Marguerite

Indults du 10 octobre 1961, pour renouvellement tréismat de supérieures.
Vente maison dite "Bethanie" à Bergerac.

L'acte est signé par M^{re} Marie-Françoise, le 23 octobre 1961, en l'étude de M^e Martines, notaire à La Rochechalaix.

Indults (H) du 25 oct^r 61, reçu le 4 nov^r autorisant ventes et emprunts Périg^x,
Cloche d'Agen prêtée pour la chapelle provisoire de Charniers. P. B. et Périg^x

Monsieur l'Abbe Beaupuy, curé de Charniers, neveu de M^{re} Elise Marie, étant venu demander à emprunter la grosse cloche du Chœur pour la chapelle provisoire de sa nouvelle paroisse, on lui propose à la place, celle d'Agen. Il la fait prendre le 2 nov^r par des ouvriers de l'entreprise Briquet -

Visite de la maison de Miranda de Arga, Juvenat d'Espagne, par H. R. M^{re}, accompagné de M^{re} M. Hermann, (26 octobre - 7 novembre) -

Décès de Monsieur l'Abbe Jean Pourmagne, le 29 novembre 1961 à l'âge de soixante ans. Le prêtre, Professeur au Collège St-Joseph de Périgueux, était un familier de Sainte-Marthe. Pendant de longues années, c'est-à-dire depuis son retour de captivité jusqu'à ces derniers mois, il avait célébré sa Messe à St-Marthe, puis à Jeanne d'Arc. Professeur d'anglais, il faisait chaque année, aux grandes vacances, un séjour en Angleterre où il aimait à visiter nos communautés. (voir sem^{re} Rel. des 2 et 9-12.61).

Décès de sœur Bathilde Mennet, le 22 décembre 1961, à la Miséricorde de Bergerac. Née le 10 mai 1847, elle avait fait Profession le 30 septembre 1902.

Bulle d'indiction du Concile, le 25 décembre 1961, pour l'année 1962.

1962

Termeture de l'Hospice d'Uznet, décidée en Conseil le 8 janvier. La Supérieure, Mère Edwige Lathus, âgée et de santé très délicate, ne peut plus assurer la direction de sa communauté et de l'hospice. Nous n'avons personne pour la remplacer; les sœurs qui la secondent sont, elles aussi, bien fatiguées. Nous sommes donc obligées d'abandonner cette maison où nous ne pouvons plus assurer comme il faut la bonne marche de l'œuvre.

Des pourparlers de vente à la commune d'Uznet sont engagés fin janvier. (v. p. 62. 77. 104)

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 13 janvier.

Semaine de prières pour l'Unité. 18-25 janvier.

Cette année, à l'approche du Concile, l'octave de prière pour l'Unité revêt une plus grande solennité. A Périgueux et dans le diocèse, plusieurs réunions sont organisées, entre autres, le 17 janvier, Conférence du R. P. Wenger, A. A. sur l'Assemblée de New Delhi à laquelle il a assisté.

Puis, le 24, de la chapelle du Centre Hospitalier de Périgueux, veillée de prières. Messieurs les Pasteurs prennent part à ces réunions.

Indults reçus : le 29 janvier, pour S^r Emile,
le 13 février, pour S^r Marie-Xavier.

"Motu proprio" de la sainteté Jean XXIII convoquant le Concile pour le 11 octobre de cette année 1962.

Cérémonie de Vœux perpétuels, Vœux temporaires et Vêture, le 11 février 1962.
La retraite préparatoire est prêchée par le R. Père Paik S. J.

Ont fait leurs Vœux perpétuels :

Sœur Marie de Lourdes

Sœur Marie Adèle

Sœur Anne Bertrude

Sœur S^t Brigitte

Sœur Marie-Dominique

Sœur Marie-Rose

Sœur S^t Jeanne

Vœux temporaires :

Sœur Juana Maria

À pris l'Habit :

Mary Carmen Turbide : Sœur Julia Maria

Retraite des sœurs de colonies et maisons de vacances, prêchée par le R. P. Nadon S. J., du 26 février au 5 mars.

Décès de Mère Marthe de Jésus Monge, le 5 mars 1962, à l'Asile Beaufort, dont elle avait été la supérieure. Née le 4 décembre 1878, elle avait fait Profession le 29 septembre 1913. Elle avait été Maitresse des Novices de 1938 à 1946.

Bénédiction et pose de la première pierre des nouveaux bâtiments du pensionnat, le jeudi 8 mars 1962, par Mgr Georges Louis, évêque de Périgueux, assisté de Monsieur le Chanoine Briquet, Vicaire général et Directeur Diocésain de l'Enseignement libre, en présence de Monsieur le Chanoine Ciprie, notre Aumônier, Monsieur l'Abbé Dupuis de St Cyr, Curé de la Cité, Monsieur l'Abbé Vergnaud, vicaire, Monsieur Barrière, maire de Périgueux, Mrs Berthon et Bourgois, adjoints, Mrs Nicolaïff, président de l'Association d'Education Populaire, Beaudry, trésorier de l'A.P.E.L., Monsieur Guthmann, architecte, Mrs Briquet, Meynard et Doideau, entrepreneurs, des contremaîtres et ouvriers du chantier.

La Congrégation était représentée par la C. R. M. Marie de Jésus Petitjean-Roget, Supérieure Générale en charge, entourée de la R. Mère Marie-Immanuel Astouet, 1^{re} Assistante et ancienne supérieure générale, Mère Thérèse de l'Infant-Jésus, assistante et maîtresse des novices, Mère St Germain Tredon, économme générale, des religieuses de la Maison-Mère, et des autres communautés de Périgueux, des professeurs, d'anciennes élèves et personnes amies, enfin des élèves de l'Établissement.

Monsieur Guthmann, architecte, lit le texte inscrit sur le parchemin avant qu'il soit enfermé dans un tube de cuivre avec

Le tube est alors scellé de la pierre. Monseigneur bénit celle-ci et prononce une courte allocution, dégagant le sens de cette petite cérémonie et disant son espoir de voir les bâtiments bientôt terminés afin de poursuivre auprès d'un plus grand nombre de jeunes une œuvre d'éducation chrétienne qui est si urgente à notre époque.

Avant de les laisser se disperser, on invite ces messieurs à se réunir autour de Mgr, au réfectoire des internes où le champagne leur est servi -

Séssion de Pastorale Liturgique pour les prêtres du diocèse

À l'occasion de la session de pastorale liturgique qui s'est tenue au Grand Séminaire de Périgueux, du 12 au 14 mars, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque et la direction de Monsieur le Chanoine Martinot, Professeur à l'Inst.^t Cath. de Toulouse, Dir.^r du C. de Pastorale Lit., les religieuses du diocèse ont eu, elles aussi, le 15 mars, une matinée de travail, également présidée par Mgr - Après les comptes-rendus des enquêtes faites auprès des religieuses, M^{lle} Ch. Martinot dégagait la cause de l'assistance toujours décroissante à la messe dominicale. Ce n'est plus actuellement

Jubile

une contrainte du milieu, mais une démarche âtre des personnelle. Il faut donc qu'à l'habitude succède la conviction, et beaucoup de chrétiens ignorent ce qu'est la messe. Pour faire naître le besoin de la messe, besoin que ressentent les chrétiens engagés, il faut que nous, religieuses, nous réappropriions la messe afin de la vivre et de la faire vivre. Ainsi, seulement, nous trouverons les accents qui persuadent.

Accor

Comment connaître la messe chaque jour un peu mieux ? Notre connaissance en est trop

Vieite

livresque. Or, pour répondre à l'attente des hommes d'aujourd'hui, nous devons étudier la messe à partir des textes de la liturgie

Sem.

et de l'ordinaire approfondis par la méditation personnelle - et à partir de la Bible, qui est la vraie source de la liturgie et de la vie chrétienne.

Dans cette mesure, nous deviendrons capables de présenter la messe. C'est d'ailleurs tout le problème de la pédagogie de la foi.

que Rel. les salles nombre elle a été ret -

Bénédiction et pose de la première pierre des nouveaux bâtiments du pensionnat, le jeudi 8 mars 1962, par Mgr Georges Louis, évêque de Périgueux, assisté de Monsieur le Chanoine Briquet, Vicaire général et Directeur Diocésain de l'Enseignement libre, en présence de Monsieur le Chanoine Espère, notre Annuaire, Monsieur l'abbé Dupuis de St Cyr, Curé de la Cité, Monsieur l'abbé Vergnaud, vicaire, Monsieur Barrière, maire de Périgueux, Mrs Berthon et Bourgois, adjoints, Mrs Nicolaïeff, président de l'Association d'Education Populaire, Beaudry, trésorier de l'A.P.E.L., Monsieur Guthmann, architecte, Mrs Briquet, Meynard et Doideau, entrepreneurs, des contremaîtres et ouvriers du chantier.

La Congrégation était représentée par la C.R.M. Marie de Jésus Petitjean-Roget, Supérieure Générale en charge, entourée de la R. Mère Marie-Immanuel Astouet, 1^{re} Assistante et ancienne supérieure générale, Mère Thérèse de l'Enfant-Jésus, assistante et maîtresse des novices, Mère St Germain Tredon, économme générale, des religieuses de la Maison-Mère, et des autres communautés de Périgueux, des professeurs, d'anciennes élèves et personnes amies, enfin des élèves de l'Établissement.

Monsieur Guthmann, architecte, lit le texte inscrit sur le parchemin avant qu'il soit enfermé dans un tube de cire avec

Le tube est alors scellé de la prière. Monseigneur bénit celle-ci et prononce une courte allocution, dégageant le sens de cette petite cérémonie et disant son espoir de voir les bâtiments bientôt terminés afin de poursuivre auprès d'un plus grand nombre de jeunes une œuvre d'éducation chrétienne qui est si urgente à notre époque.

Avant de les laisser se disperser, on invite ces messieurs à se réunir autour de Mgr, au réfectoire des internes où le champagne leur est servi -

regroupe qui
se, du 12
mon d'acquies-
ciment
Pastorale Lit.,
le 15 mars,
par Mgrs.
religieuses,
se toujours
actuellement

Jubilé

Novices, (16 mars 1937-1962) -
La veille, au noviciat, fête en présence de U.R. Mère
Dans la soirée, la communauté offre ses vœux à
Mère Thérèse, avec la bénédiction du 1^{er} Père obtenue
spécialement pour elle -
Le 16, Messes offertes à ses intentions. Le repas de
fête est reporté au lendemain, 17, fête de 1^{er} Patrick -

Accord pour le "cessé. h. feu" en Algérie, signé à Evian, le 18 mars.
mais ce n'est pas encore la paix, hélas!

Visite de la maison de Menton, par U.R. Mère accompagnée
de Mère Marie-Immanuel - (19-30 mars)

Semaine biblique à Périgueux - 30 mars - 8 avril. (v. 1^{re} Rel.)
Les différentes manifestations ont lieu dans les salles
du Palais des Fêtes, Avenue d'Aquitaine.
Journée spéciale des religieuses, le 8 avril. Un bon nombre
de religieuses du diocèse sont venues. Une Messe a été
célébrée pour elles, de la chapelle, à 12 heures -

52 1962

Referendum du 8 avril. Une forte majorité (65% des inscrits et 85% des votants), les accords d'Ivry du 18 mars sont approuvés.

Fondation de Pamplona. Depuis environ deux ans, nous cherchions le moyen d'ouvrir une nouvelle maison dans le nord de l'Espagne, à proximité de la frontière et de une grande ville. Nous avons même obtenu, en novembre 1959, de Monseigneur l'Evêque de St. Sébastien, l'autorisation de fonder dans cette ville, une maison de retraites pour personnes âgées.

Ce projet n'ayant pu aboutir, nous avons un moment envisagé d'accepter à Santander, le service d'une petite clinique qui nous était proposé. Nouvel échec.

Fallait-il donc renoncer définitivement à ce projet de fondation? renoncer à procurer à nos jeunes sœurs espagnoles les moyens de terminer leurs études en restant en communauté?

renoncer, enfin, aussi, à l'espoir de trouver une aide pécuniaire pour le juvénat de Miranda de Ebro, par le travail d'une autre maison?

Nous ne l'avons pas cru et, sur les indications de Monsieur le Vicairé général de Pamplona, nous avons porté nos recherches dans un quartier neuf ^{de cette ville} en pleine expansion, paroisse San Fermín. Il fallait choisir l'œuvre qui répondrait le mieux aux besoins de la population de ce quartier.

Nous avons proposé de commencer par une école maternelle. Le projet, très bien accueilli et encouragé par le Curé de la Paroisse, approuvé par Monseigneur l'Archevêque, a été alors étudié.

de plus près; des appuis bienveillants ont été promis et toutes les modalités de réalisation étant réunies, le Conseil s'est prononcé favorablement. (6 avril 1962).

- Quelques jours plus tard, 16 avril, Monseigneur l'Archevêque de Pamplona nous accordait l'autorisation canonique.

Il ne reste plus qu'à préparer l'ouverture de l'école, que l'on espère pouvoir faire en septembre ou octobre prochain.

Vente de l'ancien couvent de St Jacques, à Bergerac. Le dossier pour demander l'autorisation de vendre, à la Municipalité de Bergerac, est déposé à la Préfecture de la Dordogne, le 27 avril 1962. (Délib. du 6 avril)

Visite des maisons de Bois Colombes et d'Angleterre, par H. R. Mui, accompagné de Mère Marie-Immanuel (10 avril - 7 mai).
Retraite à Hadley Bourne, 24 avril - 1^{er} mai.

Voyage de Monseigneur à Rome pour sa visite "ad limina" (9-20 mai). Audience du Saint-Père, le 14 mai (voir "Semaine Religieuse" de Périgueux, du 26 mai 1962). Monseigneur qui était accompagné de M^{re} le Chanoine Briquet, Vicaire général, s'est arrêté quelques jours à Menton, au retour.

Retraite des Supérieures, à St-Lazare, R. P. Rodon, S. J. - 15-22 mai.

Rappel des Soeurs de l'Hôpital de Chiviers, décidé le 30 mai 1962. Nos difficultés de personnel amènent le Conseil à prendre cette périlleuse décision. Le Directeur Départemental de la Santé et le Maire de Chiviers sont avertis aussitôt. Le délai de préavis se terminera au 1^{er} décembre.

Journée d'Amitié des Sourds-Muets, dimanche 1^{er} juillet.

Il y a plus de quatre-vingts. La Messe se dit à la Cité; les réceptions et le dîner ont lieu ici.

Emprunt au Crédit Foncier pour le bâtiment en cours d'édification.
Le 3 juillet, visite longue et minutieuse de l'Inspecteur chargé de l'enquête.

Décès de Sœur Bernadette Dussoutour, le 5 juillet, à l'Hôpital de Bergerac. Née le 18 septembre 1871, elle avait fait Profession le 6 avril 1895.

Indult de secularisation, reçu le 12 juillet, pour Madeleine Lavarand, Sœur Jean-Cloude, demandé à sa requête.

Nouvelle Vierge placée à la salle de communauté, à la maison-mère le 30 juillet. Cette statue, de bois sculpté doré et argenté, a été achetée chez un antiquaire d'Agès comme étant du 17^e siècle. Monsieur Secret la verra plus tard et donnera son avis: selon lui, la statue est du début du 19^e siècle.

Retraites générales:

4 - 11 août

17 - 24 août

prêchées toutes les deux
par le R. P. Rodon.

Cérémonie de Vêture - samedi 11 août:

Lucette Mère : S. M. St Anne

Cécile Bern : S. M. Bernadette

Centenaire de la Fondatrice de la Congrégation du Sacrement et de la St Vierge.
Mère du Bourg, commémoré le dimanche 26 août,
à la Souveraine (Creuse), N. R. M. Marie de Jésus y

est allée avec M^{lle} St Germain, economo générale et M^{re} Marie-Françoise, supérieure de la Miséricorde.

Inauguration de la statue de Ténison, sur les Allées de Courmes, à Périgueux le dimanche 9 septembre.

Messe à la cathédrale célébrée par Monseigneur, sermon par le R. P. Schafert, S. J., puis cérémonie officielle de l'inauguration. (voir Sem^{re} Rel.^{re} 15 sept.)

Fondation de Pomplona (voir p. 52) - Les travaux d'adaptation du vaste rez-de-chaussée loué pour les classes sont loin d'être achevés, le 20 août, lorsque la petite communauté, composée pour l'instant de deux religieuses, arrive à Pomplona et s'installe dans l'appartement où elle devra loger provisoirement.

Les aménagements des locaux scolaires se poursuivent activement pendant le mois de septembre, tandis que les inscriptions d'enfants sont de plus en plus nombreuses.

L'école s'ouvre le 2 octobre avec un effectif de plus de cent élèves : petits garçons de trois ans à la première Communion, petites filles de trois à dix ans. La maîtresse titulaire assure l'enseignement des aînées, une religieuse et deux grandes juvénistes se partagent les autres.

Trois autres juvénistes sont venues également de Miranda-de-Argea et font leur première année d'études à l'école Normale de l'Eglise.

En dépit des difficultés inhérentes à toute fondation, les personnes arrivées dévouées à la Congrégation, nous affirment que l'œuvre, modeste à ses débuts, est appelée à prospérer et à se développer.

1962

Concile Oecuménique Vatican II - A l'approche du Concile qui doit s'ouvrir à Rome le 11 octobre, Monseigneur l'évêque répondant à l'appel du S^t Père, a ordonné une neuvaine à l'Esprit-Saint, du 2 au 11 octobre.

Il a demandé également une veillée de prières dans le cours de la neuvaine. Elle a lieu à S^t Front le dimanche 7 octobre. Le même jour, à la Messe de 11^h 15, Monseigneur s'est adressé aux fidèles avant de partir pour le Concile.

Le jeudi 11, à 10 heures, sonnerie des cloches prescrite par Monseigneur, puis à la cathédrale, Messe des enfants à peu près à l'heure où commence la Messe du Concile à S^t Pierre de Rome.

À 18 heures, Messe des Jeunes pour les élèves de la 4^e aux classes terminales.

À la Maison-Mère, grâce à un poste de télévision qui nous a été prêté gracieusement pour la circonstance, la communauté a pu voir le déroulement des cérémonies si belles et si impressionnantes qui ont marqué à Rome l'ouverture du Concile Vatican II.

Impressions pour les constructions en cours (voir p. 54).

Le dossier pour demande d'autorisation a été déposé à la Préfecture de la Dordogne le 17 octobre.

Contrats passés en application de la loi scolaire de décembre 1959
École Primaire. (voir p. 45 et 46)

Le 3 mai 1962 : Examen écrit pour le C.A.P., de :
S^t Agnès de Jésus (Gemmaire Rieux). Cst élève, 2^e année
et M^{lle} M. th. Durand. Cours moyen 2^e année

Le 8, on apprend qu'elles sont reçues : reste l'oral.
La maîtresse de la 7^e classe sous contrat (voir bas p. 45),
une 2^e classe de cours moyen 2^e année, (voir plus loin)

n'étant encore que stagiaire, ne pourra se présenter au Certificat d'Adaptation Pédagogique qu'à la fin de l'année scolaire 1962-1963.

Le 28 mai, l'Inspecteur Primaire vient inspecter 3 classes pour l'agrément : les deux cours moyens 2^e année et le cours élémentaire 2^e année.

L'effectif de la classe enfantine dépassant largement 50, le 25 juin 1962, il a été demandé un avenant au contrat, pour :

une 2^e classe enfantine (Jardins d'Infants) pour l'année scolaire 62-63, avec comme titulaire : M^{lle} Marie André Desvieux et pour une classe de "Fin d'Etudes" substituée à la 2^e classe de cours moyen 2^e année (voir bas p. 56).

Le 22 octobre, l'Avenant demandé a été signé.

École Secondaire - A la suite de la demande faite le 28 octobre 1960, les projets de contrat simple ont été déposés à l'Inspection Académique de la Dordogne en mai 1961, par la directrice de l'école secondaire, Sœur S^t Jean Berchmans, (Geneviève Calès), pour les classes de 6^e à 2^{nde} comprise.

Comme pour la primaire, la demande était signée par la Directrice et par Monsieur Nicolaëff, président de l'Association d'Education Populaire de l'école. L'effectif n'atteignant pas 20 élèves en 1^{re} et en philosophie, ces deux classes ne peuvent faire l'objet d'un contrat.

Certains professeurs ayant quitté l'établissement sont remplacés, à la rentrée de septembre 61, par d'autres qui ne possèdent pas les diplômes requis. Cela oblige à demander une réduction temporaire du secteur sous contrat, limitée aux classes de 6^e et 5^e.

Le 11 septembre 1961, une lettre de M. l'Inspecteur d'Académie

1962

avait fait connaître qu'un avis favorable à la signature du contrat avait été donné par les autorités locales et le dossier transmis à l'Administration Supérieure.

Le Comité national de conciliation ayant également donné son avis favorable, la décision ministérielle accordant le bénéfice du contrat simple à l'école secondaire, a été signée le 22 mars 1962.

Le 11 mai, commence l'inspection d'où dépend l'agrément des Professeurs des classes de 6^e et 5^e, (secteur sous contrat). Ce sont :

Madame Reynier : français - latin
 Mademoiselle Berrier : anglais
 Madame Labadie : mathématiques
 Mademoiselle Martin : dessin - travaux manuels
 Mlle Colette Guichard - Deschamps : éducation musicale
 - À part Madame Reynier, qui enseigne dans l'établissement depuis quinze ans, tous ces professeurs sont des anciennes élèves.

Les inspections sont faites par Monsieur Davesnes, Inspecteur d'Académie, accompagné d'un professeur de lycée. Elles se passent dans une atmosphère de bienveillance et de cordialité toute simple qui a facilité la tâche de chacune.

Quelques jours plus tard, 22 mai 1962, on recevait le contrat, signé le 21 par le Secrétaire Général de la Préfecture, pour le Préfet, Monsieur Loubelle.
 - Ce contrat est accordé pour toutes les classes, sauf 1^{er} et philo - et à compter du 15 sept^r 1960. pour une période de trois ans.

Vente de l'ancien couvent de St. Jacques, à Bergerac - réalisée fin décembre 1962. Décret autorisation daté du 8 septembre 62.

Referendum pour le mode d'élection du Président de la République, le 28 octobre 1962. Le pays s'étant prononcé en faveur du projet de loi proposé par le général de Gaulle :

pour le "oui" : 46,50 % des inscrits - 62,10 % des votants
 pour le "non" : 28,40 % des inscrits - 37,90 % des votants

le président de la République sera élu dorénavant au suffrage universel.

Voyage en Espagne de Notre Révérende Mère et Mère Marie-Immanuel qui vont visiter la nouvelle fondation - 31 oct^e - 7 nov^e (v.p. 55)

Décès de Monsieur l'Abbe Lacoste, curé de St Aubin d'Esnet, le 10 novembre. C'était un grand ami de la colonie de vacances.

Saint. Joseph au Canon de la Messe. Décret de la Sacre Congrégation des Rites, du 13 novembre, qui décide, en vertu de la volonté du Souverain Pontife, l'insertion du nom de St. Joseph, au "Communicantes" aussitôt après la St. Vierge.

Elections Législatives (18 et 25 novembre). L'Assemblée nationale ayant été dissoute le 6 octobre, de nouvelles élections ont lieu le 18 novembre et, pour les circonscriptions où il y a eu ballottage, le 25 également.

Clôture de la 1^{re} session du Concile Vatican II, le 8 décembre. Le Saint. Père, dont la santé a donné récemment de graves inquiétudes, vient, après la Messe prononcer l'allocution de clôture.

Monseigneur de Périgieux rentre le 11.

1962

Paroisse St Etienne de la Cité. Monsieur l'Abbi Dupin de St Cyr, curé de la Cité, nommé à Villars, quitte Périgueux le 26 novembre. Son successeur, M^r l'Abbi Sabouret, est installé le 2 décembre.

Retrait des sœurs de l'Hôpital de Chiviers, début décembre 1962. Le manque de sujets aptes aux services hospitaliers se réduisant, il a fallu se résoudre à retirer les sœurs de l'hôpital de Chiviers, mesure pénible que les circonstances imposaient. Les sœurs quittent Chiviers ds les premiers jours de décembre, laissant des regrets qui seront très délicatement exprimés ds un article du Docteur Durieux, paru ds le bulletin paroissial.

Indult de sécularisation pour S^r Emile, Jeanne Pinsard. du 4 décembre, qui l'autorise, comme elle en a manifesté le désir, de quitter la Congrégation sans attendre la fin de sa septième année de vœux temporaires (un Indult précédent, du 22.1.62, avait autorisé exceptionnellement cette 7^e année) -

Dimanche International de la Paix - le 16 décembre.

Décès de Mère S^r Felix Jacquet. Lagrèze, à la Maison Mère le 18 décembre 1962. Née le 23 novembre 1872, elle avait fait ses premiers vœux le 6 sept^{br} 1897. Après avoir travaillé longtemps dans nos maisons d'Angleterre, où elle avait été envoyée quelques années après la fondation, elle était depuis près de dix ans à la Maison-mère où elle n'a cessé d'édifier celles qui l'approchaient.

1963

Circulaires de Notre Révérende Mère, datées du 11 janvier.

Semaine de l'Unité - 18-25 janvier.

Le 18, prière commune pour l'Unité de la chapelle du Centre Hospitalier.

Le 25, au Palais des Têtes, conférence du Pasteur Hébert Roux Observateur de l'Alliance Réformée mondiale à la première session du Concile : "Conditions et obstacles à l'Unité des Chrétiens".

Cérémonie de Profession, le 11 février.

Ont prononcé leurs Vœux perpétuels : -

S: M. Francisca

S: S: Pierre

et ses premiers vœux :

S: Anne - Veronique

La retraite préparatoire a été donnée par le R. P. Paile S. J.

Monsieur, l'Abbi Walter, archiviste de l'évêché qui nous disait la Vresse de communauté bien régulièrement chaque matin depuis plusieurs années, (M: l'Annonciation ne pouvant plus l'assurer lui-même) - tombe malade et doit entrer à la clinique, après avoir été soigné ici à l'Annonciation quelques jours. Son état ne s'améliorant pas, on prévient sa famille. Vocation tardive, il était veuf lorsqu'il est entré de les Ordres. Son fils et sa fille viennent de Strasbourg et de Nancy pour le chercher.

Ils quittent Périgueux le 11 au soir.

Son départ nous laisse de un grand embarras.

Monsieur le Chanoine Laronge, qui disait la 1^{re} Messe.

remplace, depuis plusieurs mois, l'Annoncier de la Visitation malade lui aussi. Monsieur l'Annoncier, le Chanoine Epierre ne peut absolument pas célébrer sa Messe de bonne heure. Pendant tout le Carême, les sœurs ^{du pensionnat et de la cuisine} seront souvent privées de Messe, l'évêché n'ayant personne à nous donner ou à envoyer à la Visitation.

Epidémie de grippe. L'hiver, particulièrement froid et prolongé cette année, amène une épidémie de grippe qui atteint successivement presque toutes les sœurs de la communauté et du noviciat. Quelques cas, avec rechutes ou complications, dureront jusqu'à fin mars.

Décès de sœur Clémence Bonissonnie, le 13 février, à Latourblanche. Née le 11 avril 1881, elle avait fait ses premiers vœux le 12 septembre 1905.

Retraite des sœurs de Colonies et Maisons de Vacances -
prêchée par le R. P. Depauch, ^{de Buzet} du 2 au 9 mars.

Vente Eymet. Signature de la promesse de vente, par Mère Edwige et le maire d'Eymet, le 9 mars. Mère S^t Geneviève et Mère S^t Germain y sont allées. Le dossier pour demande d'autorisation est déposé à la Préfecture de la Dordogne le 6 avril. (v. p. 48.77. 104)

Voyage à Menton, de Notre R. Mère et Mère M. Emmanuel
28 mars au 9 avril

Voyage en Espagne de S^t Marie-Veronique pour montrer les films faits de nos maisons de France et en prendre autres.

Retraite des Supérieures, prêchée par le R. P. Dejeux S. J.
du 16 au 23 avril.

Le 24 avril, réunion du Conseil, avec Mère S^t Germain, Econome générale et les trois supérieures d'Angleterre : Mère Cécile, Mère S^t Christophe et Mère Marie de l'Enfant-Jésus.
1°) - Il est décidé que tous les biens, meubles et immeubles, possédés par la Congrégation, en Angleterre, seront groupés sous les mêmes noms :

Mère Cécile Debrue

Mère S^t Christophe Griffey

Mère Marie de l'Enfant-Jésus. M^c Inerney

Soeur Veronica Earley

et à l'adresse de "Hadley Bourne" Dury Road. Barnet.

2°) - Mère S^t Christophe Griffey, supérieure à Hadley Bourne, est désignée comme Déléguée de la Supérieure Générale, pour servir d'intermédiaire entre la Congrégation et l'Union des Supérieures infirmes en Angleterre.

3°) - La question d'un noviciat en Angleterre est évoquée, ainsi que les préoccupations du moment au sujet de l'avenir de la maison de Rottingdean.

Maladie et mort du S^t Père - Jean XXIII -

Depuis quelques jours, nous suivions avec une angoisse immense les étapes de sa douloureuse maladie. La prière de ses fils n'a pu obtenir le grand miracle sollicité et, au soir du 3 juin, lundi de Pentecôte, à la fin d'une Messe célébrée sur la Place S^t Pierre, devant une foule immense à laquelle s'unissaient tous les auditeurs de la radio, le bon Pape Jean s'est éteint doucement. La veille, une de ses dernières paroles avait été un appel à l'unité : "Ut unum sint", ultime message laissé au monde.

Conclave pour l'élection du nouveau Pape - 20 et 21 juin -

Le vendredi 21 juin, Tête du Sacre-Cœur, on apprend vers midi, l'élection du Cardinal Montini, archevêque de Milan, ancien collaborateur de Pie XII, qui prend le nom de Paul VI.

Un poste de C.V. ne ayant été prêtée encore, nous regardons la grandiose cérémonie du couronnement qui s'est déroulée dans la soirée du dimanche 30 juin, sur la Place St-Pierre.

Décès de Sœur Marie-Angéline Malafaye, à Beaufort, après quelques mois de grandes souffrances.

Née le 4 février 1902, elle avait fait ses premiers voeux le 12 septembre 1924.

Voyage en Angleterre de Notre-R. Mère et Mère M. Emmanuel, du 11 au 28 juillet.

Dans le courant du mois de juin, S. M. Véronique y était allée pour montrer les films de nos maisons et en faire sur les pensionnats d'Angleterre.

Journée d'amitié des sourds-muets, le dimanche 21 juillet, très bien réussie.

Retraites générales : 4-11 août et 17-24 août, prêchées toutes les deux par le R. P. ^{de Bugh} Depuech, S. J.

Cérémonie de Vêture et Profession, dimanche 11 août.

Vêture :

Huguette Pinardel : S. Marie-Pascal

Marie-Alice Durand : S. Louis de Gonzague

M^{lle} Rosario Goyeneste : S. Maria-Angèles

1^{ers} Vœux :

Sœur Paul. Marie Last
 S^r Maria Martina Ustariz
 S^r Marie - José Cuervo

Monseigneur ayant eu un fort malaise hier soir, nous craignons qu'il ne puisse présider la cérémonie. Il vient à l'heure habituelle, mais il donne des signes d'une très grande fatigue qui nous inquiète. Il fait quand même la cérémonie et célèbre la Messe. Monsieur le Chanoine Laronge a distribué la 1^{re} Communion à sa place. Sermon par le R. Père Depuch.

Décès de Sœur Marie de la Croix Longueyron, à la Maison de Retraite de la Madeleine, à Bergerac. le 24 août.
 Née le 16 février 1879. elle avait fait ses premiers vœux le 6 avril 1922.

Contributions réclamées par la Direction diocésaine de l'Enseignement libre - Conseil du 25 août.

La note reçue par la M^{re} Econome est examinée en Conseil. L'avis des Consoeillères est unanime. H. R. Minverra Mgr l'Evêque pour le lui exposer.

Il nous est impossible de faire les versements demandés parce que :

- 1°) un bon nombre de nos professeurs ne sont pas sous contrat et que leur traitement a été fortement relevé - pour l'une d'entre elles : il a été aligné sur la base des traitements de celles qui sont sous contrat.
- 2°) depuis deux ans, la construction de Périgueux et l'achat du terrain à Bergerac nous ont obligés à contracter de très lourdes dettes -

de plus, l'entretien des bâtiments a toujours été à notre charge -

- et nous faisons nous-mêmes un très gros effort pour l'équipement scientifique.

3°) nous estimons que la Congrégation a donné d'avance largement la contribution demandée, sans rien recevoir du diocèse.

Ex. Ecole de Mussidan, vendue, mais à demi en ruines.

Ribérac ?

Mère S^{te} Germain a vu Monsieur Briquet qui consent à réduire à 1.500 F. notre contribution pour revaloriser les traitements des maîtres qui ne sont pas sous-contrat. Nos professeurs qui sont dans ce cas bénéficieront de cette mesure; la Caisse diocésaine leur versera un complément de salaire.

Dées S^{te} S^{te} Denis, à la Maison de Retraite. La Madeleine, Bergerac.
Née le 11 juillet 1892, elle avait fait ses premiers voeux le 10 septembre 1921.

Indult du 16 septembre, autorisant à nouveau, pour cinq ans, le séjour du Noviciat à S^{te} Lavin.

Monsieur l'Abbé Célerier est désigné par Monseigneur pour faire les catéchismes au pensionnat.
Il prendra ses fonctions à la rentrée et commencera à célébrer la Messe de communauté à la mi-septembre.

Bénédiction des nouveaux bâtiments, au pensionnat de Périgueux

- Après avoir occupé dix-sept ans l'immeuble du boulevard de Vézère, laissé libre par le départ des Mères Ursulines en 1946, les classes secondaires peuvent, enfin, s'installer dans des locaux parfaitement conformes aux exigences actuelles (voir p. 42 et 50).

- La clinique Trancheville, qui a acheté les bâtiments du boulevard de Vézère, doit réserver, à l'usage de la communauté, la partie où se trouve la chapelle de Notre-Dame du Grand-Pouvoir. L'image vénérée restera donc là où elle est honorée depuis si longtemps par les nombreuses anciennes élèves de l'Institution Jeanne d'Arc.

- Malgré le travail considérable occasionné par le déménagement du boulevard de Vézère et l'installation rue des Gladiateurs, l'essentiel est prêt pour la date de la rentrée, (le 27). Dix-huit mois après la bénédiction de la première pierre (v. p. 50) Monseigneur Georges Louis, notre évêque, procède à la bénédiction des nouveaux bâtiments, le samedi 21 septembre 1963.

La cérémonie a été fixée à 14 heures. Étaient présents, entourant Monseigneur : Monsieur le Chanoine Briquet, directeur de l'enseignement libre, Monsieur le Chanoine Laronze, professeur au Collège St-Joseph, qui nous assure la première Messe chaque jour et nous est bien dévoué, Monsieur l'Abbe Sabouret, curé de la Cité, et son vicaire, Monsieur l'Abbe Vergnaud, si dévoué lui aussi, Monsieur l'Abbe Chinouilh, professeur à St-Joseph, Monsieur l'Abbe Céleri, nouvellement chargé des cours d'Instruction religieuse aux élèves -

Monsieur le Chanoine Lefèvre, notre Aumônier, qui ne peut plus exercer que très peu de ministère, n'a pu venir, à cause de son état de santé.

Monsieur Guthmann architecte, qui a dirigé les travaux avec tant de compétence, et Madame Guthmann M^{re} Briquet, Doideau et les principaux entrepreneurs. Monsieur le Maire, absent de Périgueux, s'était excusé. M^{re} Berthou et Bourgois, adjoints, le représentaient.

De nombreux parents d'élèves et amis de l'école, au premier rang les membres de l'A.E.P. et de l'A.P.L.

Les Directeurs et Directrices des établissements libres de la ville et diverses notabilités amies.

— Après la visite et la bénédiction des locaux, un champagne d'honneur a été offert aux invités dans la salle de réunion des professeurs, sous la présidence de Monseigneur qui a porté un toast.

Jusque tard dans la soirée, les visites ont continué chacun admirant cette belle réalisation et félicitant la Mère Economie Générale d'un résultat qui dépasse les espérances.

La grande salle des fêtes, qui pourra occasionnellement servir de chapelle de secours, n'est pas achevée, mais elle sera terminée dans le courant du trimestre.

Nous avons demandé à Monsieur le Maire, de vouloir bien faire niveler et bitumer la nouvelle cour de récréation destinée aux élèves de l'enseignement secondaire, prise sur le jardin. Notre requête a reçu un accueil favorable, les travaux ont été exécutés aux frais de la ville.

Chapelle Maison. Mère - Notre chapelle ayant été consacrée le 6 octobre 1856, sous le patronage de S^{te} Immaculée Conception, un vitrail de la S^{te} Vierge avait été

placé primitivement au-dessus de l'autel.

En 1928, lors des travaux de restauration de la chapelle, deux ouvertures furent percées dans les murs latéraux, à droite et à gauche de l'autel, pour y placer un vitrail du Sacre-Cœur (nouveau) et celui de Notre-Dame. Tout le monde croyait que St. Marthe était titulaire de la chapelle et on désirait mettre une statue de notre St. Patronne dans une niche au centre.

Avant de laisser commander la statue, M. le Chanoine Roux, notre aumônier, demanda qu'on recherche dans les archives s'il n'y avait pas trace de la consécration de l'autel et de la chapelle. On ne trouva rien au secrétariat, le procès-verbal de la consécration étant gardé dans un coffret bien modeste, enfoui dans un placard de la sacristie à l'insu de toutes.

C'est seulement dans le courant de l'été de cette année 1963 qu'il y a été découvert et placé aux archives.

Cependant, ayant eu la pensée qu'il pouvait rester à l'évêché un souvenir de la consécration, Monsieur le Chanoine Roux demanda à M. le Ch. Mayfonade, chancelier, de faire des recherches à ce sujet. Celui-ci trouva le procès-verbal qui révéla que la chapelle était dédiée à l'Immaculée Conception. Mais on exécuta quand même le projet et la statue de Sainte Marthe prit la place du titulaire de la chapelle où elle est restée jusqu'à cette année.

Une statue de N. D. ayant été offerte par les communantes à N. R. M. Marie de Jésus, celle de St. Marthe a été descendue le 25 septembre et placée dans le grand couloir.

Quelques semaines plus tard (14 déc^{bre}) une autre statue de St. Marthe, moins grande, venant de la chapelle

1963

de l'hôpital de Ribérac, a pris place, sur le socle de droite, en face de S^t Joseph, au niveau de la table de communion.

Ouverture de la 2^e session du Concile Oecuménique, 29 septembre
Le dimanche 29 septembre a eu lieu l'ouverture solennelle de la deuxième session du Concile à laquelle des millions de personnes ont pu s'unir, grâce à l'Éurovision qui a transmis intégralement la cérémonie. Un poste de L.V. nous ayant été prêté à nouveau, nous avons pu suivre l'ensemble de la cérémonie. Celle-ci a duré environ quatre heures, de 9 h $\frac{1}{2}$ à 13 h. (heure française) et a revêtu un caractère moins solennel que celle du 11 octobre 1962. Paul VI ayant voulu ainsi marquer que cette deuxième session n'est que la continuation de la première. Il n'y eut notamment pas de procession pour l'entrée des évêques de la basilique S^t Pierre. Après la Messe, célébrée par le Cardinal Liserant, doyen du Sacré Collège, (notre cardinal protecteur) le S^t Père a prononcé un discours en latin, puis a donné sa bénédiction que toutes reçoivent avec ferveur.

Décès de Delphine Legmanie, à Beaufort, le 9 octobre, de la soirée.
Âgée de 90 ans, elle avait passé de longues années dans la maison, comme pensionnaire(?) d'abord, comme aide à la protection de la jeune fille, lorsque nous avions cette œuvre et ensuite comme gardienne des plus jeunes de la classe enfantine. Depuis une quinzaine d'années, elle avait cessé toute activité. Sa santé déclinant de plus en plus, il avait fallu la faire hospitaliser à Beaufort, au mois d'août.

Mission de Bergerac. Ash et du Sauer. Décret d'autorisation: 21 octobre 1963
(v. p. 42 et 46)

Le 10 octobre, à Bordeaux, Jubilé du R.P. Paile S.F. dont on fête les soixante-dix ans de vie religieuse. Entré au noviciat à dix-sept ans, il a maintenant quatre-vingt-sept, ce qui ne l'empêche pas de se dévouer aux nombreuses communautés religieuses qui font appel à lui. Il est le confesseur extraordinaire de la Maison-mère et, depuis des années, donne au noviciat la retraite préparatoire à la cérémonie du 11 fév.

Mutuelle S^t Martin des Religieuses - La création de cet organisme, parallèle à celui qui existe pour les prêtres et les religieux, a été décidée, en principe, par l'Union des Supérieures Majeures, et approuvée par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France. Les premières correspondances échangées à ce sujet datent de 1961.

La Mutuelle a commencé à fonctionner au 1^{er} janvier de cette année, 1963, et les cotisations ont été payées pour la première fois, en septembre, pour 1963.

Le 12 août, le Conseil a désigné comme "Déléguées":
Mère S^t Germain, Leon. gén^l et M. S^t Geneviève, sec^g
"Suppléantes": S^t Marie Geneviève et S^t Philippe
"Secrétaire": Mère S^t Germain, sec^g adj^g S^t M. Geneviève
qui ont l'une et l'autre leur signature au C.C.P.

Notre groupe portera la dénomination, choisie par le conseil:
Groupe Mutualiste S^t Martha, 2 Pl. de la Cité - Périgueux -

En octobre, Mère S^t Germain et S^t Philippe ont assisté à la 1^{re} Assemblée Générale, à Paris.

Les premiers remboursements, pour l'année 1963, seront faits dans le courant du 4^e trimestre.

Circulaire de N.R. Mère, le 28 octobre, pour annoncer la réunion du Chapitre général de 1964 et les élections fixées au 4 avril.

1963

52

Voyage de Notre Révérende Mère en Espagne, avec Mère Marie-Emmanuel
29 octobre - 6 novembre. Visites des maisons de
Miranda de Arga (juvénat) et de Pamplune.
fondation toute récente.

Journée Diocésaine des Religieuses des trois Unions, le dimanche
3 novembre. Plus de cent participantes. Les réunions
et le déjeuner ont lieu à Sainte Marthe.

Indults autorisant un renouvellement de triennat pour quelques
supérieures, des 25 et 30 novembre 1963.

25 nov^r - 3^e triennat (1962.65) (pour l'année dernier,

M. Marie-Elizabeth, à Lihisac

M. S^r François-Régis, à S^t Georges

2^e triennat : 1963.66, pour :

Mère Cécile, à Barnet (Wood street)

M. Marie de l'Infant-Jésus, à Rottingdean

4^e triennat : 1963.66, pour :

Mère S^r Christophe à Barnet (Hadley B.)

M. S^r Elizabeth à Lataurblanche

Clôture de la 2^e session du Concile, le 4 Dec^r. Le S^r Père annonce son voyage en ^{en l'An} Sainte
Chapelle de la Maison. Mère : (voir p. 68.69.70), et chapelle
de secours dans le nouveau bâtiment du pensionnat
le 4 décembre, une statue de S^r Marthe, provenant
de la chapelle de l'Hôpital de Ribérac (enlevée avec
autorisation des Administrateurs à notre départ, en
décembre 1957) - a été placée dans la chapelle de la
Maison-mère. Celle de Notre-Dame qui occupait
le socle en face S^r Joseph, a été peinte, (sous la
direction de Mère Marie-Emmanuel), imitation
céramique, pour être mise dans la chapelle de secours,
à l'extrémité de la salle des fêtes au nouveau
bâtiment.

Première Messe célébrée dans la chapelle du nouveau bâtiment
le 8 Décembre 1963, à l'occasion de la fête annuelle
de l'Anniversaire des Anciennes élèves.
La Messe est célébrée sur un autel improvisé, celui
qui doit être érigé, n'est pas prêt. Il ne pourra
être placé que les derniers jours de décembre.

Conseil pour la Constitution des Groupes, les 28 et 29 Décembre
en vue de l'élection des Délégués au Chapitre d'avril 1964.

Contrats passés en application de la loi scolaire de Décembre 1959.

Miséricorde de Bergerac (voir p. 45).

I. Ecole primaire. La demande de contrat simple
a été déposée le 21 juin 1962, pour 5 classes :
CEP - CM2 - CM1 et CE2 - CE1 et C.P. - Cl. enf^{me} -
sollicitant l'entrée en vigueur en septembre 1962.

- Demande signée par Monsieur Gassie, président de l'A.E.P.
et par la directrice : S^{te} Marie-Henri (Renée Le Louque).

Le contrat est revenu signé le 25 mai 1963.

En début de juillet 1963, les traitements pour l'année
scolaire 1962-63 ont été versés aux professeurs.

Certificat d'Aptitude pédagogique -

- S^{te} S^{te} Marie (Andrée Cavalli), Classe enfantine,
a passé le C.A.P. avec succès (écrit, le 3 mai 1962,
oral le 9 mars 1963).

- Trois autres professeurs le préparent : Madame Calvez,
M^{lle}s Durand et Bernède. Cette dernière a déjà été
reçue à l'écrit.

II. Ecole secondaire. Demande de Contrat simple
déposée le 21 juin 1962, pour les classes de 6^e et 5^e :
sollicitant l'entrée en vigueur en septembre 1962.

74
1963

Demande signée par M^e Gasse, Président de l'A.E.P.
et par la directrice : M^{lle} M. Traneuse (Marguerite Blazy)
Le contrat est revenu signé le 1^{er} juillet 1963.

En début de ce mois de juillet 1963, les traitements
pour l'année 62-63 ont été versés aux professeurs.

- C. A. P. -

Mademoiselle Besson, professeur de français et latin,
en 6^e et 5^e, a passé avec succès le C. A. P.

(écrit le 3 mai 1962 - oral le 23 janvier 1963 -

Contrats scolaires - St. Marthe Périgueux

Ecole primaire (voir p. 56)

Le 17 janvier 1963, Mademoiselle Marie Thérèse Durand,
(cours moyen 2^e année) a passé brillamment les
épreuves orales du C. A. P.

Le 23 janvier 1963, S^{te} Agnès de Jésus (Germaine Picot)
(cours élémentaire 2^e année) a passé avec succès
l'oral du C. A. P.

À la rentrée de septembre 1963, l'école St. Marthe,
primaire, compte 8 classes sous contrat simple
avec 6 professeurs titulaires du C. A. P., dont deux
religieuses.

Ecole secondaire (v. p. 57 et 58)

En septembre 1963, un avenant a été demandé
pour inclure dans le secteur sous contrat, la
classe de 5^e moderne.

Une première inspection a eu lieu au début de décembre
par Monsieur Lachasse, nouvel Inspecteur d'Académie
en vue de l'agrément de Madame Salvat,
professeur de 5^e moderne. À la fin du trimestre
(décembre 1963) on n'en connaît pas encore le résultat.

Institution St^e Marthe Périgueux - Collaboration des familles et des anciennes élèves

Les "Cercles de Parents" qui, dans le diocèse, ont débuté à Sainte-Marthe, après un passage du R.P. Aden S.J. directeur de la revue "Parents et Maîtres" fonctionnent régulièrement depuis 1962.

Un des bons effets de ces contacts entre parents, professeurs et aumôniers a été d'amener les familles à s'intéresser davantage à la vie de l'école. L'équipe de direction des Cercles et les membres de l'Annuaire des anciennes élèves ont pris part active à la vente de charité des 5 et 8 décembre dernier. Ils projettent d'organiser eux-mêmes, en janvier, un dîner aux chandelles, premier essai de ce genre, désiré par les parents qui ont apprécié une rencontre plus simple, mais très familiale, au mois de novembre.

Achat propriété du Sauvage, à Bergerac, par la communauté de la Miséricorde. (voir p. 40 et 46).

Décret ministériel d'autorisation du 21 octobre 1963.

A la demande des sœurs du Sauvage, l'acte public définitif mentionné à l'article 3 du Décret, devait être passé avant le 31 Décembre de cette année.

Orverties dans le courant de décembre et priées de fixer une date, elles ont répondu qu'elles retardaient leur voyage de quelques semaines, à cause du mauvais temps.

1964

Retraite de nos sœurs d'Angleterre - à Hadley Bourne - du 1^{er} au 8 janvier

Pèlerinage du Saint-Père en Terre sainte - 4, 5 et 6 janvier

À la fin de son allocution à la cérémonie de clôture de la deuxième session du Concile, le 4 décembre dernier, le Saint-Père Paul VI avait annoncé son projet d'accomplir "très humblement et très brièvement un pèlerinage de prière et de pénitence aux Lieux saints en janvier"

Le voyage prévu a eu lieu les 4, 5 et 6 janvier. Des dizaines de millions d'auditeurs et de spectateurs de la radio et de la T.V. ont pu en suivre les différentes étapes.

Une fois de plus, un poste de télévision nous a été prêté; cela nous a permis de voir toutes les émissions et particulièrement d'"assister" à l'émouvante entrevue du S^t Père Paul VI et de la Sainteté Athénagoras 1^{er}, patriarche orthodoxe de Constantinople.

Circulaires habituelles de Notre Révérende Mère, le 11 janvier

Circulaire de N. R. Mère, le 14 janvier, relative aux élections des déléguées des groupes.

Fête de Notre-Dame du Grand-Pouvoir (v. p. 67). En raison des travaux en cours de l'immeuble du boulevard de Vésone, acheté par la clinique Trancheville, la fête de N. D. du Grand-Pouvoir, deuxième dimanche après l'Épiphanie, n'a pu être célébrée solennellement cette année comme les autres fois.

Semaine d'Universelle prière pour l'Unité des chrétiens - 18-25 janvier.
En cette période conciliaire et après le voyage du S^t Père

en terre sainte, la Semaine de l'Unité revêt une importance particulière cette année 1964.

Comme les années précédentes, la liste des intentions de chacun des jours de l'octave a été affichée et toutes les lectures nous aident à entrer davantage dans l'esprit de la Semaine.

Le mercredi 22 janvier, devant le saint sacrement exposé, une veille de prière, dirigée par Monsieur l'abbé Célérier, réunit la communauté, le noviciat et les élèves internes, dans notre chapelle, à la Maison-mère.

On prend part également, de la mesure du possible, aux différentes manifestations organisées de ce cadre de la Semaine en particulier à la conférence de Mgr Armadonne, Exarque apostolique arménien en France, sur "les Eglises orientales et l'œcuménisme catholique" à laquelle assistent un groupe de sœurs des communautés de la ville.

Décret ministériel autorisant la vente des immeubles d'Épnet et la fusion légale de cette communauté, administrativement indépendante, avec la Congrégation de Périgueux.
Décret du 31 décembre 1963, reçu le 20 janvier 1964.

Chapitre local à la Maison-Mère, le dimanche 26 janvier 1964, pour l'élection des déléguées et des suppléantes au Chapitre d'avril prochain.

Dépouillement des Votes des Groupes, le 1^{er} février, par N. R. Mère, en présence des Mères du Conseil et de l'Économe Générale.
Circulaire de N. R. Mère, le 7 février, avec les noms des déléguées élues.

Vente Épnet. N. R. Mère et M. L^{re} Germain sont allées à Épnet, le 6 février pour remettre au notaire le décret d'autorisation. (v. p. 48.62.104.)

Cérémonie de Vêture, le 11 février 1964 :

Ont pris l'Habit :

Petra Mary Recalde : S^r M. François-Xavier

M^{re} Pilar Elizalde : S^r M^{re} Margarita

Encarnación Baztán : S^r Inés Maria

Toutes les trois viennent du noviciat de Miranda d.
Ara

Indult du 13 février, autorisant une deuxième prolongation de six mois de noviciat pour S^r Chérie-Marguerite Field

Entrée en vigueur de la nouvelle Constitution sur la liturgie - 16 février 1964 -

Cette nouvelle constitution, dont les différentes parties avaient fait l'objet de votes séparés à la première et à la deuxième session du Concile, a été définitivement adoptée par les Pères le 4 décembre 1963, lors de la Congrégation générale de clôture. Elle a été aussitôt promulguée solennellement par le Pape. De plus, le S^t Père a fait annoncer qu'il en suspendait l'application jusqu'au 16 février 1964, un document déterminera auparavant comment elle sera appliquée.

En effet, par un "motu proprio" du 25 janvier 1964, Paul VI a donné des directives pour les prescriptions qui peuvent être appliquées dès maintenant, c'est-à-dire à partir du 16 février, premier dimanche de Carême.

D'autre part, une lettre pastorale collective des Evêques de France et une ordonnance règlent les premières applications de la Constitution "De Sacra Liturgia"; mesures provisoires, en attendant la révision de certains rites et la publication des nouveaux livres liturgiques.

Journée rencontre des supérieures des différentes communautés de religieuses du diocèse - 22-23 février 1964, à St Marthe.

dirigée par Monsieur le Chanoine Briquet, Vicaire général et le R. P. Patrick, des Sacerdotes de Piepus.

Une quarantaine de participants. Monseigneur l'Evêque est venu clôturer la session le dimanche (23) après-midi.

Signature de l'acte définitif de vente de la propriété du Sanvein, à Bergerac, par la communauté de la Miséricorde, le 26 février, en présence de Mère S^t Germain (voir p. 45).

Première Retraite pour les sœurs des colonies et des maisons de vacances, prêchée par le R. Père Nepper, du 26 février au 4 mars.

Circulaire de Notre Révérende Mère, du 28 février, pour demander prières et sacrifices aux intentions du Cardinal Lissierant, notre protecteur, dont on fête les 80 ans le 24 mars.

Campagne contre la misère et la faim dans le monde. Les deux tiers des habitants de la terre ne mangent pas à leur faim. Nos Papes, Jean XXIII et Paul VI, puis différents organismes et mouvements internationaux ont élevé la voix pour alerter la conscience de ceux qui sont à l'abri de ces fléaux. Le Comité catholique contre la faim, en particulier, a lancé une campagne à l'occasion du carême : "Jeûner pour partager" - jeûner et aumône. Pour y participer, on a décidé de se priver de dessert un jour par semaine et de sucrer les vendredis de carême.

Élections cantonales pour renouvellement du conseil général, dans un grand nombre de départements, dont la Dordogne. Premier scrutin le 8 mars ; il y a ballottage, on vote à nouveau le 15.

Décès de Monsieur l'abbé Ferdinand Walter, le 17 mars, en Lorraine (voir p. 61 et Semaine Religieuse du 28.3.64).

C'est avec peine que nous apprenons la mort de notre bon Monsieur Walter, qui a célébré la messe de communauté, à la maison-mère, pendant plusieurs années. Il nous laisse le souvenir de son fidèle dévouement et de sa complaisance inlassable.

Réunions de Conseil, pendant la semaine sainte, pour la préparation du Chapitre Général.

Statue de Sainte-Marthe, dans le grand couloir, à la Maison-mère (voir bas p. 69). Le socle de bois sur lequel la statue avait été posée provisoirement, en septembre dernier, a été remplacé par un autre en pierre de taille, le jeudi-saint, 26 mars 1964.

Décès de Monsieur l'abbé de Berranger, aumônier de notre maison de Sarmane, au Port-St-Joy, le 1^{er} avril. Très dévoué à la communauté, aux malades et aux vieillards de l'établissement, ce prêtre de grande valeur laisse un grand vide en disparaissant (Sem R^u 11-4-64).

Session des jeunes prêtres, au grand séminaire, sous la présidence de Monseigneur l'évêque, du 5 au 11 avril, où sont convoqués les vingt-quatre jeunes prêtres ordonnés dans les huit dernières années. Monseigneur a recommandé très instamment cette rencontre aux prières de tout le diocèse, et, plus spécialement, à celles des communautés religieuses.

Chapitre Général d'Élections et d'Affaires

1^{er} - 5 avril 1964

Le Chapitre Général, convoqué par la circulaire de Notre Révérend Père Marie de Jésus, du 28 octobre 1963, s'est réuni à la Maison-mère, le mercredi 1^{er} avril 1964.

Les Capitulantes, arrivées la veille, sont toutes présentes. Au total, avec le Conseil, elles sont trente-quatre.

La retraite a été prêchée, du 1^{er} au 3 compris, par le Révérend Père de Busch, S.F.; chacun des trois jours, séance de travail l'après-midi.

Le samedi 4 avril, au matin, Chapitre d'Élections, présidé par Monseigneur Louis, Evêque de Périgueux.

Le 4, après-midi, et le 5, Chapitre d'affaires, sous la présidence de R. Père Marie de Jésus, Supérieur général réélu.

Retraite : 1^{er}, 2 et 3 avril

Mercredi 1^{er} avril 1964.

1^{re} Instruction, 10^h 15

Dans l'élection de l'Apôtre St Mathias, racontée au début des Actes des Apôtres, les Apôtres ont agi collégialement.

Nous aussi allons agir collégialement.

- nous formons un groupe qui a une autorité que chacune, seule, ne peut avoir;

- la majorité va exprimer la volonté de Dieu;

- le Chapitre représente l'autorité suprême de la Congrégation.

Donc, nous sommes instruments de Dieu, à l'intérieur de ce groupe.

Nous sommes là, mandatées, toutes, par nos sœurs. Il y a quelques membres de droit, mais ils ont été élus par le Chapitre précédent, donc ils sont mandatés aussi; les autres représentent celles qui les ont désignés.

Nous constituons un groupe sur un plan supérieur, pour décider ce qui est le mieux pour la Congrégation, selon sa conscience, devant Dieu.

Faire effort de compréhension, d'accueil pour tout ce qui sera dit, pour les vœux légitimes qui seront émis. Il faut nous mettre, pour cela, sous la direction de l'Esprit-Saint, de une atmosphère de prière.

Le Chapitre n'est pas une retraite personnelle, mais un peu comme une retraite pour la Congrégation, donc il doit consister:

- 1°) - en un examen loyal de ce qui doit être amélioré;
- 2°) - à préparer l'avenir, les adaptations nécessaires: la tradition n'est pas une prison, mais une maison, tradition signifie: continuité d'une croissance - évoluer, oui, mais en restant fidèles à l'Esprit. Se livrer à l'Esprit-Saint et se libérer soi-même (amour-propre, affections désordonnées) de tout ce qui empêcherait d'être disponibles à la volonté de Dieu, d'être instruments de l'Esprit-Saint qui se servira de nos avis différents. Il y aura une résultante qui sera l'expression de la volonté de l'Esprit-Saint.

Prions. Ayons confiance de la grâce du Chapitre qui plent sur notre assemblée et soyons accueillantes pour nous laisser faire par la grâce de Dieu.

Cherchons en tout la vérité, le plus grand bien de la Congrégation; écouter pour décider. Imitons la St Vierge et sa docilité à l'Esprit-Saint.

14^e JourRéunion de 13^h30

- Vérification des présences ; nous devons être 34. - Deux Capitulantes déléguées, Mère S^t Elisabeth et sœur Thérèse, empêchées par la maladie, sont remplacées par leurs suppléantes : Mère Marthe Elisabeth et S^t Toy.

Ceci fait, le Chapitre est déclaré légitimement assemblé. (Vote)

- Lecture du rapport de Notre Révérende Mère

- Elle annonce ensuite que, demain, à la même heure, on votera pour désigner les 3 Capitulantes qui composeront la Commission chargée d'examiner le rapport financier.

2^e Instruction, 16^h45

Importance de notre Chapitre qui coïncide avec le renouveau de l'Eglise

Etat du monde actuel.

- Qui est-ce qui caractérise notre époque ?

Elle change très vite. Nous devons donc chercher le valable de l'évolution, sans nous laisser entraîner par tout ce qui paraît - tâcher d'apporter des modifications qui répondront à un besoin profond - chercher comment, de notre temps, faire passer le message du Christ.

- Qui est-ce qui fait le changement ? : techniques des transports - de diffusion des nouvelles, qui transforment le monde. L'humanité vit une vie planétaire.

Bouleversement et interdépendance à la fois.

- Quels sont les besoins profonds de ce monde en évolution ?

D'abord, sauvegarder l'humain, le spirituel, la liberté, le respect, complet, de la personne humaine qui permet de créer des conditions où la personne humaine peut se développer. La personne humaine : image de Dieu ; droits de la personne humaine : droits de Dieu.

À ce monde de la technique, apporter un supplément d'âme.

II. L'Eglise en Concile. C'est pour mieux adapter l'enseignement et l'action de l'Eglise au monde actuel que le Concile a été convoqué par Jean XXIII. Ce n'est pas pour condamner des erreurs ou résoudre une crise intérieure, mais parce que l'Eglise paraissait un peu étrangère à ce monde contemporain et n'avait pas sur lui l'influence qu'elle aurait dû exercer et dont il a tant besoin.

Dans le Concile, l'Eglise veut se libérer de tout ce qui de les apports des siècles antérieurs, pourrait la gêner de la présentation du dépôt révélé, de la Bonne Nouvelle de l'Evangile, du Divin Visage du Christ aux hommes de notre temps.

L'Eglise s'efforce de mieux comprendre les besoins des hommes actuels et de mieux se définir et se situer elle-même de ce monde contemporain.

Fidélité à l'Evangile, adaptation à l'humanité présente, telle pourrait être la devise du Concile.

Conclusion pratique pour le Chapitre.

A l'intérieur de l'Eglise, nous avons à faire un travail analogue à celui que le Concile fait pour toute l'Eglise :

- 1°) Fidélité à l'essentiel de la Vie religieuse et à ~~votre~~ la vocation propre de votre Congrégation, mais,
- 2°) Adaptation au monde actuel, sans crainte de bousculer les routines, de changer des usages, d'envisager de nouvelles activités et même, peut-être, de modifier, sous réserve de l'agrément de l'Eglise, quelques points de la Règle.

Pendredi 2 avril

1^{re} Instruction.

Pour atteindre le but de notre Chapitre, il ne faut avoir un regard sur notre vocation propre, l'essentiel, puis sur le monde actuel.

Regarder d'abord le caractère essentiel de notre vocation à un état de perfection, la vie religieuse.

En quoi consiste l'état de perfection ? consécration à Dieu, avant tout, et la consécration religieuse ne consiste ni de la prière, ni de la pénitence, ni dans l'apostolat, mais dans les vœux, qui sont la mise en pratique des conseils évangéliques, le don de soi-même au Royaume. Les religieux renoncent aux biens de la terre pour être à Dieu, dans un don total et définitif.

Par la pauvreté, on renonce aux biens matériels, à leur libre disposition. On en use comme des biens de N. Seigneur.

Par la chasteté, on consacre à Dieu ses puissances d'amour.

Par le vœu d'obéissance, on renonce à son indépendance, on consacre à Dieu l'usage de sa liberté.

Toute adaptation qui porterait atteinte à l'essentiel de la vie religieuse, des vœux, doit être écartée.

"Contemplata tradere" (St Thomas)

"Chercher Dieu en toutes choses" (St Ignace)

Tout doit être exercé d'amour de Dieu, non seulement la prière, mais tout le travail, quel qu'il soit.

Par conséquent, notre premier devoir dans l'Eglise, c'est de vivre nos vœux, de remplir notre fonction de sainteté.

Et par quels moyens entretenir cette intimité profonde avec Dieu ?

- 1°) - par la prière, le contact immédiat avec Dieu ;
- 2°) - par l'abnégation de sa volonté propre, le renoncement, pour faire régner Dieu en soi.

Une vie qui exige une grande somme de renoncement sera une vie de prière, de recours continu à Dieu.

Une activité apostolique qui ressemblerait à de l'agitation, sans garder les moyens d'accroître l'intimité avec Dieu serait dangereuse. L'essentiel, notre consécration, ne doit, à aucun prix, être compromis.

2^e jourRéunion de 18^h 30

Élection des trois membres de la Commission chargée d'examiner le rapport financier ; sont élus :

Mère Cécile

Mère Stéphanie

Mère P^r François d'Assise

Lecture des décisions du Chapitre de 1958 et des articles 256, 257 et suivants, des Constitutions — puis de quelques desiderata, mais on ne discute rien aujourd'hui.

2^e. Instruction

Nous devons nous adapter, nous développer dans la ligne de notre vocation propre — la fidélité à l'esprit de la fondation n'exclut pas l'adaptation.

Relisons la lettre de Mgr Philibert de Brandon où nous trouvons la grâce de notre fondation, l'esprit de la Congrégation, à ses origines.

L'esprit - saint donne une grâce aux fondateurs, une spiritualité propre. Quelle est celle de St^e Marthe ?

1^o) - amour tendre du Christ, d'abord

2^o) - service du Christ de son corps mystique.

Nous sommes épouses et servantes. ("Retour aux sources" du R. P. Hepper S. J.).

Pour être fidèles, plus fidèles, ayons une préférence pour les pauvres (pauvreté matérielle, intellectuelle, spirituelle).

Et opposons pas la règle et la spiritualité : la règle est un appel d'amour du Seigneur, non une interdiction du péché ; aimons le bon plaisir de Dieu à travers la règle, de la liberté d'âme et la générosité. Exemple de St^e Marthe, deuxième manière : si on va au travail, c'est parce qu'on débordé d'amour de Dieu.

Vendredi 3

1^{re} Instruction

Quelques conseils pour les élections de demain.

Principes qui doivent nous guider dans notre choix :

Nous formons une assemblée souveraine, donc nous devons être conscientes de notre responsabilité et décider devant Dieu, selon notre conscience.

Ne pas chercher ses préférences personnelles - ou le désir de faire plaisir.

Il est permis de s'informer, c'est nécessaire, même et légitime.

Choisir, non seulement celles qui maintiendront, mais celles qui assureront l'adaptation.

Nous devons être anxieuses de transmettre la doctrine du Christ. Pour cela, nous adapter.

Les formes d'apostolat doivent rester un effort plein d'amour envers le Corps mystique du Christ.

Un changement de costume sera un symbole de notre désir d'adaptation. De même, des différences dans les coutumes, les horaires, selon les pays et les œuvres.

Mais en quoi doit consister notre adaptation apostolique ? en un élargissement à donner, sans modifier les formes d'apostolat.

Action hospitalière ou enseignante, activité professionnelle s'opposant à l'apostolat fait en dehors — Non — l'apôtre c'est celui qui a mission de l'Eglise, qui est "envoyé".

A quoi sommes-nous envoyés ?

1°) au soin des malades -

2°) à l'éducation de la jeunesse -

Changer "l'esprit" de lequel nous travaillons, situer notre travail de l'Eglise actuelle, avoir un qd esprit missionnaire.

Problème de l'Action Catholique -

Comment concevoir actuellement l'Action Catholique ? -

Au début, on n'a pas assez intégré les religieuses de l'A.C. On ne concevait pas l'ingérence des non-salés. On devons avoir davantage la préoccupation de donner à notre travail ordinaire le sens de l'A.C., de prolonger l'amour du Christ envers les malades, les enfants, les collaborateurs.

Avoir le souci d'un apostolat organisé, l'Action C. prolongeant notre activité principale.

d'un apostolat universel, faire vivre tous les grands soucis de l'Eglise.

3^e Jour

Réunion de 18^h30

1^o). Rapport de la Commission qui a examiné le rapport financier.

2^o). Indications pour ce soir et demain, sur le déroulement des élections. Horaire

6^h45

Lever

7^h15

Prime, oraison

8^h

Messe célébrée par Monseigneur

8^h50

petit déjeuner

10^h

Chapitre d'élections

3^o). suite des desiderata

2^e. Instruction

Qualités du Supérieur Général, d'après St Ignace.

Parmi les dons variés, il faut souhaiter en premier lieu que le Supérieur soit "uni et familier" avec Dieu Notre-Seigneur, tant de l'oraison que de toutes ses actions.

Ensuite qu'il brille en particulier par la splendeur de sa charité envers tous les hommes, plus particulièrement envers sa propre famille religieuse, que par une véritable humilité, il se rende aimable à Dieu et aux hommes. Qu'il soit homme de doctrine, doué de grande ouverture d'esprit et force de volonté, de discrétion et de sagesse. Si quelques unes de ces qualités manquent, que du moins ne manquent ni la rectitude de volonté ni de jugement.

Prière : Oraison. Examen

Pas de vie de tendance à la perfection sans prière. Le moyen de se laisser conduire par l'esprit saint, c'est d'obtenir la grâce par la prière.

Si la plupart des chrétiens peuvent se contenter de prière vocale, les religieuses ont besoin de la prière mentale pour voir les choses en Dieu, selon la foi, et pour se laisser conduire par la charité sous l'influence de l'esprit saint.

De tout temps, la vie religieuse a été une vie de prière. Au Moyen Age, on parlait surtout de l'Office, la grande prière de l'Eglise, à l'intérieur de laquelle s'insère la Messe, et, avec l'Office, la "lectio divina", la lecture de l'écriture sainte, lecture méditée, faite avec le cœur.

Au 17^e siècle, la prière devient plus personnelle.

S^t Ignace, les exercices spirituels où l'examen a une grande place : examen particulier et examen général. L'examen doit être considéré comme une prière.

Souvent, il est arrivé que des communautés religieuses ont multiplié les exercices de piété.

Il faut qu'il y ait un peu de prière vocale commune, prière sociale ; le chapelet doit garder sa place. Mais

l'oraison est irremplaçable pour acquérir la familiarité avec Dieu ; et l'examen, comme moyen de purification et de maintien en attitude de disponibilité. Chacun de ces exercices à sa place. Les maintenir.

Formation des jeunes religieuses.

Formation intellectuelle, humaine, spirituelle à poursuivre après les années de noviciat.

Procès-verbal des élections

En ce jour, samedi 4 avril 1964, le Chapitre général, assemblé à la Maison-mère de la Congrégation, sous la présidence de Monseigneur Louis, évêque de Périgueux, tous les membres étant présents, a procédé à l'élection de la Supérieure Générale et de son Conseil.

Au premier tour de scrutin, a été élue, à la majorité absolue des voix, en qualité de Supérieure Générale :

Mère Marie de Jésus

Ont été élues Conseillères :

1^{re} Assistante : Mère Marie Immanuel

2^e Assistante : Mère S^t François d'Assise

3^e Assistante : Mère Chérie de S^t Enfant-Jésus

4^e Assistante : Mère S^t Geneviève

A été élu Secrétaire Général : Mère S^t Geneviève

A été élu Économe Général : Mère S^t Germain

à Périgueux, le 4 avril 1964

Le Président :

(signature de Mgr)

La Secrétaire des élections : S^t François d'Assise

Les scrutatrices : S^t Christophe

S^t Jean Berchmans

Chapitre d'Affaires

- En fin d'après-midi, à 16^h30, après la récitation du chapelet, la Bénédiction et la Visite au S^t Sacrement, les capitulantes se réunissent à nouveau pour commencer le Chapitre d'Affaires et l'examen des nombreux desiderata transmis à l'avance par les déléguées. Les réunions se poursuivront toute la journée du dimanche.
- Après le dîner et les Complies, samedi et dimanche, des essais de nouveau costume : robe et coiffure, seront présentés aux Capitulantes.
- Leur choix s'étant arrêté, on décide de demander à Rome l'autorisation de faire le changement désiré dans le courant de cet été, avant la Prise d'Habit du mois d'août.
- A la réunion de clôture, dimanche soir, avant que les Capitulantes déclarent leur mission accomplie, un dernier vœu est émis et adopté à l'unanimité : "Seigneur, accordez-nous de persévérer dans l'esprit d'union qui a marqué ce Chapitre, ainsi que dans la recherche désintéressée du plus grand bien de la Congrégation. Qu'il y ait de la part de toutes les sœurs, groupées autour de la Supérieure Générale et du Conseil, un grand effort de collaboration, afin que S^t Marthe remplisse le rôle que vous lui destinez dans votre Eglise.
- Marie, fidèle servante du Seigneur, soyez le lien de notre union."
- Cette prière exprime bien ce que chacune ressent au terme de ces journées de travail accompli dans une atmosphère d'union et de surnaturelle bonne volonté.
- Les Capitulantes regagnent leurs communautés respectives le lundi 6, jour où l'Eglise célèbre, cette année, la fête de l'Annonciation de Notre-Dame.

Le Conseil se met ensuite à l'œuvre pour la rédaction définitive des ordonnances capitulaires qui seront adressées aux maisons, dès que possible (voir p. 93 ci-contre).

Lettres pour communiquer le résultat des élections, le 8 avril, à :
à Son Eminence le Cardinal. Préfet de la S. Congrégation
des Religieuses

à Monsieur le Préfet de la Dordogne

à Monsieur le Maire de Périgueux

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 12 avril, après les élections

Autre circulaire de N. R. Mère, le 27 avril, accompagnant les premières indications relatives au costume.

Demande de l'Indult pour autoriser le changement de costume, le 9 mai, par l'Evêché de Périgueux. (voir p. suivante)

Lettre au R. P. Lazare d'Arbonne, le 9 mai, pour lui annoncer le résultat des élections du 4 avril.

Visite du Père Hilaire N' Gouba, prêtre du Gabon, qui vient parler de son pays. Le Chapitre a accepté de former quelques jeunes filles africaines à la vie religieuse et de les accompagner plus tard au Gabon.
Le Père est resté deux ou trois jours (10-13 mai)
Il a donné plusieurs conférences au noviciat, à la communauté, au pensionnat - a visité les maisons de Périgueux et de Bergerac.

Changement de la formule pour la distribution de la Sainte Communion. A partir du samedi 16 mai, le prêtre dit simplement: "Corpus Christi" et on répond: "Amen".

Conseil pour rédaction définitive des ordonnances du Chapitre : fin avril et première quinzaine de mai.

Circulaire de Notre Révérende Mère, le 24 mai, accompagnant les ordonnances capitulaires et une note relative au costume qui ajoute quelques précisions à celle envoyée le 27 avril.

Délibération sur acceptation petite vigne Gestrand, à Lormane, le 30 mai (voir p. 115)
 Indult du 20 mai (14242/66), reçu le 1^{er} juin, par l'Evêché de Périgueux, accordant l'autorisation de changer l'habit religieux, selon le modèle adressé à Rome, avec l'approbation de l'Article 19 des Constitutions modifié après cet Indult.

S^t Aubin - d'Eymet - Colonie de vacances - Construction d'un petit bâtiment adossé à la maison, au couchant, pour : petit oratoire, dépense et deux chambres pour le personnel - Permis de construire délivré le 12 mai 1964.

Journée rencontre des parents d'élèves à S^t Aubin d'Eymet le 21 juin 64.
 L'équipe de direction des cercles de parents d'élèves (voir p. 75) avait organisé cette journée amicale. Dès la veille, quelques personnes dévouées se rendaient à S^t Aubin pour aider aux préparatifs.
 Le dimanche matin, 21 juin, vers 9 heures, deux cars partaient de Périgueux emmenant les élèves du pensionnat, tandis que de nombreuses voitures particulières et un troisième car arrivaient avec les parents.

À l'arrivée à S^t Aubin, réception par M^{lle} la Mère. Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts.
 À 11 heures, Messe en plein air dans le parc de Monsieun de Labardonne, aimablement mis à notre disposition. Monsieun l'abbé Philip, qui célébrait.

21 juin (suite). a parlé à l'évangile. Après la Messe, des petits pains ont été bénis et distribués.

Ensuite, pique-nique général dans la propriété où s'organisent l'après-midi, au bord du petit lac artificiel, des attractions et jeux divers. Tout se termine par une petite séance récréative donnée par les élèves. Puis, c'est la dispersion et le retour. À l'exception du fidèle petit groupe qui reste pour aider à la remise en ordre, les nombreux participants regagnent Périgueux, emportant le meilleur souvenir de cette agréable journée.

Maladie et mort de Monsieur le Chanoine Cipière, notre si dévoué aumônier de la Maison-mère (1949-1964). L'âge et l'affaiblissement progressif de sa santé avaient obligé Monsieur le Chanoine Cipière à cesser petit à petit d'exercer les fonctions qu'il assurait depuis près de quinze ans. Avec une énergie égale à son dévouement, quelques jours avant sa chute, il se rendait encore à la chapelle pour faire sa visite au S^t Sacrement ou confesser et venait tous les mercredis donner aux novices son cours d'Histoire de l'Eglise.

Le dimanche 21 juin, au retour de Plazac, son pays natal, où il avait passé la journée avec ses neveux, il s'affaissait sur la terrasse au bas du perron de l'aumônerie. Un docteur, appelé d'urgence, ordonnait son transfert à l'hôpital. Huit jours plus tard, de la nuit du 29 au 30, il s'éteignait sans avoir repris connaissance, sauf à de très rares et très brefs instants. Mais le souci de son travail d'aumônier ne le quittait pas; il était facile de s'en rendre compte aux quelques mots

échappés à sa demi-inconscience.

Après la mise en bière, le mercredi 1^{er} juillet, en fin d'après-midi, il a été transporté à la salle de communauté où quinze jours avant, il donnait son dernier cours au noviciat.

Le jeudi 2, la levée du corps a été faite par Monsieur le Chanoine Pangae, puis ce fut le long cortège qui conduisit le bon Monsieur Cipière à la cathédrale de son ordination et de toute sa vie.

Ses neveux et petits-neveux étaient là, le noviciat et une quarantaine de sœurs. De fidèles amis du défunt avaient aussi tenu à l'accompagner : anciens élèves pour la plupart qui gardaient le souvenir, après quarante ou cinquante ans, d'une première communion préparée avec lui, ou de l'aide aussi surnaturelle qu'affectueuse apportée aux moments difficiles. Parmi ces hommes déjà vénérables, certains pleuraient.

À la cathédrale, Monseigneur et le Chapitre attendaient le corps. La Messe fut dite par Monsieur le Chanoine Goumet, archiprêtre de St-Front, assisté de Monsieur l'Abbé Vergnaud, vicaire à la Cité et Monsieur l'Abbé Trapin, professeur au Collège St-Joseph. Puis Monseigneur donna l'absoute, entouré de plus de vingt prêtres qui formaient une belle couronne de reconnaissance et de dernier hommage à celui qui les avait, pour un bon nombre, instruits, confessés, dirigés, encouragés...

Enfin, Monseigneur avait les, plus éloquent que tous les éloges funèbres, le testament spirituel du défunt : humble demande de pardons d'une âme qui ne pensait jamais être quittée avec son devoir. Le dernier mot est pour "nos" sœurs, avec la

promesse d'intercéder en faveur de la congrégation pour ces vocations qui lui tinrent tant à cœur pendant sa vie.

Un tel doute qu'il n'emploie tout son crédit de "bon et fidèle serviteur" pour obtenir à St. Marthe "beaucoup de saintes religieuses" comme il aimait à le demander dans une prière particulière à la fin de sa Messe.

Journée d'amitié des sourds-muets, le dimanche 5 juillet.

Environ 120 participants. Monseigneur a célébré la Messe.

Délégation du 9-7-64 legs de 1.200 F. de M^{me} Escoubas, de Belvès (v.p. 115)

Changement de costume - Circulaire de Notre Révérende Mère, du 15 juillet, annonçant officiellement la date fixée pour ce changement (30 juillet, de la plupart des maisons) et donnant quelques directives à ce sujet.

À la Maison-mère, nous changeons tout au début de l'après-midi. Vers 14^h 15, nous nous réunissons à la chapelle (après le changement). On dit la prière de St. Ignace, le "souvenez-vous" et quelques invocations à St. Marthe.

Retraites Générales : 14-11 août - 17-24 août, prêchées toutes les deux par le R. P. Pin Panot, jésuite.

Cérémonie de Vêture et de 1^{er} Professorat, le 11 août

Ann. Marie Lohique : S. Francis. Dominique

Maria. Angeles Rubio : S. Rosa. Maria

Ann. M^{me} Flammarion : S. Maria Miguel

M^{me} Natividad Lala : S. Maria Mercedes

1^{er} Prof. : S. St. Anne Mine S. Ch. Marguerite Field

S. M. Bernadette Bone S. Julia. M^{me} Turbide.

Fermeture de l'école à Rottingdean - Vote délibératif du conseil, le 14 août, décidant cette fermeture (voir dossier et correspondance, et p. 113-145-)

Sortie promenade d'un groupe d'hospitalisés de Trilissac, à St Aubin d'Epinet, le dimanche 23 août. Depuis longtemps, il avait été promis aux hospitalisés valides de l'Hôpital Napoléon Magne, à Trilissac, de les emmener passer une journée à la campagne, à la colonie de vacances de St Aubin, après le séjour des enfants. Grâce au dévouement des organisatrices et du personnel, on a pu leur donner cette joie. La journée s'est passée dans une ambiance excellente. Au retour, les participants ont manifesté le désir de refaire la même promenade l'an prochain, signe non équivoque qu'ils ont été contents et que l'initiative a été heureuse.

Ouverture de la 3^e session du Concile Vatican II, lundi 14 septembre.

Retraite des Supérieures - 2-10 novembre, par le R. P. Voulet.

Décès de M^{re} Anne-Joseph Mazeau, à Larmann, le 13 novembre. Née le 13 septembre 1840, elle avait fait ses premiers vœux le 11 septembre 1900. Elle était notre doyenne d'âge.

Circulaire de Notre Révérende M^{re}, aux Supérieures, 20 novembre pour accompagner l'envoi de la synthèse du travail fait en carrefours à la fin de la retraite, le 10 novembre -

1964

Clôture de la 3^e session de Vatican II - le 21 novembre.

Saint. Pie - Vente d'une partie des terrains de Méliande aux Enfants de France, de Bergerac (voir dossier). Les pourparlers, engagés depuis quelques semaines, aboutissent heureusement et de ce courant du mois de novembre, la vente est décidée (v.p. 101).

Voyage du Saint. Pie, à Bombay - Après le pèlerinage en Terre Sainte accompli au début de l'année, le Saint. Pie s'est rendu du 2 au 5 décembre au 38^e Congrès eucharistique international qui se tenait à Bombay. Grâce à la télévision, nous avons pu le suivre un peu au cours de ce pèlerinage qui a suscité dans les foules indiennes un enthousiasme dépassant les prévisions les plus optimistes.

1965

Reforme liturgique (suite) - Le dimanche 3 janvier, Fête du 1^{er} Nom de Jésus
entrée en vigueur des dispositions de l'Ordonnance de
l'Episcopat français, du 14 octobre 1964 (voir p. 78)

Croniques habituelles de Notre Révérende Mère, le 10 janvier, Fête de la 1^{re} Famille

Modification du costume (suite) - Après consultation de l'ensemble
des communantes, un manteau imperméable est adopté,
à la place de la mante, au lieu de la cape dont il
avait été question au Chapitre, l'an dernier.

Décès de sœur Catherine - Marie Péchabrier, le 14 janvier, à Belvis,
après une longue et douloureuse maladie.
Née le 29 septembre 1884, elle avait prononcé ses
premiers vœux le 18 septembre 1909.

Achat des locaux des classes et de l'appartement où vit la commu-
nante, à Pamplonne; délibération du 3 février,
décidant de faire cette double acquisition.

Décès de Mère Anne - Madeleine Vignier, le 9 février, à la Maison
de Retraite de la Madeleine, à Bergerac.
Née le 28 mars 1874, elle avait fait ses premiers vœux
le 6 avril 1900.

Cérémonie de Vœux perpétuels, le 11 février: - Retraite R. P. Paule -
S. S. Jean-Bosco Rolland et S. Marie-Claude Pégain -

Reforme liturgique - Le dimanche 7 mars, 1^{er} du Carême,
entrée en vigueur de la 2^e Ordonnance de l'Episcopat
français et, en même temps, application des

1965

dispositions fixées par l'Instruction "Inter Oecumeni"
du 26 septembre 1964.

Retraite pour les sœurs des colonies et maisons de vacances. 4-11 mars
prêché par le R. P. Voulet. S. J.

Journée des Supérieures, 12 mars, dirigée par le P. Voulet.
Dix-neuf participantes.

Vente de l'ancien convent de Ribérac (Ecole Notre-Dame),
Délibération du Conseil, décidant la vente : 10 mars
Le dossier pour demande d'autorisation est déposé
à la Préfecture le 30 mars -

Nouveau Contrat entre la Congrégation et le Centre Hospitalier de Périgueux
pour Beaufort et Trélissac, signé par H. R. Meri le 5 mars.
(daté du 10-10-64)

Dimanche des vocations sacerdotales et religieuses, à Périgueux, le 28 mars
Sur l'initiative de Monsieur le Directeur des Œuvres, cette
journée a été précédée par une semaine de réflexion et
d'information dans tous les établissements scolaires chrétiens
de la ville.

En ce qui concerne les filles, ce travail préparatoire a fait
l'objet d'une étroite collaboration entre Chanoines d'A.C. et
religieuses des différentes congrégations : St. Vincent de Paul, Nevers,
Petites Sœurs des Pauvres et St. Marthe. Les activités avaient été
choisies en fonction de l'âge des élèves : pour les moins de 13 ans,
grand jeu, à la Rhudeille, sur "la découverte" de la vie religieuse,
préparé et animé par les novices de St. Marthe - Aux aînées,
questionnaire sur la vie religieuse et son opportunité de la
monde moderne.

Une synthèse générale de ces réponses a été présentée à la
Journée Diocésaine des Religieuses, à Nevers, le dimanche
27 juin
(voir "En Route" n° 1)

Espagne - Achat classe et appartement où loge la communauté, à Pamplona. Acte signé le 30 mars, par M. St Geneviève, à qui Notre Révérende Mère a donné procuration. Le Contrat d'hypothèque, avec la Caisse d'Espagne de Pamplona n'est pas prêt. Il sera signé le 21 juin par la même.

Angleterre - Visite des trois maisons, par Notre R. Mère, accompagnée de Mère St François d'Assise, en avril, à l'occasion de la retraite annuelle des communantes (10-17 avril).

Cérémonies de la Semaine Sainte, sont, pour la première fois, célébrées selon les nouvelles normes liturgiques.

Vente d'une partie du Domaine de Meliande (St Réat-Carlos) aux Enfants de France de Bergerac (voir p. 98). Le 30 avril, nous recevons l'arrêté préfectoral autorisant cette aliénation - Date de l'arrêté : 21 avril 1965. L'acte définitif de vente est signé ensuite, par N. R. Mère et Monsieur l'Archiprêtre de Bergerac, le 28 mai, en l'étude de M^e Joubert, notaire à Bergerac.

Nouveau Contrat, entre la Congrégation et la Direction de l'Hôpital de Sarlat, signé par N. R. Mère, le 6 mai.

Décès de Josefina Vercelli, le 7 mai, à l'aube du premier vendredi du mois, à Sarmane où elle était depuis près d'un an. Après avoir été pendant de longues années, une commissionnaire dévouée et intelligente, "Madame Tina", contrainte par l'affaiblissement de ses forces, avait dû renoncer à rendre service. Admise à la maison de retraite de Sarmane, en juin 64, elle s'était résignée à prendre un repos bien gagné, gardant un attachement bien fidèle à la Maison-mère.

1965

102

Journées d'Information sur les questions scolaires, réservées aux Supérieures Générales, à Paris, les 8 et 9 mai.
Notre Révérende Mère y est allée.

Vente ancien convent Ribérac (lecl. Notre-Dame) (voir p. 100)
Arrêté préfectoral du 11 mai, nous autorisant à vendre les locaux de l'lecl. Notre-Dame, à la Société Civile et Immobilière du Ribéracais.

L'acte définitif de vente sera signé le 28 août 1965, en l'étude de M^e P. Léonardon, à Ribérac.

L'œuvre d'enseignement continue avec les religieuses du S.C. de Jésus et S^{te} C. de Marie, de Lournon.

Bénédiction du petit oratoire à la colonie de vacances de S^t Aubin d'Eymet, le 31 mai, fête de Marie Reine. (v.p. 93).

Depuis longtemps, les sœurs qui se consacrent à la colonie de vacances souhaitent avoir une petite chapelle, dans la maison, où serait gardé le saint-sacrement pendant leur séjour.

Le projet ayant pu, enfin, se réaliser, Monsieur le Chanoine Dubreuilh, ancien Vicaire général, actuellement Curmônier de Trélissac (Hôpital N. Magné), désigné par Monseigneur Louis, notre Evêque, a béni la chapelle le 31 mai.

Après cette petite cérémonie, Monsieur l'Abbé Philip, curé de S^t Aubin, a célébré la première Messe. Monsieur le Chanoine Dubreuilh a dit quelques mots très délicats à l'Evangile.

N. Révérende Mère Marie de Jésus était présente, entourée des Mères du conseil, (sauf M. Thérèse de S^t Infant-f.) de M. S^{te} Germain, economie générale, de M. Marie-Elisabeth Marcheron et de quelques religieuses : les sœurs de Trélissac et celles qui se consacrent à la colonie chaque année.

C'est une grande joie pour les religieuses présentes de voir en détail tous les aménagements réalisés, petit à petit, et au prix de bien des efforts, pour améliorer l'organisation de la colonie, où tout est fait de ce but de rendre le séjour de plus en plus agréable aux jeunes enfants.

Les travaux de la chapelle ont été particulièrement soignés et l'installation du joli petit oratoire est une réussite. L'autel, qui fut pendant de longues années, celui de N. Dame du ^{Grand} Pouvoir - (à l'Institut. J. de la Sacre, boulevard de Vesone), a été diminué et simplifié pour être utilisé à St. Aubin. Mais, nous avons été heureux de le placer là. La vue ne cessera d'évoquer Notre Dame du Grand-Pouvoir et le souvenir de la chapelle disparue.

Dans la pierre sacrée de l'autel, ont été placés des reliques de : St Michel Garricotz, protecteur très spécial de la maison - de Sainte Maria Gorreti et de saint. Toy, vierges et martyres -

Après la Messe et la visite de la maison, un repas fraternel a clôturé de la joie cette fête de famille.

Quelques derniers travaux, prévus pour cette année, vont se terminer dans les semaines qui suivent et tout sera prêt pour l'arrivée de la colonie tant appréciée des jeunes enfants qui y séjournent et de leurs parents.

Echange de terrains, à Larmagne, Port. St. Toy - Le 2 juin 1965, l'acte est signé par Monsieur Beaupuy, président de la Société Civile Immobilière de Bergerac (S.C.I.B.) propriétaire de Larmagne. Il a été reçu par M^e Béchu, notaire à St. Toy. La Grande -

Société Anonyme du 2. Villa du Château, à Bois-Colombes -
En vue de la régularisation proposée par nos sociétés,

la société Anonyme de la Villa du Château doit d'abord être transformée en société Civile.

Les 16 et 17 juin, à Saint-Savin et à Périgueux, Monsieur Heymon, président de la société fait signer la délibération aux religieuses membres -

Indult de sécularisation, pour S^r Elvise de Jésus (Isabel Cantero) professe de vœux perpétuels, date de Rome, 18 juin. Elle a quitté Miranda-de-Orga, le 8 juillet, au matin.

Nouveau Contrat, avec l'Hôpital de Bergerac, signé le 9 juillet -

Indult du 19 juin, autorisant une prolongation de sept mois de vœux temporaires, pour S^r St Germaine Dumont, professe du 8 août 1959, admise à faire ses vœux perpétuels en février 1966.

Circulaire de Notre Révérende Mère, du 9 juillet, pour donner les dates des prochaines retraites, légèrement modifiées

Voyage de Notre Révérende Mère, en Irlande, 10 - 21 juillet. Ayant été informée que l'Archevêque de Dublin serait disposé à accepter une fondation dans son diocèse, N. R. Mère est partie rapidement, afin d'être exacte pour l'audience accordée. Un premier jalon est posé; pas de refus, mais rien de précis encore.

Retrait des Sœurs d'Eymet. Depuis plusieurs années, malgré (voir p. 48. 62. 77) la peine que nous éprouvions à la pensée de quitter l'hospice d'Eymet - une de nos plus anciennes communantes - une des neuf maisons-mères, avant la fusion de 1852 - nous avons dû nous résoudre à décider le rappel des sœurs qui s'y trouvaient encore. Celles-ci, âgées et malades, ne pouvaient plus assurer

convenablement ni la direction de la maison, ni le soin des vieillards.

En janvier 1962, d'accord avec Monsieur le Maire d'Épnet et la Commission Administrative, le conseil avait donc décidé le retrait des sœurs (v.p. 48 et 77). Pendant que la Commune mettait au point ses projets de réorganisation de l'hospice, nous avions demandé les autorisations ministérielles nécessaires, obtenues par un décret du 31-12-63.

Le départ des sœurs n'a pu, cependant, avoir lieu avant juillet de cette année.

Le moment venu, pendant quelques jours, M. S^t Germain, Econome Générale, aidée de quelques sœurs dévouées, a préparé le départ des religieuses. Le vendredi 16 juillet, M^{re} Edwige Catinus et sœur S^t Adrien Porte quittaient Épnet pour Larmagne où elles étaient accueillies avec la plus fraternelle affection, tandis que S^t Julienne Martel allait à S^t Célère prendre un repos bien gagné.

L'hospice devant continuer à fonctionner dans les mêmes locaux jusqu'à la construction d'un nouvel établissement et pour faciliter la tâche au personnel laïque qui succède aux sœurs, il n'a été retiré d'Épnet qu'une partie du mobilier de la communauté. De même, la chapelle et la sacristie sont restées pourvues des ornements et objets nécessaires au maintien du service religieux. Mais nous nous sommes réservé le droit d'enlever les meubles et objets nous appartenant, si nous les voulons, lorsque l'hospice sera transféré dans les nouveaux locaux.

La bienveillance de M^{re} le Maire d'Épnet et la compréhension sympathique des personnes responsables, ont grandement facilité la pénible mission de celles qui se sont occupées du départ des sœurs.

1965

Par une lettre, quelques jours plus tard, M. St Germain a exprimé notre gratitude à Monsieur le Maire qui, jusqu'à la fin et malgré son regret de voir les sœurs partir, s'est montré très bon et généreux envers la communauté.

Première Retraite Générale, du 2 au 11 août, prêchée par le P. Darrieulat S.F.
clôturée par une cérémonie de Vœux temporaires :

Sœur Marie - Pascal Pinardel

Sœur Louis de Gonzague Durand

Sœur Maria Angeles Goyeneche.

Deuxième Retraite Générale, du 17 au 25 août, prêchée par le P. Voulet S.F.

Monseigneur Louis, notre Evêque depuis trente-trois ans, renonce à son siège épiscopal et est nommé par le S^t Père, Archevêque de Mimiana.

Pendant la première retraite, le jeudi 5 août, de l'après-midi, la radio annonce cette grande nouvelle qui surprend et émeut tout le diocèse :

Monseigneur Louis a donné sa démission et Monseigneur Jacques Patria, auxiliaire de Beauvais, est nommé Evêque de Périgueux et Sarlat.

Au moment même où la nouvelle commence à se répandre, Monseigneur est à la Maison-mère, où il est venu confesser les retraitantes. Notre Révérende Mère s'empresse d'aller lui dire notre émotion à toutes. Il savait cette annonce imminente, mais croyait que la radio ne le dirait que le soir.

Nous apprenons donc, qu'au mois de mars dernier, Monseigneur, invité à donner sa démission, l'avait tout de suite sollicitée. La Semaine Religieuse du

du 21 août publiera, avec la réponse du S^t Père à Mgr, datée du 31 mai, l'émouvante lettre que notre Evêque vénéré a adressée à ses diocésains lorsque la nouvelle a été rendue publique. Les voici l'une et l'autre :
 Lettre de la sainteté Paul VI, à notre cher et vénérable frère,
 Georges Auguste Louis, Evêque de Périgueux

" Nous avons appris par notre nonce en France que vous avez remis entre nos mains la charge d'Evêque de Périgueux, que vous avait confiée notre prédécesseur Pie XI, de vénérable mémoire.

Il nous tient à cœur de vous faire savoir par cette lettre qu'à cause de l'état de vos forces physiques nous acceptons votre démission. Mais c'est aussi pour nous l'occasion de vous féliciter sincèrement d'un service de l'Eglise si zélé et si prolongé. Tout au cours de votre belle existence, vous avez toujours rempli avec distinction les diverses charges aux quelles Dieu vous appelait par ses ministres. Successivement vicaire, professeur et curé de la paroisse de Versailles, vous avez ensuite été choisi, voilà plus de trente ans, pour gouverner l'Eglise de Périgueux. Au terme d'un épiscopat fructueux, votre âme était partagée, depuis quelque temps, entre les exigences pastorales d'un grand diocèse qui requièrent un Evêque dans toute la vigueur de son âge, et l'exemple courageux de saint Martin : " non recuso laborem."

Et bien, entouré de la gratitude des fidèles, des prêtres et des diverses communautés de la Dordogne, vous allez maintenant pouvoir laisser votre charge et vous consacrer entièrement, selon votre désir, à la prière et aux humbles services que vous permettront vos forces. Appelant donc sur

1965

notre personne si estimable une large effusion des faveurs célestes, nous vous accordons de grand cœur une affectueuse Bénédiction Apostolique."

Du Vatican, le 31 mai 1965.

(suit la signature autographe : Paulus P.P. VI)

Lettre de Monseigneur Louis à ses diocésains (Sem. Rel. 21 août)

Mes bien chers frères,

Le 20 Mars, son excellence Monseigneur le nonce, invoquant, en 1965, mes trente-trois ans d'épiscopat et mes quatre-vingt-trois ans d'âge, m'invitait, en termes très délicats, à donner ma démission. Le lendemain, par retour du courrier, je la lui envoyais, sans réticence.

J'hésitais, depuis longtemps, à me démettre par peur de paraître fuir le travail et la peine, quand tant de mes prêtres restent à leur poste jusqu'au bout de leurs forces.

L'invitation du nonce tranchait mon cas de conscience et me paraissait une expression de la volonté de Dieu que j'acceptais loyalement, avec esprit de foi, avec pourtant, pour être franc, un petit serrement de cœur.

Je demandais seulement de pouvoir me dévouer en Dordogne au service d'une communauté, assurant que ma présence effacée ne gênerait personne.

Monseigneur le nonce prit acte de ma démission et m'imposant le secret le plus absolu se chargea de la faire connaître à Rome, en temps opportun.

Au début de Juin, son éminence Monseigneur le Secrétaire d'Etat m'écrivait que le Souverain Pontife acceptait ma démission qui serait rendue publique en même temps que la nomination de mon successeur et qui m'autorisait à me dévouer

en Dordogne au service d'une communauté.

Il me transmettait une lettre autographe, très paternelle, du Saint Père, qui daignait me remercier et me bénir.

Vous avez appris, aussi, que par une dernière marque de bonté, le souverain Pontife me nommant Archevêque titulaire de Mimiana.

Je reste à votre tête jusqu'à la prise de possession canonique de mon successeur qui ne saurait tarder en raison du Concile.

En moment d'abandonner la charge pastorale, j'ai à vous exprimer ma gratitude la plus profonde. Si j'ai pu faire quelque bien, après Dieu je le dois à la collaboration fraternelle de mes prêtres que j'ai ordonnés en grand nombre, aux prières et aux sacrifices de mes cinq monastères, aux œuvres multiples des communautés religieuses, toujours prêts à répondre à tout appel, au dévouement des militants de tous nos mouvements d'action catholique, scolaire, sociale, à la générosité, à la cordiale sympathie, à la loyale confiance de vous tous, chers diocésains.

Vous m'aidez à remercier Notre-Seigneur, le souverain Prêtre, des grâces qu'il m'a faites comme vous aurez la charité de me pardonner tout ce qui dans mon ministère aurait pu décevoir vos légitimes espérances. J'ai vivement conscience d'avoir été au-dessous de ma tâche. Mais vos prières m'obtiendront la miséricordieuse bonté de Dieu, le pardon et la réparation des faiblesses de mon long épiscopat.

Je me réjouis avec vous de la nomination de mon successeur. Il est présidé, ici,

1965

d'une réputation de bonté, bien méritée, qui va lui gagner les esprits et les cœurs.

Georges.

Archevêque de Mimiana

La requête, si humble et si touchante, de Monseigneur Louis : "me dévouer en Dordogne au service d'une communauté" était l'écho de notre vœu le plus profond. Aussi, avons-nous été très heureuses d'apprendre que son choix se portait sur notre Maison-mère. Ainsi, l'occasion allait nous être donnée de lui témoigner concrètement notre immense gratitude.

- Le 30 septembre, en effet, Monseigneur prenait définitivement possession des appartements de l'aumônerie, remis en état tout récemment, et, aussitôt, commençait un ministère que nous désirons le voir poursuivre longtemps encore -

Première visite de Monseigneur Patria, à Périgueux, les 11 et 12 août.

Notre nouvel évêque qui, dès l'annonce de sa nomination, avait envoyé un télégramme à Monseigneur Louis, ne tarda pas, en effet, à venir prendre un premier et très bref contact avec son nouveau diocèse, en la personne des Vicaires généraux et des membres de l'administration diocésaine. Monseigneur Louis les réunissait ici, à dîner, le jeudi 12, autour de son successeur.

Prise de possession canonique du siège de Périgueux et Sarlat par Monseigneur Patria, le mardi 7 septembre, dans l'après-midi (quelques heures après les obsèques de M^r le Chanoine Laronge) par la présentation au Chapitre cathédral des Bulles pontificales.

111

Monsieur reste quelques jours à Périgueux et part directement pour Rome, où va s'ouvrir, le 14, la quatrième et dernière session de l'atisme II.

Intromission de Monsieur Patria, dimanche 10 octobre, à 15 h²⁰ 30, à la cathédrale.

Cette date a été choisie pour permettre au nouvel évêque de Périgueux de présider les travaux de la session diocésaine de Pastorale qui doit avoir lieu du 10 au 13 octobre, au Grand Séminaire.

Dans les n^{os} du 16 et du 23 octobre, la Semaine Religieuse a donné un compte-rendu détaillé des différentes cérémonies de cette grande journée et de la session de Pastorale, après laquelle Monsieur regagne Rome et le Concile.

"En Route" - Premier numéro distribué à la clôture de la deuxième retraite, le 25 août 1965.

- Depuis longtemps, un désir avait été exprimé par beaucoup d'entre nous : celui de recevoir périodiquement par le moyen d'un modeste bulletin familial, des nouvelles de nos communantes et de nos œuvres. Ce souhait est devenu une réalité et l'apparition du premier numéro de "En Route" a été saluée avec satisfaction par toutes.

Société Civile Immobilière de Bergerac - Transfert de ses biens à la Congrégation de Sainte. Marthe.

Après une laborieuse préparation de l'acte notarié de transfert, celui-ci est signé le 20 août, en l'étude de M^e Gouyon, notaire à Sanssaignac.

Quelques jours plus tard, le 6 septembre, toutes les pièces étant réunies, le dossier complet est

déposé à la Préfecture de la Dordogne qui doit le transmettre à la Direction des Cultes, Ministère de l'Intérieur.

Maladie et mort de Monsieur le Chanoine Laronge (10 août - 5 sept.)
Notre dévoué Monsieur Laronge donnait depuis quelques mois des signes croissants de fatigue, mais personne ne pensait que la mort allait le prendre si vite.

Le mardi 10 août, veille de la cérémonie de Professeur, il avait célébré la Messe à Sainte. Marthe, comme d'habitude à 6^h 30. Dans la soirée de ce même jour, nous apprenons que le docteur lui avait imposé le repos absolu pendant trois semaines. Il ne devait guère dépasser ce temps. Quelques jours plus tard, une aggravation de son état, obligeant à l'hospitaliser et le dimanche 5 sept. au début de la matinée, le docteur l'appelait à jouir du grand repos de l'éternité.

Les obsèques ont été célébrées à la cathédrale, le mardi 7, quatre semaines jour pour jour après sa dernière Messe, sous la présidence de Monseigneur Lomis, donnant, une fois de plus à celui-ci, l'occasion de dire à l'un de ses prêtres un dernier adieu à sa manière inimitable.

Vente de l'ancien couvent de Ribérac. (voir p. 100 et 102)

Le 28 août, l'acte de vente est signé par M. R. Mère, en l'étude de M^e P. Léonardon à Ribérac.

Incendie Hôpital de Sarlat, mardi 31 août.

Vers neuf heures, un coup de téléphone de la gendarmerie de Sarlat nous apprend ce terrible sinistre et donne les premiers détails : un peu après 7 heures,

ce matin, le feu a éclaté avec une violence inouïe à l'étage supérieur et a rapidement pris une très grande ampleur.

- Grâce au sang-froid et à la solidarité de tous, les malades sont évacués en moins d'une heure, mais, hélas ! les efforts des pompiers ne réussiront que difficilement à stopper le feu qui se propage avec une rapidité effrayante.

- Dès l'annonce de la catastrophe, Notre R. Mère et Mère S^t Germain partent pour Sarlat réconforter les sœurs et leur porter quelques vêtements, les leurs étant brûlés.

- Le spectacle est navrant de ce bel établissement détruit en grande partie. L'une des anciennes Maisons-mères d'avant la fusion de 1852, l'hôpital de Sarlat en était particulièrement cher. L'édifice, qui avait grand air, venait d'être restauré extérieurement et la modernisation des services intérieurs se poursuivait activement.

- En dépit de cette très dure épreuve, le travail hospitalier réduit est très vite réorganisé dans les locaux épargnés par le feu. Dans les moments douloureux que la communauté a passés, les nombreux témoignages de sympathie ont été une aide et un réconfort puissants.

Rapport quinquennal pour les années 1959-60-61-62 et 63, envoyé à Rome, le 14 septembre 1965, par l'évêché de Périgueux.

Voyage de N. R. Mère en Angleterre, avec Mère M. Immanuel du 2 au 14 septembre pour la nouvelle organisation des maisons, après la fermeture de l'asile de Rottmangeon. (voir p. 97).

1965

114

Concile Vatican II. Le 14 septembre 1965, ouverture de la 4^{ème} et dernière session, devant 2.567 Pères présents

Noce de diamant de Mère S^t. Charles, 12 septembre, à Larnaca.
A leur retour d'Angleterre, N. R. Min et Mère Marie Immaculée sont allés fêter notre jubilaire, avec Mère S^t. Germain, le 20 septembre.

Visite de S. S. Paul VI à l'O.N.U. - 4 Octobre 1965

sur l'invitation de M. Thant, secrétaire général.
S. S. Paul VI est venu, le 4 octobre, apporter à l'Organisation des Nations Unies, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de sa fondation, le témoignage de la grande espérance que l'Eglise catholique place en elle pour la paix du monde. Le voyage, le troisième entrepris par Paul VI depuis le début de son pontificat, a suscité de la monde entier un intérêt exceptionnel.

Dans le grand amphithéâtre des Nations Unies, devant les représentants de toutes les nations membres de l'O.N.U. (seuls, les représentants de l'Albanie étaient absents) le S^t. Pie a prononcé une allocution magnifique, en français, que des millions de téléspectateurs et auditeurs ont pu suivre.

A la suite, S. Sainteté a salué chacun des représentants et s'est entretenu personnellement avec chacun d'eux. Le décalage d'heure entre l'Europe occidentale et les U. S. A. a allongé cette journée historique, très remplie par le S^t. Pie. A son retour à Rome, le mardi 5, à 13 heures, le S^t. Pie s'est rendu directement de l'aéroport à S^t. Pierre où les Pères l'attendaient. Il y fut salué par le cardinal Lienart qui demanda que le discours prononcé par Paul VI à l'O.N.U. soit inséré dans les Actes du Concile.

Visite des deux maisons d'Espagne - 18-27 octobre, par Notre R. Mère accompagnée de Mère Marie-Emmanuel.

Retraite des Supérieures - 2-11 novembre - par le P. de Boulongne S.J.

Petit Legs Tournet-Iscombas, à la Congrégation. (1.200 F.) (v. p. 96)
L'acte préfectoral d'autorisation a été accordé le 14-1-65
L'acte est signé par N. R. Mère, le 12 novembre 1965,
en l'étude de M^e Gouyon. Beauchamps à Liorac. m. P. d.

Legs Petite vigne Gestrand - Acte Préfectoral du 12 nov^r 1965
L'acte sera signé par M. L^e Germain, le 10 déc^r,
en l'étude de M^e Bétons, à Port. L^e Troy. (voir p. 93)

Circⁿ N. R. M. annonçant nomination M. Marie de l'Inf. J. m^{re} des nov.
en Angleterre - 15 nov^r.
Ouverture des procès de béatification de Pie XII et Jean XXIII, annoncée
par le L^e Père, le 18 novembre, dans son discours
lors de la session publique

Jubilé spécial - Dans ce même discours, le L^e Père fait part
de son intention de proclamer pour toute l'Eglise
un "Jubilé spécial" qui durera de la fin du Concile
jusqu'à la prochaine fête de la Pentecôte.

Clôture du Concile Vatican II - La clôture est présidée par un
le 8 Décembre. triduum de prières (6, 7 et 8) demandé par le L^e Père.
Le 7, lieu des anathèmes entre Rome et Constantinople.
(voir Doc. Cath. et ouvrages sur le Concile).

Election du Président de la République.

Un premier scrutin, le 5 décembre, met en avant le
Général de Gaulle et F. Mitterand (sur 6 candidats).
Au 2^e tour, de Gaulle est réélu (avec 55% du vote).

1965

Transformation de la Société Anonyme du 2. Villa du Château, à Bois-Colombes, en Société Civile.

L'acte est signé en l'étude de M^e Michelez-Brillors, à Paris, le 10 décembre 1965.

Indult autorisant l'érection du noviciat d'Angleterre, accordé le 14 décembre 1965.

Journée diocésaine des religieuses, à St. Vincent de Paul, rue Louis Blanc le 12 décembre 1965.

Journée particulièrement réussie, grâce à la densité et à la richesse des conférences, à la participation active de toutes et aussi à la chaude et soucieuse présence de Mgr Patria, rentré de Rome la veille.

- En début de matinée, : méditation dirigée par M^{re} le Vicaire général Briquet - sujet : "Espérance, vertu du dialogue"

- A 10 h^{nt} : Conférence de Monsieur l'Abbé Baret, sur le "Dialogue" : sa nécessité, ses difficultés, ses conditions

- A 11^h.15 - Messe célébrée par Mgr Patria - sujet de l'homélie : la religieuse annonce au monde : "Il y a quelqu'un au milieu de vous que vous ne connaissez pas."

- A 12^h.30 : repas en commun

- Dans l'après-midi, carrefours par âge de Profession, suivis de la mise en commun.

Sujet traité : Les caractères et les difficultés du dialogue entre religieuses.

Une Petite Sœur de l'Assomption explique comment sa communauté s'est acheminée vers la pratique de la "Réflexion Apostolique".

- Monseigneur Patria dit sa satisfaction d'avoir pu être

117

présent à cette "journée" et son désir d'en voir poursuivre l'effort commencé.

- A 17 h²⁵ clôture de la journée. Prière dirigée par M^{re} l'abbé Baret.

Séssion des Responsables diocésaines de l'Union des Religieuses Educatrices Paroissiales, les 26, 27 et 28 décembre, à Périgueux, rue Louis Blane - Pour la région apostolique du Sud-Ouest : onze diocèses représentés.

La session a débuté le dimanche soir, 26, à 19 h²⁵ par un repas fraternel, suivi de la présentation des diocèses et d'un bref, mais chaleureux mot d'accueil par lequel M^{re} l'abbé Moniotte nous faisait déjà entrevoir le "Dialogue" (thème choisi pour cette session), comme une attitude profonde, se situant au-delà des paroles.

Les deux journées de session, lundi 27 et mardi 28, ont chacune commencé par une Messe concélébrée, l'une de la chapelle des Clarisses, l'autre de celle du Carmel. Mgr Patria a eu, chaque fois, de l'honnêteté, exprimer son désir, qui était celui de toutes, d'associer les Religieuses contemplatives au travail des sessionnistes. Cette unité ressentie a fait du bien aux unes et aux autres.

- Les poses et Carrefours se sont ensuite partagé le temps, avec, bien entendu, la sympathique et cordiale détente des repas pris en commun, et aussi celle, plus intérieure, des moments de prière personnelle.

= Lundi 27 : 3 conférences.

L'une, sur les conditions du dialogue, la communication par M^{re} l'abbé Baret.

L'autre, par M^{re} Meynard, président des A.P.E.L. de la Dordogne, sur les différents types de réunions.

La 3^eème, sur les caractéristiques de la société.

1965

contemporaine, marquée par tant de changements, tant au plan économique qu'au plan culturel et spirituel. M^r le Vicaire Général Periquet a su nous en donner un aperçu saisissant, en même temps qu'il nous invitait à une attitude de renouvellement et de compréhension à l'égard de ce monde, en vertu même de notre Foi.

Après le dîner, un exercice de "lectio divina", méditation en commun d'un texte évangélique, s'est fait très simplement, par un groupe de religieuses et M^r l'Abbe Monette. Toutes y ont pris part par leur prière personnelle.

= Mardi 28 - Les sessionaristes ont la joie d'entendre Mgr Patria commenter le Ch. 6 de la Constitution sur l'Eglise, consacré à la vie religieuse, épanouissement de la vocation baptismale, à sa place indispensable de l'Eglise, ses exigences au point de vue "témoignage", exigences accrues par le fait de la transformation du monde actuel. Dans l'Eglise en dialogue avec le monde, la Religieuse doit, à la fois, apporter sa volonté d'adaptation, sa sympathie à tout l'ensemble humain qui gravite autour d'elle - sa compétence et sa très humble collaboration tout cela, avec un grand souci d'union au Christ à qui elle s'est donnée.

- à 10 h 30, M^r l'Abbe Baret a fait un exposé à la fois très pratique et très profond sur la "Réflexion Apostolique". Réflexion apostolique qu'il a basée sur une théologie de la Création, de l'Incarnation rédemptrice et du retour du lignum. L'après-midi, après des exercices pratiques de "Réflexion Apostolique", par carrefours, une religieuse de la

St. Famille, déléguée des Supérieures majeures, fait part de ses impressions sur cette session, impressions reprises d'ailleurs, de les conclusions générales données par M. l'Abbé Moniotte.

L'ambiance de joyeuse simplicité, de charité, de très grande compréhension mutuelle, la richesse et la convergence providentielle des conférences, que ce soit de leur aspect théologique, pratique ou spirituel, tout a concouru, durant cette session "à accroître, en partageant la même foi de notre consécration, notre volonté de dialogue avec tous." (Mgr Patria).

Session du 29 et 30 décembre 1965, à Sainte-Marthe.

Réunies à la Maison-Mère pour une session de formation trente religieuses ayant de un à dix ans de profession, vécurent deux journées intensément riches de doctrine et de réflexion commune.

Dans sa première conférence, le R. P. Nepper, S. J., développera le thème : "Sponsa Christi" en présentant les décrets conciliaires de leurs principales exigences qui sont :

- le retour continu aux sources de toute vie chrétienne ;
- la fidélité à l'inspiration des fondateurs ;
- la correspondance des Instituts aux conditions de notre existence actuelle.

Pour l'âme consacrée, Jésus-Christ est Quelqu'un totalement à part, qui veut passer premier, qui veut être l'Unique.

Par notre attachement au Christ pauvre, chaste, obéissant, nous réalisons nos vœux et sommes signes du Royaume des Cieux.

Dans la deuxième conférence "La Religieuse dans son milieu de vie", nous comprîmes mieux l'importance de notre attitude personnelle essentiellement faite de

respect des autres, de notre attitude communautaire avec sa nécessité actuelle de collaboration, de notre attitude apostolique avec le devoir impérieux de faire passer le message évangélique dans toute notre vie.

= À la fin de la première journée, mercredi 29,

Monsieur Patria vint prendre part à la synthèse des carrefours. En quelques mots, il nous dit comment nous devons travailler "ensemble", prêtres, religieuses, laïcs, en esprit de dialogue, à l'œuvre commune d'évangélisation.

— Le deuxième jour, au conférencier, Monsieur l'abbé Barret, revint la tâche de répondre à cette question.

"Qui attend le monde moderne de la religion d'aujourd'hui?"

— Le monde moderne, avec ses phénomènes de nomadisme, d'urbanisation, attend de la religion une spiritualité d'écoute, d'accueil de la pauvreté qui la pousse à un surplus indéfini de valeurs religieuses vécues en communauté.

S'il est vrai que dans l'évolution actuelle du monde, il existe une inquiétude faite d'insécurité, accentuée par un besoin de rationalité, d'efficacité et un amoralisme croissant, nous trouvons, nous religieuses dans notre spiritualité de consacrées, la réponse apaisante : le monde vit dans le futur, nous vivons de cette réalité supérieure du retour du Seigneur et nous affirmons par notre présence, sa puissance de résurrection.

— Dans les carrefours qui suivirent et exposé, nous découvrimmes mieux les chances de la religion et de notre Congrégation dans cette rencontre avec le monde : sessions - congrès - formation professionnelle - implantation d'une communauté dans un

groupe de H. L. M. — ouverture de nos maisons à une pastorale d'ensemble.

— L'après-midi, Monsieur l'Abbé Beaupuy nous entretenait de la liturgie, source de vie spirituelle, communautaire et missionnaire. Rencontre du Seigneur, elle est le passage de notre histoire humaine à l'éternité de Dieu. Sacrement de l'Eglise, elle préfigure le Royaume des Cieux et dans l'Eucharistie est source de tout engagement chrétien.

Une Messe chantée en français, animée par Monsieur l'Abbé Q. Cubier, vicaire de N. D. de Chamiers, et deux sessionnistes, clôtura la session.

Monsieur l'Abbé Beaupuy, dans son homélie, nous invita à imiter Marie dans sa contemplation et les bergers dans leur action missionnaire. C'était bien là la conclusion la plus opportune.

" Au souvenir de ces deux journées, écrivant une sessionniste, nous chanterons longtemps comme à la fin de cette assemblée eucharistique : Merveilles que fit pour nous le Seigneur ! "

Vœux des Religieuses de Périgueux et environs à Monseigneur Patria, le 30 décembre, dans une salle de la Miséricorde, rue Barbecane.

La Congrégation était représentée par notre Révérende Mère, entourée de plusieurs Mères du conseil, des supérieures et des sœurs des maisons de la ville et de la m-mère. De très nombreuses religieuses des autres communautés entouraient aussi leur sœur Siffert, supérieure des Filles de la Charité de la rue Louis Blanc qui, au nom de toutes, exprima à Monseigneur, leur disponibilité active au service de l'Eglise du Périgord et les bienfaits de leur travail en commun.

1965

Monsieur encouragea fortement ce travail d'ensemble et tint aimablement, avant de partir, à remercier en particulier chacune des communautés représentées.
- Le lendemain, ce fut le tour des religieuses du Bergeracois, réunies à la Miséricorde de Bergerac.

Affiliation de la Communauté des Sœurs Hospitalières de St. Marthe de Monpazier à la Congrégation, pour harmoniser la participation administrative avec ce qui est au plan canonique depuis la fusion de 1858.

Délibération du conseil de Monpazier, 27 décembre et du conseil de la Congrégation, le 30 décembre.

Le dossier sera remis au Bureau des Cultes, pour étude préalable, le 28 janvier 1966.

Il a été préparé selon les indications données par l'Administrateur Civil, chargé du B^{ureau} des Cultes, Monsieur Audibert. (voir p. 137)

1966

Première visite de Monseigneur Patria, à la Maison-mère, le 13 janvier.
 - A l'occasion de sa venue dans la maison pour l'examen canonique qu'il faisait passer ce jour-là aux jeunes sœurs admises à la Vierge, à la première Profession et aux Vœux perpétuels, le 11 février prochain, Monseigneur a tenu à voir la communauté de la Maison-mère et le noviciat, réunis à la salle de communauté. L'entretien empreint de bienveillance et d'une grande simplicité. Monseigneur nous dit ce qu'il attend des religieuses de son diocèse.

Circulaires de Notre Révérende Mère, du 16 janvier

Visite de Monseigneur au pensionnat, le 19 janvier, dans l'après-midi.

D'abord reçu par les grandes élèves, Monseigneur concélébre ensuite une Messe pour l'Unité, avec les trois prêtres chargés de l'enseignement religieux : Monsieur l'Abbé Vergnaud, vicaire à la Cité, Monsieur Bernière, Lazariste, (professeur au grand séminaire et Monsieur l'Abbé Céliérier qui, en plus de l'annonciation militaire, nous assure la Messe de communauté et quelques cours d'instruction religieuse.

Après la Messe, présentation des professeurs à Monseigneur toujours avec la même note d'amabilité et de cordiale simplicité.

Petit à petit, à l'occasion de différentes cérémonies ou manifestations dans l'une ou l'autre paroisse du diocèse, Monseigneur fait connaissance avec nos communautés et nos œuvres ; partout sa visite laisse la même impression.

Bois-Colombes. Le conseil, ayant décidé de passer à la deuxième phase de l'affaire qui permettra d'incorporer cette propriété au patrimoine de la Congrégation, par la dissolution de la Société Civile du 2 Villa du Château, (voir p. 116), prend une délibération dans ce sens, le 18 février, et l'on commence les formalités requises pour obtenir l'autorisation ministérielle.

Semaine Universelle de prières pour l'Unité des Chrétiens.

18-27 janvier 1966.

Le 18, conférence de Mgr Patria, au Palais des fêtes, sur "l'Eglise au lendemain du Concile";

et le 27, conférence de clôture, par le Pasteur Roux :
"Perspectives œcuméniques au lendemain du Concile du Vatican".

Cérémonie du 11 février. La retraite préparatoire a été prêchée par le R. P. Pierre Paile.

Ont prononcé leurs Vœux perpétuels :

Sœur Sainte Germaine Dumont

Sœur M^{lle} Cristina Andion

et leurs premières Vœux :

Sœur François Xavier Recalde

Sœur Margarita Elizalde

Sœur Thérèse M^{lle} Baston

La postulante admise à la Vierge, Frère Brogan, est appelée, en pleine retraite, au chevet de son père mourant. Elle arrive quelques heures avant son décès, le 9 février. Elle rentre aussitôt après les obsèques et prendra l'Habit, le 12 mars, à la clôture de la retraite des sœurs de colonies et maisons de vacances.

Retraite prêchée par le R. P. Languedocq, pour les sœurs de colonies du 3 au 12 mars.

- "En Route" n° 2 - date de février 1966 (paru mars)

Union Internationale des Supérieures Générales de Religieuses, créée à Rome
 de les derniers jours du Concile. (voir Doc. Cath. n° 1466 col. 479)

Visite du D^r Ramsey, Archevêque anglican de Cantorbéry à S. S. Paul VI
 23 et 24 mars -

Déjà, le Prévôt du D^r Ramsey, Lord Fisher, avait
 été reçu par le Pape Jean XXIII, en décembre 1962.

Mais à titre privé, il s'agissait d'une visite de courtoisie.
 La visite du D^r Ramsey a revêtu un caractère
 officiel et beaucoup plus solennel. (Doc. C. 1469. col. 673
 et suite)

Circulaire de Notre Révérende Mère, du 24 mars, à propos du
 prochain Congrès Eucharistique, à Bordeaux, en avril.

Visite des maisons d'Angleterre, par N. R. Mère et M. S^r Germain,
 en avril, à l'occasion de leur retraite annuelle -

Congrès eucharistique national de Bordeaux - 12, 13 et 14 avril
 "Le monde nouveau à la lumière de *Mysterium fidei*"
 sous la présidence du Cardinal Richard, légat du S. Père.

Travaux à la Maison-mère : transformation de la porterie et
 installation d'une cabine téléphonique isolée -
 modification aussi à l'infirmerie et à la pharmacie.
 Ces petits travaux, bien nécessaires, sont effectués de
 le courant du mois d'avril.

Communauté de Monpazier. Par décret du 14 avril, la communauté
 de Monpazier est autorisée à vendre la propriété de
 Griffoul. bas. (voir p. 182 par affiliation).

L'acte définitif de vente est signé le 8 juin 1966,
 en l'étude de M^r Martin, notaire à Monpazier.

Société Civile Immobilière de Bergerac - (v. page 111) - transfert de ses biens à la Congrégation autorisée par Décret du 25 mars.
Le 6 mai, en l'étude de M^e Gouyon, signature de l'acte définitif, par M^{re} S^t. Germain, leonome générale, habilitée par le conseil.

Centenaire de l'église Notre-Dame de l'Immaculée Conception, à Bergerac, célébré solennellement le dimanche 15 mai, sous la présidence de son Eminence le Cardinal Richaud Archevêque de Bordeaux.
Notre Révérende M^{re} empêchée d'assister à cette fête y est représentée par M^{re} S^t. François d'Assise.

Office de Laudes - Le Chapitre d'avril 1964 avait décidé qu'on remplacerait l'heure de Prime et le petit Office de l'Immaculée Conception par la récitation de Laudes, en français (ou en anglais, en Angleterre, l'Espagne conservant l'usage du français jusqu'à nouvel ordre). Mais, il fallait attendre que soit édité un livre avec la traduction officielle et correspondant à nos besoins.

Tin avril, nous recevons le premier envoi des nouveaux livres d'office et dans le courant de mai, ils étaient distribués aux communautés de France et d'Espagne et une

Circulaire de Notre R. M^{re} du 31 mai donnait les premières directives pour l'adoption du nouvel office, facultative jusqu'aux retraites générales.

Depuis le 15 mai, la Maison. m^{re} l'a adopté. Prime et le Petit Office de l'Immaculée Conception sont remplacés par Laudes où l'on fait chaque jour mémoire de l'Immaculée Conception.

Société Civile Immobilière de S^t Louis La Rhodaille - Délibération du conseil de la Congrégation, en date du 31 mai, décidant d'accepter le transfert des biens de cette société, sous réserve de l'autorisation administrative. (v. h. 131.)

Modification des statuts de la Congrégation (voir dossier et p. 132)
 Cette question, à l'étude depuis des mois est en partie résolue par la rédaction d'un nouveau texte préparé sur les conseils de l'Administrateur Civil, chef du Bureau des Cultes.

Ce texte a été soumis au conseil, qui l'a approuvé dans sa délibération du 11 juin.

Le dossier complet pour demande d'approbation, a été envoyé au ministère le 28 du même mois.

S^t Biat - emprunt de 74 000 F, contracté par l'Association Notre-Dame d'accueil, approuvé par le conseil le 13 juin.

Sarmone - délibération du conseil décidant un emprunt de 70.000 Fr., au Crédit Agricole de Bergerac, pour ravalement et ascenseur - datée du 27 juin (v. h. 132)

Affaire Dausseur - Bois "Le Bournet" à Verteillac.
 Le cousin de M^{lle} Marie Madeleine Chastin, M^l l'abbé Dausseur qui, en 1948, avait acheté la plus grande partie de la propriété "Le Bournet" à M^{lle} S^t Germain Fredon, propriétaire, avait demandé à l'époque que la congrégation ne vende pas la dernière parcelle de bois sans lui en parler.
 Un acquéreur s'étant présenté dans les premiers mois de 1959, nous avons prévenu Monsieur Dausseur, en lui disant que nous étions disposés à lui donner la préférence si le bois l'intéressait toujours.

1966

Le 14 avril 1959, il répondait en ces termes :

" Ma Mère, je vous remercie d'avoir bien voulu me proposer l'achat du bois du Bournet qui vous reste ; mais, comme de longtemps mes moyens ne me permettront pas de réaliser cette affaire, je dois y renoncer définitivement. Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer... etc... signé : G. Dausseur "

- Le bois a donc été vendu à Monsieur Engerbeaud, de Verteillac, et l'acte passé en l'étude de M^e Ville, notaire à Verteillac, le 2 juin 1959. (voir p. 24) -

- Vers la fin du mois d'octobre 1964, Mère S^t Germain a reçu une lettre de M^e l'abbé Dausseur lui disant que le bois vendu par elle à M^e Engerbeaud était à lui, qu'il lui appartenait et qu'il entendait rentrer de son propre bien par tous les moyens légaux et judiciaires.

Plusieurs coups de téléphone ont été échangés entre Mère S^t Germain et M^e Dausseur, à qui elle a rappelé les termes non-équivoques de sa lettre du 14 avril 59.

Après recherches au cadastre, M^e Ville a assuré que les n^{os} de la parcelle vendue appartenaient à M^{me} Fredon (Mère S^t Germain) et que l'abbé n'avait rien à revendiquer. Tout s'est calmé alors et on pensions l'affaire classée définitivement.

- Dans le courant du deuxième semestre 65, M^e Dausseur, prétendant toujours que ce bois lui appartenait, a décidé de le mettre en vente. Monsieur Engerbeaud est intervenu, en disant qu'il en était propriétaire depuis 1959.

M^e l'abbé Dausseur ayant confié son affaire à un avoué de Bordeaux, celui-ci s'est mis en rapport avec M^e Pipat, avoué à Périgueux, bien connu de moi.

Quelle n'a pas été notre surprise d'apprendre, vers la mi-janvier de cette année (1966), par une lettre de M^r. Pipat, que M^r. Dausseur voulait nous intenter un procès. Pour l'éviter, M^r. Pipat demandait les renseignements nécessaires pour répondre à son confrère de Bordeaux. Nous l'avons mis au courant des démêlés antérieurs avec M^r. l'Abbé Dausseur et de l'existence de la lettre du H-H-59.

Sans retard, M^r. l'Abbé Dausseur a téléphoné à M^r. Ville. Il était déjà au courant et averti du rebondissement de cette désagréable affaire à laquelle nous ne comprenions rien. En toute bonne foi, nous basant sur la teneur des lettres échangées avec l'abbé Dausseur en 1959, nous ne croyions de notre droit.

M^r. Ville a alors expliqué à M^r. l'Abbé Dausseur que des erreurs avaient été commises par la mairie lors de la rénovation du cadastre et il a conseillé de charger un expert-geomètre de faire faire les rectifications nécessaires au cadastre.

- Le résultat de cette expertise, faite par Monsieur Martinot, geomètre à Ribérac, nous est parvenu le 15 février.

Il faisait apparaître que le n° 696 avait été porté, par erreur, sur le nouveau cadastre, au nom de M^m. Tredon, alors qu'il appartenait à M^r. Dausseur, et que le n° 717, inversement, propriété Tredon, en réalité, avait été attribué à tort à M^r. Dausseur.

- Le seul moyen de résoudre l'affaire était d'obtenir de l'acquéreur de 1959 qu'il nous rende ses parcelles.

Monsieur Ingerbeaud étant décédé, depuis peu, en laissant une enfant mineure, cela compliquait encore un peu plus les choses.

M^r. Ville ayant décidé Madame Ingerbeaud à consentir

1966

à cette vente, un sous-séing privé a été signé le 17 février 66, M^{re} S^t Germain Tredon rachetant le bois pour 2.800 F. M^{re} Piprot a été immédiatement averti de cet arrangement et prié par M^{re} S^t Germain d'intervenir auprès de son collègue de Bordeaux pour arrêter le procès. L'acte de vente, signé le 22 février, en l'étude de M^e Ville, notaire à Verteillac, porte rectification des erreurs commises. Une photocopie en a été envoyée à Monsieur l'abbé Dausseur, pour signature, et il a été averti par Monsieur Martinot, géomètre à Ribesac, notre expert, d'avoir à rendre le n^o 717, porté par erreur de la liste des parcelles lui appartenant. Le 11 juin 1966, M^e Ville a écrit à M^{re} S^t Germain, notre économiste générale, qu'il avait adressé à l'abbé Dausseur une expédition de l'acte rectificatif, avec A.R. dont la dernière signature, du 19 mai, était celle de son mandataire : l'acte lui restitue la parcelle n^o 696, sous réserve du plan du géomètre, qui doit remettre à M^{re} S^t Germain Tredon, propriétaire, environ 8 ares à prendre sur ce n^o 696. L'affaire semble donc réglée. M^e Ville a ajouté que Monsieur l'abbé Dausseur lui en avait donné confirmation par téléphone.

Indult de sécularisation pour sœur Maria (Manuela Gutierrez) professe de vœux perpétuels, demande par elle, le 1^{er} juin, daté de Rome du 17 juin (n^o 14215/66). Elle a quitté Bergerac le 1^{er} août, de très bonne heure le matin.

Indult de sécularisation pour S^t S^t Marie (Geneviève Neymon), demande par elle, le 10 août, daté de Rome, du 22 août (n^o 14298/66). Elle était à l'hôpital de Bergerac.

131

42

1.

之

七

10

)

1

1966

à cette vente, un sous-sang privé a été signé le 17 février 66,
Mère St Germain Fredon rachetant le bois pour 2.800 Fr.

Il est à noter que le sous-sang privé a été signé le 17 février 66,

et que le sous-sang privé a été signé le 17 février 66,
Mère St Germain Fredon rachetant le bois pour 2.800 Fr.

Il est à noter que le sous-sang privé a été signé le 17 février 66,
Mère St Germain Fredon rachetant le bois pour 2.800 Fr.

Il est à noter que le sous-sang privé a été signé le 17 février 66,
Mère St Germain Fredon rachetant le bois pour 2.800 Fr.

Il est à noter que le sous-sang privé a été signé le 17 février 66,
Mère St Germain Fredon rachetant le bois pour 2.800 Fr.

In du

In du

Retraites générales : 4-11 août et 16-25 août, prêchées par le R.P. Belletre S.J.
et cérémonie le 11 août. Invités : Monseigneur Lacombe.

-2-

En sortant du hall, la Communauté l'a accompagné dans la cours où il nous a parlé pendant quelques minutes. Il a regardé les batiments de l'école, a demandé le nombre de Catholiques, s'est intéressé à l'œuvre en générale, ayant un petit mot aimable pour chacune. Comme l'heure du départ approchait, nous l'avons escorté jusqu'à sa voiture dans Wood St. où des parents d'élèves l'ont acclamé. Avant de nous quitter, il s'est retourné pour donner à la Communauté un jour de congé en laissant la liberté de chacune de choisir le temps et le lieu.

Nous fûmes vraiment touchées de sa bonté, de son intérêt dans les moindres détails et de sa grande simplicité, ne voulant oublier personne.

130

à cette vente, un sous-sous privé a été signé le 17 février 66,
M^{re} St Germain Fredon rachetant le bois pour 2.800 Fr.

-5-

[illegible]

1. Les personnes qui ont été admises à l'enseignement supérieur ont été admises à l'enseignement supérieur.

Y. d.

2

Retraites générales : 4-11 août et 16-25 août, prêchées par le R.P. Belletta S.J.
et Cérémonie le 11 août. Invités : M. Monseigneur S.J.

LA VISITE DE CARDINAL HEENAN, D.D., ARCHEVEQUE DE
WESTMINSTER, AU MOUNT ET A HADLEY BOURNE.

C'était la journée de la Visitation et de la Confirmation à la paroisse de Barnet, le 11 juillet 1966. Son Eminence a bien voulu faire une courte visite à notre école au Mount. Aussi pour l'occasion des noces d'or de Soeur Marie-Antoine le Cardinal lui-même a suggéré qu'il viendrait voir notre chère 'jubiliarian' à Hadley Bourne.

Son Eminence est arrivé vers onze heures accompagné de son secrétaire et le Pere Wheaton, (et le Pere Kenney Curé) vicaire de la paroisse. Les enfants, les professeurs et les soeurs s'étaient réunies dans la grande salle. Dès l'entrée de Son Eminence les élèves ont chanté le psaume 99 pour l'accueillir. Puis le Cardinal nous a parlé quelques minutes remarquant notre uniforme en particulier. Ensuite il a demandé à Notre Mere de lui présenter les Soeurs et professeurs à qui il a dit un petit mot aimable. Comme Son Eminence parlait avec Mere St Christophe devant l'école les plus jeunes élèves le saluaient des fenêtres. Le Cardinal les a taquinées. Vite il a passé laissant le souvenir d'un bon pasteur. Le soir les Soeurs sont allées à la Confirmation à la paroisse. Pour marquer sa visite le Cardinal a donné aux Soeurs un jour de sortie.

130

1966

à cette vente, un sous-séjour privé a été signé le 17 février 66,
Mme St Germain Tredon rachetant le bois pour 2.800 Fr.

St H. Koplack.

Retraites générales : 4-11 août et 16-25 août, prêches par le R.P. Belletta S.J.
et cérémonie le 11 août, présidée par Monseigneur Louis, en
l'absence de Mgr Patna, retenu à Lourdes par le pèlerinage
diocésain.

A pris l'Habit : Ana-Mary Garrig : S^r Maria Benita
Ont fait profession :

Sœur Françoise-Dominique Solignac

Sœur Rosa-Maria Rubio

Une jeune professe de vœux temporaires, S^r Thérèse-Marguerite Field,
n'a pas été admise à renouveler ses vœux. Elle a quitté
la communauté de Hadley Bourne-Barnet, le 11 août.

et des sœurs de la Maison Départementale "Mer et Monts"
à Menton, décide en conseil le 26 août.

Par lettres datées du 13 septembre, Notre R. Mère avertit
Mgr l'Evêque de Nice, le Préfet des Alpes-Maritimes et
le maire de Menton. Les sœurs quitteront "Mer et Monts"
au 1^{er} avril 1967.

Motion de Monsieur l'Abbé Vergnaud, le dimanche 9 octobre.
Vicaire à la Cité depuis seize ans, Monsieur Vergnaud
a été nommé Curé à Couze. Nous voyons à regret
partir ce prêtre au dévouement infatigable.

Notre Révérende Mère, Mère Marie-Immanuel, une
délégation de sœurs et d'élèves du pensionnat sont
allées à la cérémonie d'installation.

Civils Immobilière de S^t Louis La Pluadeille (Comm. de Trébeaen)
transfert de biens à la Congrégation de S^t Marthe.
(voir registre précédent p. 231-232-235) (et celui-ci p. 127
et 141)
L'acte a été signé, en l'étude de M^e Guillermond,
successeur de M^e Chouzenoux, à Périgueux, le 13 septembre.
Après les formalités d'enregistrement, le dossier est déposé.

à la Préfecture de la Dordogne le 11 octobre, pour demande d'autorisation.

Emprunt Larmann (voir p. 127) - Arrêté du 11 octobre autorisant l'emprunt de 70.000 Francs. (voir p. 127)

Modification des statuts de la Congrégation. (voir p. 127) autorisée par un Décret du 14 octobre 1966 (Journal Officiel du 19 oct⁶⁶)
 Au décret est annexé le texte des nouveaux statuts dont l'article premier définit les buts de la congrégation.

" Les religieuses de la congrégation des sœurs de St^e Marthe établie à Périgueux ont pour but de se sanctifier en se consacrant aux œuvres charitables, hospitalières, éducatrices, enseignantes, sociales et paroissiales, tant en France qu'à l'étranger et en pays de missions si on les y appelle."

Notre Reine de Marie, accompagnée de Marie Marie - Emmanuel visite les maisons d'Espagne (17 - 29 octobre 1966) -

Indult du 25 octobre 1966 (n° 5647/66) autorisant un cinquième, mais dernier, triennat pour Marie St^e Christophe, sup^{re} et directrice à "Hadley House - de Mount" Barnet.

Société Civile du 2, Villa du Château, à Bois-Colombes -

Transfert de ses biens à l'établissement particulier des sœurs de St^e Marthe, à Bois-Colombes. (v. p. 124)

L'acte de transfert, établi sous réserve de la condition suspensive, est signé le 4 novembre 1966, en l'étude de M^e Michélet (M^e Brilloit, suppléant) - à Paris.

Le dossier sera ensuite, le 2 décembre 66, déposé à la Préfecture de la Seine. (v. p. 145 bis)

Décès de Marie St^e Charles Priot de St^e Marie, à Larmann, le 11 octobre 1966. Née le 2 janvier 1880, elle avait ses premiers vœux le 12 septembre 1905.

Organisation d'un juniorat, à la maison-mère, pour les dernières jeunes professes de vœux temporaires.

Le décret conciliaire "Perfectae Caritatis" sur le renouveau et l'adaptation de la vie religieuse, promulgué par le Pape Paul VI, le 28 octobre 1965, soulignait, (n° 18), que ce renouveau dépend surtout de la formation des sujets et prescrivait aux Instituts religieux de prendre les mesures nécessaires pour adapter cette formation aux besoins de notre temps.

Le motu proprio du 6 août 1966, "Ecclesiae Sanctae", dans sa deuxième partie : Règles pour l'application du décret Perfectae Caritatis, est venu ajouter quelques précisions sur la manière d'appliquer les normes du Concile.

En conséquence, le conseil a décidé d'organiser cette année un essai de juniorat pour les dernières jeunes professes sortant du noviciat, particulièrement aptes à profiter de cette formation.

Par un heureux concours de circonstances vraiment providentiel, nous avons pu trouver des prêtres et religieux qui ont accepté, avec beaucoup de dévouement, de se charger de cet enseignement. Le programme des études, pour cette année 1966-67, est le suivant :

— d'abord la continuation des cours dont bénéficiaient et bénéficient encore le noviciat tout entier :

— Ecriture sainte, par M^r Westelandt, lazariste, du grnd séminaire. C'est la huitième année que M^r Westelandt nous dispense un enseignement très apprécié. Après avoir parcouru tout l'ancien testament, il a abordé cette année les évangiles synoptiques.

— Histoire de l'Eglise, par Monseigneur Louis ; c'est la deuxième année.

— et, spécialement destinés à nos junioristes, cours de :

— Dogme : les sacrements, par M^r Benoit, lazariste, supérieur du grand séminaire.

- Morale : morale des sacrements, la Pénitence, par M^r Labaig, lazariste, professeur au grand séminaire.
- Eléments de métaphysique thomiste, par le R.P. Rascol, dominicain, de Bordeaux.

———— Mais le décret et le motu proprio demandent que cette formation à poursuivre pendant toute la durée des vœux temporaires, soit à la fois religieuse et apostolique, doctrinale et technique, et qu'on y adjoigne, en vue d'un apprentissage, l'exercice d'activités et de charges en rapport avec le caractère de la congrégation et même la préparation des diplômes qui s'imposent.

Pour cette première année, l'accent a été mis surtout sur la formation doctrinale. Mais, aux cours innombrés précédemment, il a été ajouté, pour toutes,

- un cours de soins médicaux, donné par une infirmière assistante sociale, M^{lle} Lucienne Huot, ancienne élève du pensionnat de Périgueux,
- et un cours d'enseignement ménager, donné par M^{me} Seiret, professeur à l'école technique des Filles de la Charité (rue Louis. Blane, Périgueux)

———— Enfin, à chacune selon ses dons intellectuels et ses capacités, a été assigné, d'une part, la préparation d'un diplôme ou la formation pratique à un emploi; d'autre part, l'exercice, en second, d'une charge : catéchiste ou monitrice de patronage.

Les années suivantes pourraient prouver progressivement à nos jeunes professes une plus ample expérience apostolique et une formation technique plus intensive.

La Providence nous ayant ménagé les moyens de mettre sur pied cette organisation, nous espérons, grâce à une harmonieuse fusion de tous ses éléments, comme s'exprime le décret, que cette formation contribuera à l'unité de la vie religieuse chez nos jeunes, heureuses bénéficiaires d'une telle préparation.

Retraite des Supérieures - 12-21 novembre, par le R.P. Belletre S.J.

Maison Saint-Joseph, à Bergerac - Consécration du nouvel autel et première visite de Monseigneur Paterà. Double événement attendu dans la joie. Vendredi 25 novembre 1965.

- Accompagné de Monsieur le Chanoine Mallet, ancien archiprêtre de Notre-Dame de Bergerac, Monseigneur arrivait en fin de matinée. La communauté le reçut au parloir.

Monsieur l'Abbi Jardel, archiprêtre de Notre-Dame, et ses vicaires, M^{rs} les Abbés Turlan, Chien et Blane, entouraient Monseigneur, ainsi que M^r l'Abbi Vincent, professeur au petit séminaire, aumônier de la maison, et le P. Quégueniat Missionnaire de Notre-Dame d'Afrique, frère de S.J. Martin.

- A 14 heures, petites et grandes étaient rassemblées à l'oratoire avec la communauté. Étaient présentes, Notre Révérende Mère Marie de Jésus, Mère Marie-Immanuel, ancienne supérieure de la maison, et M. l'François d'Assis, venues de Périgueux, auxquelles s'étaient jointes quelques religieuses invitées pour la circonstance.

Monseigneur ne se fit pas attendre. Une des moines, dans un bref exposé, rappela les origines de l'œuvre, évoqua les activités présentes et dévoila les projets d'avenir, en formulant le vœu de voir bientôt revenir Monseigneur non plus pour consacrer une pierre d'autel, mais pour bénir la première pierre du bâtiment où seront installées les moyennes et grandes élèves.

- Avec son amabilité coutumière, Monseigneur répondit évoquant le souvenir des lettres venues de Bergerac qu'il avait reçues à Rome et il conclut en engageant ses jeunes auditrices à cultiver la bonne humeur, qualité bien nécessaire dans une vie en collectivité.

L'heure de la consécration arrivant, toutes se rendirent à la chapelle. Monseigneur, coiffé de la mitre et

tenant en main la croce, entrait solennellement dans le sanctuaire, accompagné des prêtres.

La cérémonie commença : aspersion de l'autel - litanie des saints - translation des reliques - scellement de la pierre sacrée - onctions avec le ^st. Chrême, rappelant celles du baptême - encens brûlé aux quatre coins et au centre de l'autel, en souvenir des cinq plaies du sauveur - autant de gestes riches d'un symbolisme rendu intelligible par une liturgie adaptée dont la simplicité n'enlevait rien à la beauté des rites.

L'autel, dédié à saint Joseph, contient les reliques de ^st. Barbe, ^st. Christophe et ^st. Stanislas qui furent souvent invoqués au cours de la cérémonie.

Puis, dans une foi encore plus profonde, l'assemblée participa à la Messe que célébra Monseigneur.

Dans une brève homélie, bien à la portée des enfants il invita son auditoire à se former qu'un seul cœur qu'une seule âme avec Jésus dans une vie bien fraternelle sans oublier les absents, c'est-à-dire les pêcheurs, ceux qui sont loin de lui.

À la Communion une longue procession s'avança vers l'autel puis, dans une fervente action de grâces, religieux et enfants remercièrent le Seigneur.

Cette belle journée s'acheva dans la foi, le souvenir en restera bien vivant dans la mémoire de toutes celles qui étaient présentes -

Affiliation et Reconnaissance légale pour les deux communautés de la Miséricorde, à Bergerac, celle de la rue ^st. Esprit et celle du Tambour de La Madeleine. (v. p. 173)

Les deux dossiers ont été déposés à la Préfecture de la Dordogne, le 28 novembre 1966. (voir page 173)

"En Route" le n° 3, daté d'août 1966, est envoyé fin novembre.

Décret du 8 décembre 1966, autorisant l'affiliation de la communauté de Monpazier et sa Reconnaissance légale comme établissement particulier de la Congrégation. (v. p. 122)

Bénédiction de l'église Notre-Dame de Chamiers, dimanche 18 décembre.
Bien avant seize heures, la foule venue de Périgueux, de Bergerac et même de La Roche-Chalais, jointe aux paroissiens de Chamiers, avait envahi la vaste aire de la nouvelle église que Monseigneur venait bénir.

Mgr Louis était là, heureux de voir s'achever ce qu'il avait commencé, comme le rappela Mgr Patria de son homélie. Avant la Messe, concélébrée par Monseigneur et douze prêtres, Monsieur l'Abbé Georges Beaupuy, le dynamique Curé de Notre-Dame de Chamiers, remercia, en termes très délicats, tous ceux qui l'avaient aidé à réaliser son projet. Sans oublier personne, il souligna particulièrement la solidarité de ses frères dans le sacerdoce.

Les chants d'une chorale nombreuse et bien exercée, dirigée par Monsieur l'Abbé Cubilier, vicaire, facilitaient la participation de tous les assistants à cette belle cérémonie. (l'ancienne chapelle, inaugurée le 12 nov^r 1961 - v. p. 47, devient salle d'œuvres et club paroissial) -

Réfection des trottoirs tout autour du notre enclos, par les services municipaux, dans le courant de la deuxième quinzaine de décembre.

Séssion d'Animatrices de groupes "Inter-Unions", 22 et 23 décembre, rue Louis Blane (Filles de la Charité) pour les religieuses du diocèse, dirigée par Monsieur Paul Margerand.

Le programme de travail comportait plusieurs exposés :

1^{re} journée : - Comment communiquons-nous ?

Expression et communication

- Nos attitudes et nos comportements.
- Différents types de groupes et conditions pour passer du rassemblement à l'équipe communautaire.

2^e journée : - Conduite et technique des réunions -

- Les participantes, une quinzaine environ de St Martin, dont cinq sœurs de la Marston-mère, avec Mère St François d'Assise, ont beaucoup apprécié le travail de ces deux journées et se sont engagées à faire profiter leurs communautés respectives de ce qu'elles en ont retiré.

Séssion des 28 et 29 décembre, pour les professeuses des années 1945 à 1954.

Étente participantes : les sœurs d'Angleterre et d'Espagne sont venues.

1^{re} journée de Réflexion spirituelle, animée par le R. P. Astruc, S. J.

- Le thème général était : "Notre vie avec Jésus-Christ"

= Conférence du matin : Jésus-Christ, norme de notre vie.

Notre vie religieuse n'est que l'aboutissement d'une série de liens de plus en plus étroits avec le Christ :

1^{er} lien de la création : nous avons été créés à l'image du Verbe. Tout homme a ce lien avec Lui.

2^e lien de l'Incarnation : par son humanité, le Christ en vertu de la loi de solidarité, "touche" chaque homme

3^e lien du Baptême : par le baptême, nous sommes :
appelés par le Père, mis en union avec le Christ - liés à J. C. et à l'Eglise -
arrachés au profane et consacrés à Dieu - remplis de l'Esprit-Saint -
solidaires de la mort et de la résurrection du Christ.

4^e. lien de la consécration religieuse épanouit la consécration baptismale.
Conclusion : nous sommes liés à Jésus-Christ pour être à Dieu tout entières.

= Conférence de l'après-midi : "Sponsa Christi", titre fondé sur l'écriture, et non simple façon de parler sentimentale.

Cela signifie que notre corps, notre cœur, notre vie tout entier sont au Christ.

Parceque "Sponsa Christi", nous sommes plus membres de l'Eglise, plus apôtre et signe du Royaume.

Conclusion : prendre conscience de la double voie de la charité :
= celle qui, de la marriage, se construit à travers les réalités du monde = celle de la vie religieuse qui va vers Dieu par des chemins directs.

2^e journée - Conférence du matin, M^{re} l'abbé Moniotte

"L'Eglise et le Monde" à partir de "Gaudium et Spes".

Le décret est l'expression de l'attitude nouvelle officiellement adoptée, à Vatican II, par l'Eglise, à l'égard du monde. En effet, au cours des âges, l'attitude de l'Eglise en face du monde a varié.

- Dans une 1^{re} partie, le conférencier a fait l'histoire des rapports Eglise - monde à travers les siècles, et,

- dans la 2^e partie, il analyse la nouvelle attitude de l'Eglise à l'égard du monde.

Cette attitude s'exprime d'abord par le rejet d'attitudes de repli ou de regrets et positivement par une attitude de dialogue se réalisant dans le service, car, si l'Eglise n'est pas du monde, elle est dans le monde, elle chemine avec lui. Bien plus, elle est pour le monde, envoyée au monde pour l'aimer et le servir.

L'Eglise est servante du monde, non pour une meilleure organisation temporelle ; elle a pour but la gloire du Père de un monde sauvé par Jésus-Christ. Comment l'Eglise réalise-t-elle ce service ? en donnant aux efforts humains leur signification. Ce service ne peut se faire que par une Eglise pauvre ; elle reconnaît ce qu'elle a reçu ; elle n'a pas

réponse à tout : elle est instrument de Dieu.
 Conférence très riche, à partir de textes conciliaires et d'encycliques.
 - Conférence de l'après-midi, par M^r l'Abbé Beaupuy.
 Unité de la mission de l'Eglise : pas d'opposition entre liturgie, évangélisation, catéchèse - Notre place de la liturgie : nous sommes un peuple de baptisés, un p. de saints, un p. qui vit de la foi.
 La liturgie nous fait revivre le mystère pascal : participer à la liturgie c'est participer à la mort, à la résurrection et à la gloire du Seigneur mort qui engendre la vie, en vue de réaliser une alliance -

Vœux à Monseigneur Patria, le 30 décembre, à Périgueux.

Contrairement à ce qui avait été fait l'an dernier, prêtres, religieuses et laïcs se sont tous groupés, aussi bien à Périgueux le 30, qu'à Bergerac le 31, pour offrir leurs vœux de nouvel an à Monseigneur l'Evêque.

Notre grande salle du pensionnat avait été choisie pour cette réunion qui, fixée à 15 heures, a commencé par une Messe concélébrée par Mgr et seize prêtres, où laïcs et religieuses communieraient en grand nombre.

Après la Messe, le jeune vicar de St-Georges, M^r l'Abbé Patrick Derys, prenant la parole au nom du sacerdoce, exprima en termes délicats et spirituels les sentiments et les vœux du clergé pour son évêque.

Puis, ce fut au tour de M^re St-François d'Assise de présenter à Mgr les vœux des religieuses et, enfin, M^re de Montferrand, au nom des laïcs, affirma leur générosité et leur disponibilité pour suivre les grandes orientations conciliaires précisées par leur évêque.

Dans sa réponse, Mgr pria les assistants de transmettre ses vœux à ceux qui n'avaient pu se joindre à elle en raison de l'heure et la réunion s'acheva de une ambiance de cordialité simple et détendue.

1967

Reconnaissance légale de l'établissement "Maison de Retraite St Joseph" à Port-St-Joy - Le dossier est déposé à la Préfecture de la Dordogne, le 6 janvier 1967 - (v. p. 159).

Circulaires de Notre Révérende Mère, du 13 janvier, où elle parle de la préparation du Chapitre Spécial demandé par le "motu proprio" "Ecclesiae Sanctae" du 6 août 1966, pour promouvoir la rénovation adaptée selon les directives du Décret conciliaire sur la vie religieuse "Perfectae Caritatis".

Arrêté préfectoral du 19 janvier autorisant la congrégation à accepter l'attribution gratuite de La Rhudeille, consentie par la Société Civile Immobilière de St-Louis La Rhudeille, à Trélissac. (v. p. 131)

Décès de Mademoiselle Marie Véchambre, en religion Mère Marie-Louise, de la Pieuse Union des Oblates du Sacré-Cœur, de Montluçon, survenu le 8 janvier.

Fondatrice et ancienne supérieure de l'encre de La Rhudeille, elle avait voulu consacrer sa maison de famille et ses biens à une œuvre. Elle et ses sœurs ont beaucoup travaillé dans ce quartier de la paroisse de Trélissac, avant que nous les remplaçons en juillet 1957.

Le Seigneur a rappelé à Lui Mademoiselle Véchambre au moment même où la situation immobilière de sa propriété était régularisée par l'Arrêté préfectoral ci-dessus mentionné.

L'acte définitif a été signé, en l'étude de M^e Estut, successeur de M^e Chaugenoux, notaire à Périgueux, le 14 février 1967, par M. St Germain, au nom de la Congrégation M^{rs} Arvert et St-Louis-Marie; qq jours plus tard par Monsieur l'Abbé de Magon deaux.

Décès de Mère Sainte-Sabine, ancienne supérieure générale des Sœurs de Sainte-Marthe d'Angoulême, le 14 janvier.
Les obsèques ont eu lieu le 18.

Reorganisation de l'enseignement secondaire libre à Périgueux.

Le 19 janvier a eu lieu au Collège St-Joseph, sous la présidence de Monseigneur Patria et avec la participation du Frère Bon (Frère de St-Viateur, conseiller pédagogique de Rodez) une réunion pour l'étude de la carte scolaire de Périgueux. Étaient présents, les directeurs et directrices des différents établissements du second degré, ainsi que les présidents des A.P.E.L. et les responsables des Cercles de Familles. De l'expérience évoquée par le Frère Bon, de la diocèse de Rodez, la nécessité d'une seule et même direction pour l'ensemble scolaire secondaire de Périgueux, est ressortie avec évidence.

Ce sera également l'avis du conseil lorsque M^{rs} St-François d'Assise et St-Louis-Marie lui exposeront les différents aspects de la question étudiée à la réunion du 19 janvier.

Le jeudi 9 février, les responsables des établissements se réuniront de nouveau pour préparer un avant-projet qui sera soumis au R. P. Vandermersch, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, lors de sa venue à Périgueux, le 16 février.

À la suite de la réponse du R. P. Vandermersch, le projet sera présenté à Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

(voir page 158)

Conférence de Monsieur Jean Secret, président de la Société historique et archéologique du Périgord, le 22 janvier, à la maison-mère, sur le passé de notre quartier : le mur gallo-romain, l'église S.^t Etienne de la Cité, ancienne cathédrale, la chapelle S.^t Jean...

Monsieur Secret, qui nous avait promis depuis longtemps cette conférence, est assisté par Monsieur Ponsot. Celui-ci a relevé un plan qui aide à suivre les explications, déjà très claires, de notre conférencier.

Les grands séminaristes informés ont demandé à venir entendre la causerie de M.^r Secret, ce qui a été accepté avec grand plaisir.

Dans le cours de son exposé, en parlant de l'acquisition du terrain où a été construite la Maison-mère, en 1854-56, M.^r Secret dit que l'évêché de Périgueux a aidé financièrement à l'achat du terrain et à la construction du couvent, dans des proportions importantes.

Il base cette assertion sur un passage de la circulaire du 7 août 1855, de Mgr Georges (M.^r le Chanoine J. Ponsot : brochure du tricentenaire, bas p. 88 et p. 89) - sans tenir compte de ce qui précède, page 88, où il est dit très nettement que l'évêque a fait appel aux maisons affiliées pour réunir les fonds nécessaires aux dépenses envisagées. Les délibérations prises par le conseil de la congrégation le confirment sans équivoque possible : à chaque fois qu'une dépense a été engagée, on y a fait face avec les dots des religieuses nouvellement entrées et la plupart du temps les paiements ont été échelonnés sur plusieurs années, ce qui n'aurait pas été nécessaire si l'évêché avait financé les opérations.

M.^r Secret, mis au courant, quelques jours plus tard, par M.^r Germain notre bonhomme général, des recherches faites dans nos archives, a reconnu son erreur et, à la première occasion, la rectifiera.

1967

devant ses auditeurs du 22 janvier.

Décès de M^{re} Elise Marie-Beaupuy, au Louin, le 5 février 1967.

Née le 12 janvier 1879, elle avait fait ses premiers Vœux le 12 septembre 1901.

Âme ardente, elle s'est dépensée sans compter dans toutes les maisons qui lui ont été confiées. Supérieure au Louin de 1947 à 1963, elle a transformé en maison de retraite le bâtiment affecté autrefois à l'ouvroir.

Ses obsèques ont été célébrées à la cathédrale le mardi 7. Nos sœurs y assistaient nombreuses : dernier témoignage d'affection donné à notre chère ancienne et de sympathie à sa famille, en particulier à son frère, Monsieur Georges Beaupuy, toujours si dévoué à la Congrégation et à son neveu, M^r le Curé de N.-Dame de Charriers.

Cérémonie du 11 février 1967 - La retraite préparatoire a été présidée par le R. P^{re} Paile.

S^r M^{re} Miguel Flammarique
et S^r M^{re} Mercedes Sola
ont fait leurs premiers Vœux.

La cérémonie a été présidée par Mgr Patrai.

Accès à l'Aumônerie - Depuis longtemps, mais plus particulièrement depuis que Mgr Louis s'est retiré ici, nous sentions la nécessité de modifier l'accès à l'aumônerie, d'abord, en corrigeant la raideur de l'escalier, ensuite, en couvrant et fermant le passage d'une maison à l'autre. Les premiers travaux ont été exécutés pendant que Monseigneur prenait quelques jours de repos à Larmans, au début de septembre dernier. La deuxième partie s'est faite en décembre et janvier.

un peu lentement, mais à la satisfaction générale : maintenant, le passage de l'aumônerie à la maison est complètement à l'abri du mauvais temps.

Voyage Notes Révérends Mère et Mère Marie-Immanuel à Menton (13-22 février) - Elles font le voyage d'aller par l'ambulance et avec les deux sœurs qui vont chercher Sœur Gemma. Celle-ci ne pouvant plus rester à Menton, on la ramène à Périgueux. Hospitalisée d'abord au Centre, elle va ensuite à Beaufort. A Menton, nos Mères font les dernières visites et démarches qui s'imposent avant le retrait des sœurs (voir p. 131) et en vue d'organiser leur départ. Trois d'entre elles seulement reviendront à la date prévue (début avril) mais la supérieure, Mère Jeanne de Chantal, et sœur Marie-Imnone resteront jusqu'au 15 juin afin d'initier leur remplaçantes.

Retraite prêchée par le R. P. Astruc, 26 février - 7 mars, pour une trentaine de sœurs.

Élections législatives, 5 et 12 mars, le parti de la V^e République garde la majorité, mais c'est très juste.

Visite des maisons d'Angleterre, 28 mars - 14 avril, par H. R. Mère accompagnée de Mère Thérèse.

Wood St. Barnet - internat ~~sur~~ prison : conseil du 9-1-67

Rottingdean - Ventes : 1°) - Clauses neuves et grand terrain = 3 mai 1967
2°) - maison dite "Box" et petit jardin contigu en bordure de la rue = la vente n'aura lieu que le 28 novembre 1967

Bois-Colombes - Arrêté ministériel du 20 mars 1967, autorisant cet établissement à accepter l'attribution des biens de la St^e de la Villa du Château)
(liste définitive signée le 12 mai 67)
(v. p. 124)

A La Rhudeille, chute d'un gros noyer.

Dans la soirée du dimanche 19 février, vers 17 heures, une soudaine et violente tornade s'élève sur les falots, un coup de vent plus fort déracine et abat brusquement un gros noyer de la propriété, peu éloigné des locaux du patronage. Un vicair de la lti, M^r l'Abbe Olivier, avait laissé sa voiture, une 2 chx, sous cet arbre; elle est complètement écrasée, mais il n'y a, Dieu merci, aucun accident de personne.

Trois emmises de cette perte nous voudrions bien obtenir que notre assurance: "La Caisse Mutuelle d'Assurances des Agriculteurs de France" dédommage M^r Olivier qui invoque la responsabilité de la congrégation.

Mère S^r Germain entreprend de laborieuses démarches qui se poursuivent pendant près de deux mois. Enfin, au début d'avril, le 7, exactement, elle a la satisfaction d'apprendre que la C^{ie} d'Assurances a consenti à rembourser à M^r l'Abbe Olivier le prix de sa voiture, au tarif de l'Argus.

Maison Saint-Joseph, Bergerac - Depuis longtemps, la nécessité d'une meilleure adaptation des locaux existants et d'une extension se faisaient sentir. Plusieurs projets avaient été successivement étudiés, mais aucun ne répondait vraiment aux besoins de l'œuvre.

Enfin, en décembre 1965, la Direction départementale de l'Action Sanitaire et sociale, en la personne de son Inspecteur, intervient et insiste auprès de Mère Saint-Yves, la supérieure de l'établissement pour que l'étude du projet soit confiée à un architecte compétent. L'Inspecteur assure que ses services prendront en charge le financement des

travaux, sous la forme d'annuités d'amortissement d'un emprunt, à inclure de la prise de jouissance. Une grande partie de l'année 1966 est employée à mettre au point un avant-projet, puis les plans qui seront retenus définitivement.

La Caisse d'Épargne de Bergerac consent à prêter un million, mais il faut demander l'autorisation administrative.

Le dossier est déposé à la Préfecture de la Dordogne le 26 mai et l'Arrêté ministériel autorisant la Maison S^t Joseph à contracter cet emprunt est obtenu dans un temps record. Il a été signé le 29 juin. Il ne reste plus, alors, qu'à passer à la réalisation du projet. (voir dossier).

Legs Lasternas - Le 2 novembre 1966, une lettre d'un notaire de Paris nous apprenait qu'une pensionnaire décédée dans notre Maison de Retraite de Bois-Colombes, Mademoiselle Blanche Lasternas, avait institué la Congrégation comme légataire universelle. À sa mort, ses biens comprenaient les meubles qu'elle n'avait pas vendus de son vivant et le montant du solde créditeur de son compte en banque et de son C.C.P.

Le conseil ayant accepté le legs, l'autorisation de le recevoir a été demandée à Monsieur le Préfet de la Dordogne. Le dossier, déposé le 26 mai a été examiné très rapidement et l'Arrêté préfectoral d'autorisation signé le 6 juin suivant.

Legs Brunis - Une ancienne pensionnaire de la Maison de Retraite de La Cour-Blanche, Mme Madeline Brunis, Vve Gré, décédée le 27 décembre 1965, a fait un legs de 1.900 frs.

1967

à la Congrégation, au profit de la maison de La Tour-Blanche. Le dossier de demande d'autorisation pour accepter ce legs a été déposé à la Préfecture de la Dordogne le 26 mai 1967. (voir dossier) Arrêté préfectoral d'autorisation, daté du 31 juillet 1967.

Pèlerinage du Saint-Père, à Tatinna, le 13 mai 1967, pour le cinquantième anniversaire de la première apparition de Notre-Dame.

Pèlerinage à caractère tout à fait privé puisque le S^t Père a désigné un légat, en la personne du Cardinal da Costa Nunes, pour présider en son nom les cérémonies.

- Pèlerinage de prière pour la paix de l'Eglise, paix intérieure et extérieure et pour la paix du monde, spécialement au Viet-Nam.

- Pèlerinage très rapide : le S^t Père partira de Rome en avion le matin du 13 mai, célébrera la Messe au sanctuaire de Tatinna, en présence d'une foule innombrable de pèlerins. Il saluera les autorités et rentrera le soir même au Vatican.

Après la Messe, le S^t Père a eu un bref entretien avec sœur Lucie, carmélite, dernière survivante des trois petits voyants de 1917.

Crise au Proche-Orient - guerre israélo-arabe - la prière de Paul VI à Tatinna pour la paix du monde a pientôt, hélas ! un autre objet que le Viet-Nam.

Une crise très violente éclate, de la deuxième quinzaine de mai, entre Israël et les états arabes. Après quelques jours de violents combats au cours desquels les lieux saints de Jérusalem ont beaucoup à souffrir l'O. N. U. obtient le "cessé-le-feu". Mais la situation reste extrêmement tendue. Parviendra-t-on à

trouver une solution à laquelle les adversaires voudront bien se rallier ?

Notre - Dame du Grand - Pouvoir, placée à l'oratoire, le 26 mai 1967.

En 1963, lorsque le pensionnat secondaire, en prenant possession de ses nouveaux locaux, à Sainte - Marthe, a quitté définitivement le Boulevard de Vésone, il avait été décidé que Notre - Dame du Grand - Pouvoir serait placée dans la future chapelle des sœurs, à la clinique Francheville. (voir p. 67).

Ce projet ayant été abandonné, nous voyions avec peine la véritable image de Notre - Dame attendre depuis plusieurs années qu'on lui trouve un lieu où elle pourrait être dignement honorée.

Vu sa taille, la statue de Notre - Dame du Gd - Pouvoir était difficile à placer. Mais, en attendant mieux si, un jour, la Providence nous en ménage les moyens, nos Mères décidèrent de la faire transporter à l'oratoire où nous sommes heureuses de la prier, de lui dire notre filiale confiance en son grand pouvoir.

Circulaire de Notre Révérende Mère rappelant aux communiants le
du 26 mai 67 - prochain jubilé de Mgr Louis et prévenant les
supérieures qu'elles seront convoquées à la maison-mère
pour deux jours, de la seconde quinzaine de juillet.
(voir p. 151 - 154).

Crèche Margne - Saint - Georges Bérigueux. Inauguration des nouveaux
locaux de la crèche, le 27 mai, sous la présidence de
Monsieur l'évêque et de Monsieur le Préfet de la
Dordogne, en présence des personnalités de la ville,
du clergé et du département et d'un nombreux public.

1967

Depuis plusieurs années, l'administration du Centre Hospitalier de Périgueux dont dépend la Crèche-Magne avait entrepris des travaux bien nécessaires pour agrandir et moderniser les locaux. Ces travaux enfin terminés vont permettre l'accueil d'un plus grand nombre de petits enfants, de les recevoir dans des locaux adaptés à l'œuvre et faciliter le travail du personnel laïque ou religieux qui se dévoue auprès d'eux.

Circulaire de Mère saint-François d'Assise, le 4 juin, qui accompagne l'envoi du premier questionnaire auquel les sœurs devront répondre avant le 31 août, en vue de la préparation du Chapitre spécial.

- Dans cette même circulaire, M. S. François d'A. annonce l'élection de Notre Révérende Mère, par l'Union des Supérieures Majeures de France comme suppléante de la déléguée régionale de l'U.S.M.F. pour le sud-ouest. A ce titre, N. R. Mère a assisté à la session des supérieures majeures, tenue à Paris, le 30 et 31 mai. Puis, elle se rendra aux Journées des Prêtres chargés des religieuses dans les diocèses. (Versailles : 12.13.14 juillet)

Jubilé de Monseigneur Louis - 29 juin 1907-1967.

A un titre spécial, nous devons célébrer les soixante ans de sacerdoce de Monseigneur Louis qui, après tant de marques de surnaturel dévouement données à la Congrégation, est venu il y a deux ans se retirer à la maison-mère, nous consacrant ses dernières forces. Par une lettre du 9 avril, Mgr Patria avait annoncé au diocèse l'anniversaire et la date choisie pour le célébrer : 26 juin 1967.

Mais, dans l'intimité, la veille, N. R. Mère, le conseil, la communauté de la maison-mère et le noviciat

auxquels s'étaient jointes des délégations de nos communautés de la ville, ont offert leurs vœux à Monseigneur, très touché de ces marques de filiale gratitude.

À la cathédrale, le lendemain, lundi 26 juin, une très belle cérémonie a marqué le point culminant des hommages rendus au vénéré jubilaire, par le diocèse tout entier, dont la semaine religieuse, de ses numéros des 1^{er} et 8 juillet, a rendu compte. "En Route", le n° 4, paru au début de juillet, est entièrement consacré à la célébration de cet événement de famille, dont il donne un très vivant compte rendu.

Circulaire de Notre Révérende Mère, du 28 juin, indiquant la date de la session des supérieures : 24 et 25 juillet, annoncée de la circulaire du 26 mai (voir p. 149-157).

Décès de Sœur S^{te} Jean Maurice Mousseau, le 30 juin 1967, à la Maison de Retraite de La Madeleine, à Bergerac. Née le 23 juillet 1887, elle avait fait ses premiers vœux le 22 mars 1927.

Saint-Béat. L'Association "Notre-Dame d'Assiel" locataire de la Congrégation pour le Domaine de Meliande, à S^{te} Béat (H^{te} Garonne) où fonctionne une Maison Familiale de Vacances gérée par elle, a projeté une extension des locaux.

Pour obtenir une aide financière, l'Association a dû faire modifier le bail. L'acte a été fait par M^{re} Jouhet, notaire à Bergerac, le 27 avril 1967. Quelques semaines plus tard, le 2 juillet, à la

1967

demande de l'entrepreneur chargé des travaux, N. R. Mère fournit à l'Association une autorisation de construire sur le terrain loué. (voir dossier)

Voyage du Saint-Père en Turquie : Istanbul et Ephèse - 25 et 26 juillet 1967

Depuis l'entrevue historique de Paul VI et du Patriarche Cithérinagoras, à Jérusalem, en janvier 1964, il était question d'une nouvelle rencontre. Beaucoup pensaient qu'elle aurait lieu à Rome. Mais, devançant le Patriarche, la Sainteté Paul VI annonce vers la mi-juillet, son intention de lui rendre visite au cours d'un rapide voyage qu'il fera en Turquie, les 25 et 26 juillet.

Dans le monde entier et, plus particulièrement dans l'orthodoxie, cette nouvelle est accueillie très favorablement.

- Au début de mai, époque à laquelle sont entrés en vigueur les ordonnances du gouvernement grec modifiant l'organisation de l'Eglise orthodoxe de ce pays, l'archevêque Chrysostomos, atteint par la limite d'âge, a été remplacé par Monseigneur Hieronymos Kotsomis. L'avènement de ce prélat marque la reprise des relations filiales de l'Eglise de Grèce, fille aînée de l'Eglise de Constantinople, avec l'Eglise-mère et une nouvelle ère dans les relations œcuméniques, les prises de position de Mgr Chrysostomos au moment du Concile ayant créé parfois un certain malaise.

La veille de son départ, lundi soir, 24, le Pape avait tenu à adresser à Mgr Hieronymos un télégramme auquel le Primat de Grèce répondit en assurant le St-Père de ses prières pour appeler la protection du St-Esprit sur cette nouvelle rencontre entre l'Evêque de Rome et l'Evêque de Constantinople.

- Arrivé le mardi matin, 25 juillet, à Istanbul, Paul VI

a été accueilli à sa descente d'avion par le président Lemaire, en présence du Patriarche Athénagoras.

Cette première journée, passée entièrement à Istanbul, s'est terminée par un entretien avec le Patriarche, au Phanar, suivi d'un "le Deum" solennel chanté, en la cathédrale orthodoxe St Georges, puis, enfin, par une célébration eucharistique, en l'église du St Esprit.

Le lendemain, le St Père s'est rendu à Izmir (Smyrne), puis à Ephèse, où il a visité les ruines de la basilique St Jean et de l'église St Marie où se tint le 2^e Concile Oecuménique, qui a proclamé, en 431, la maternité divine de Marie - et la maison de la Vierge où, selon la légende, Marie aurait passé les dernières années de sa vie.

Le soir, Paul VI a repris, à Izmir, l'avion qui devait le ramener à Rome.

Peu après son voyage en Turquie, lors de la première audience générale accordée à Castelgandolfo, le St Père a annoncé que le Patriarche Athénagoras lui rendrait prochainement visite.

Réorganisation de l'Enseignement secondaire libre à Périgueux (voir p. 142)

Le 20 mars, Monsieur le Chanoine Briquet, M^r Lalline et Monsieur l'Abbé Grillon exposent à Monsieur Lachasse, Inspecteur d'Académie, le projet d'organisation suivant :

- 1°) - un "C.E.S." (collège d'enseignement secondaire), filles, à Sainte - Marthe -
- 2°) - un établissement "Saint - Joseph" dont St Jean et Sévigné deviendront les annexes :
 - les 6^e et 5^e, garçons, étant à St Jean ;
 - les 4^e, 3^e, 2^e et 1^{re}, garçons à St Joseph ;
 - les 2^e et 1^{re}, filles à Sévigné ;

1967

et les "terminales", mixtes, à St. Joseph.

- Durant les vacances de Pâques, nouvelle réunion de chefs d'établissements, afin de décider de la manière d'informer les parents. Il est décidé que c'est Monseigneur l'évêque lui-même qui doit faire une circulaire.

- Dès la rentrée de Pâques, les professeurs de tous les établissements sont réunis à St. Joseph. M^r Lasserre et M^r l'abbé Grillon présentent le projet, demandant la collaboration et la compréhension de tous.

Monseigneur conclut en montrant comment la réalisation du projet envisagé peut être un témoignage d'unité.

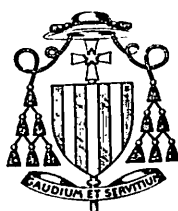
- Quelques jours plus tard, au début de mai, les parents des élèves de tous les établissements de la ville déjà informés par la lettre de Monseigneur l'évêque (du 13 avril) se réunissent à Sainte-Marthe.

Mgr Patria préside cette assemblée générale, au cours de laquelle, successivement, Monsieur Meynard, Monsieur Lasserre, M^r l'abbé Grillon prennent la parole. Les grandes lignes de la réforme scolaire étant exposées, la nécessité d'un enseignement continu et d'un enseignement de transition apparaît clairement. Devant la multiplicité des sections du second cycle, il est indispensable de grouper les élèves.

- Avant la sortie, réunion pour l'unification des tarifs scolarité et pension -

Septembre 1967 - La circulaire préparant la rentrée est rédigée en commun. Les professeurs des grandes classes de St. Marthe sont affectés à Sivigny et les professeurs des petites classes de Sivigny viennent à St. Marthe.

EVÊCHÉ
de
PÉRIGUEUX et SARLAT
Rue Paul-Louis Courier



M

Depuis 1965, les parents d'élèves de l'Enseignement catholique ont constaté les conséquences de la réforme de l'enseignement, sur la structure de nos établissements scolaires de Périgueux.

Depuis cette date, un Comité de la carte scolaire de Périgueux s'est constitué, avec l'appui de experts, tels que le R.P. Vandermeersch, Secrétaire Général académique, et le Frère Bou, qui est une autorité nationale en pédagogie et qui a présidé le Comité scolaire de Villefranche-de-Rouergue.

Les parents d'élèves ainsi que les professeurs des différentes écoles participent à des travaux auxquels j'ai tenu à m'associer, heureux d'être aidé par des personnes comme des Congrégations.

Cette étude a été menée en liaison avec M. l'Inspecteur d'Académie pour la rentrée prochaine d'octobre 1967, à des réalisations concrètes, afin de rappeler les grands principes qui nous imposent l'évolution des structures.

Il y a nécessité d'appliquer la réforme scolaire actuellement en matière, à plus ou moins brève échéance, nos établissements catholiques. Car une école ne peut se tenir à l'écart de l'évolution générale en France, sans perdre la confiance des familles et la collaboration de maîtres qualifiés.

Les avantages d'un tel regroupement ne sauraient vous échapper :

Il évitera la dispersion des efforts, tant matériels que professionnels. Pour les professeurs, il permettra plus facilement à chaque maître de donner le meilleur de lui-même. Pour les élèves, ce mouvement correspond à la volonté affirmée de leur offrir tout ce qui pourrait empêcher un enfant doué de suivre l'enseignement à un niveau social ; de plus, pour nous chrétiens, n'y a-t-il pas dans ce qu'on appelle l'enseignement un appel plus précis ?

Enfin, du point de vue technique, il est évident qu'un tel regroupement des sections plus étalée et donc un choix plus facile pour chacun et la possibilité de passer à l'autre au sein d'un ensemble scolaire unique, évitant ainsi les changements toujours préjudiciables.

Il revient donc à l'Evêque, dans la préoccupation pastorale qui est la sienne, de faire la compréhension la plus large des différents aspects de ce problème. D'un mouvement, parti d'eux, répond dans sa réalisation à leurs vœux. Il les aide dans cette circonstance, d'une grande ouverture à l'évolution actuelle et même de leur offrir des moyens pour le bien de leurs enfants.

Soucieux de cette unité de tous ceux qui coopèrent à titres divers, chefs d'établissements et professeurs, à cette tâche de formation humaine leur effort de mise à jour et leur bonne volonté réciproque portera une plus grande qualité.

- pour la rue d'enfants
- pour l'entre
- pour Joseph

b) — Passage à

Si votre de
raison du re
avec sa Direc

c) — Pension des

Les élève
Une péri
organisation.

d) — Tarifs

Monsieur
Dans l'im
révision en se

Les class
autres institu

La mise
lesseurs et fa

Une péri
sion mutuelle
Monseigneur

ment
tention
d'enfants
entre
Joseph
à
de
des
professeurs
ensei
lectures
réunion
E.P. ou
di' pour
présence
niveau
les
amiation
leurs
établissemt
maison ;
P.M. 2
cités ;
mbre
m
G.

1967

et les "terminales", mixtes, à St. Joseph.

- Durant les vacances de Pâques, nouvelle réunion de chefs d'établissements, afin de décider de la manière d'informer les parents. Il est décidé que c'est Monseigneur l'évêque lui-même qui doit faire une circulaire.

- Dès la rentrée de Pâques, les professeurs de tous les établissements sont réunis à St. Joseph. M^r Lassinée et M^r l'Abbé Grillon présentent le projet, demandant la collaboration et la compréhension de tous.

Monseigneur conclut en montrant comment la réalisation du projet envisagé peut être un témoignage d'unité.

- Quelques jours plus tard, au début de mai, les parents des élèves de tous les établissements de la ville déjà informés par la lettre de Monseigneur l'évêque (du 13 avril) se réunissent à Sainte-Marthe.

Mgr Patria préside cette assemblée générale, au cours de laquelle, successivement, Monsieur Meynard, Monsieur Lassinée, M^r l'Abbé Grillon prennent la parole. Les grandes lignes de la réforme scolaire étant exposées, la nécessité d'un enseignement court et d'un enseignement de transition apparaît clairement. Devant la multiplicité des sections du second cycle, il est indispensable de grouper les élèves.

- Avant la sortie, réunion pour l'unification des tarifs scolarité et pension -

Septembre 1967 - La circulaire préparant la rentrée est rédigée en commun. Les professeurs des grandes classes de St. Marthe sont affectés à Sivigny et les professeurs des petites classes de Sivigny viennent à St. Marthe.

ÉVÊCHÉ
de
PÉRIGUEUX et SARLAT
Rue Paul-Louis Courier

PÉRIGUEUX, le 13 Avril 1967



M

Depuis 1965, les parents d'élèves de l'Enseignement catholique ont attiré notre attention sur les conséquences de la réforme de l'enseignement, sur la structure de nos écoles et, en particulier, l'ensemble scolaire de Périgueux.

Depuis cette date, un Comité de la carte scolaire de Périgueux s'est réuni à diverses reprises et a fait appel à des experts, tels que le R.P. Vandermeersch, Secrétaire Général adjoint de l'Enseignement Catholique, et le Frère Bou, qui est une autorité nationale en pédagogie et qui a réalisé lui-même le regroupement scolaire de Villefranche-de-Rouergue.

Les parents d'élèves ainsi que les professeurs des différentes écoles de la ville ont été invités à participer à des travaux auxquels j'ai tenu à m'associer, heureux d'être le témoin de l'entière disponibilité des personnes comme des Congrégations.

Cette étude a été menée en liaison avec M. l'Inspecteur d'Académie et doit aboutir maintenant, pour la rentrée prochaine d'octobre 1967, à des réalisations concrètes. Je me permets donc de vous rappeler les grands principes qui nous imposent l'évolution des structures de nos écoles à Périgueux.

Il y a nécessité d'appliquer la réforme scolaire actuellement en marche, sous peine de voir disparaître, à plus ou moins brève échéance, nos établissements catholiques. En effet, il est bien évident qu'une école ne peut se tenir à l'écart de l'évolution générale en France, sans voir se retirer progressivement la confiance des familles et la collaboration de maîtres qualifiés.

Les avantages d'un tel regroupement ne sauraient vous échapper :

Il évitera la dispersion des efforts, tant matériels que professionnels ;
pour les professeurs, il permettra plus facilement à chaque maître d'enseigner selon sa spécialité ;
pour les élèves, ce mouvement correspond à la volonté affirmée de la réforme scolaire d'éliminer tout ce qui pourrait empêcher un enfant doué de suivre l'enseignement approprié, quel que soit son niveau social ; de plus, pour nous chrétiens, n'y a-t-il pas dans ce qu'on a appelé la « démocratisation de l'enseignement » un appel plus précis ?

Enfin, du point de vue technique, il est évident qu'un tel regroupement assure une gamme de sections plus étalée et donc un choix plus facile pour chacun et la possibilité de passer d'une option à l'autre au sein d'un ensemble scolaire unique, évitant ainsi les changements éventuels d'écoles, toujours préjudiciables.

Il revient donc à l'Evêque, dans la préoccupation pastorale qui est la sienne, d'appeler les parents à la compréhension la plus large des différents aspects de ce problème. D'ailleurs, il est assuré que ce mouvement, parti d'eux, répond dans sa réalisation à leurs vœux. Il les remercie de faire preuve, en cette circonstance, d'une grande ouverture à l'évolution actuelle et même de renoncer à certains attachements pour le bien de leurs enfants.

Soucieux de cette unité de tous ceux qui coopèrent à titres divers, parents, prêtres et religieuses, chefs d'établissements et professeurs, à cette tâche de formation humaine et chrétienne, il est sûr que leur effort de mise à jour et leur bonne volonté réciproque portera un témoignage de la plus haute qualité.

† J. PATRIA

1967

et les "

- Dura

chefs d

d'info

Monsieur

une

- Dis

établiss

et M.

la coll

Monsieur

réalis at

d'unit

- Quelq

parents

déjà in

(du l

Ingr

cours

Monsieur

parole

étant

et d'

clairem

second

élèves

- Quam

tarifs

-

-

-

-

-

-

-

PÉRIGUEUX, le 13 Avril 1967

attiré notre attention sur les écoles et, en particulier, l'en-

uni à diverses reprises et a fait joint de l'Enseignement Catho- a réalisé lui-même le regrou-

de la ville ont été invités à le témoin de l'entière disponi-

et doit aboutir maintenant, Je me permets donc de vous res de nos écoles à Périgueux.

che, sous peine de voir dispa- En effet, il est bien évident sans voir se retirer progressi-

enseigner selon sa spécialité ; la réforme scolaire d'éliminer approprié, quel que soit son appelé la « démocratisation de

ment assure une gamme de sibilité de passer d'une option angements éventuels d'écoles,

siennne, d'appeler les parents à ailleurs, il est assuré que ce merce de faire preuve, en cette renoncer à certains attache-

parents, prêtres et religieuses. e et chrétienne, il est sûr que témoignage de la plus haute

+ J. PATRIA

Septembre 1967 - L
comm
St. M
des pet

ENSEIGNEMENT LIBRE

DISTRICT SCOLAIRE DE PÉRIGUEUX

Chers Parents,

Comme vous l'apprend la lettre ci-jointe de Monseigneur notre Evêque, les écoles secondaires libres de Périgueux vont se regrouper afin d'appliquer au mieux la réforme scolaire.

Qu'est-ce à dire ?

I. — **ORGANISATION** : Il existera désormais légalement deux établissements :

1) — l'Institution **SAINTE MARTHE**, du type C.E.S. pour les jeunes filles, comprenant toutes les classes de la 6^e à la 3^e, dans les cycles de transition, moderne court, moderne long et classique ;

2) — l'Institution **SAINT JOSEPH** comprenant :

a — des classes du type C.E.S. pour les garçons dont :

- une partie (toutes 6^e et 5^e) sera à St-Jean,
- l'autre partie (toutes 4^e et 3^e) sera à St-Joseph ;

b — des classes du type Lycée dont :

- les 2^e et 1^{re} jeunes filles seront à Sévigné,
- les 2^e et 1^{re} garçons seront à St-Joseph,
- les classes terminales mixtes seront à St-Joseph comme par le passé, avec toutefois la modification suivante : pour éviter les déplacements préjudiciables à leurs études, les jeunes filles suivront désormais tous les cours à St-Joseph et y passeront — dans un local spécial — toutes les heures de permanence sous la surveillance d'une maîtresse d'externat expérimentée. Elles ne quitteront St-Joseph que pour le repas de midi et après le dernier cours du soir. Si les familles le désirent, une étude du soir, sous surveillance, pourrait être créée.

II. — **CONSEIL DE DIRECTION** : Bien qu'il doive exister :

- une Directrice légale pour l'établissement type C.E.S. de Ste-Marthe,
- un Directeur légal pour le groupe St-Jean-Sévigné-St-Joseph, chaque Institution conservera son Directeur actuel dont les attributions, sur le plan local, seront bien définies.

Le Directeur de St-Joseph assumera la direction pédagogique de tout cet ensemble pour assurer aux élèves de ces Institutions libres l'uniformité et la continuité de l'enseignement comme de la formation.

Pour mener à bien sa tâche il sera assisté d'un Conseil de Direction dont tous les chefs d'Etablissements feront partie de droit et au sein duquel sera appelé tout membre du corps professoral, tout membre du personnel administratif, tout représentant des familles dont la présence est souhaitable.

.*
.*

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

a) — **Nouvelles inscriptions** :

- Pour les filles de la 6^e à la 3^e, s'adresser à Mme la Directrice de Sainte-Marthe, 2, rue des Gladiateurs, Périgueux, Tél. 53.36.39 ;
- pour les jeunes filles de 2^e et 1^{re}, s'adresser à Mme la Directrice de Sévigné, 32, rue Victor-Hugo, Périgueux, Tél. 53.12.62 ;

- 154 1967
- pour les jeunes filles des classes terminales s'adresser à M. le Directeur de Saint-Joseph, 23, rue de Paris, Périgueux, Tél. 53.27.35 ;
 - pour les garçons de 6° et 5°, s'adresser à M. le Directeur de Saint-Jean, 33, rue Chanzy, Périgueux, Tél. 53.32.81 ;
 - pour les garçons de la classe de 4° aux terminales, s'adresser à M. le Directeur de Saint-Joseph, 23, rue de Paris, Tél. 53.27.35.

b) — **Passage d'un établissement à l'autre**

Si votre enfant doit quitter une de nos Institutions libres pour entrer dans une autre, soit en raison du regroupement, soit pour passer dans une classe supérieure, il vous suffira de vous entendre avec sa Directrice ou son Directeur actuel qui fera le transfert du dossier.

c) — **Pensionnat**

Les élèves seront désormais pensionnaires dans l'établissement où leur seront dispensés les cours. Une période de transition est envisagée pour permettre la réalisation progressive de cette nouvelle organisation.

d) — **Tarifs**

Monsieur l'Intendant de St-Joseph assurera la gestion du groupe St-Jean-Sévigé-St-Joseph. Dans l'intérêt des familles, l'uniformisation des tarifs de tous nos établissements est à l'étude ; la révision en sera effectuée par le Conseil de Direction, lorsque la nécessité s'en présentera.

*
**

CLASSES ELEMENTAIRES

Les classes élémentaires de l'Institution SAINT-JOSEPH seront transférées à Saint-Jean. Celles des autres institutions restent en place.

*
**

La mise en place de cette organisation ne sera pas sans inconvénients pour tous : directeurs, professeurs et familles.

Une période d'adaptation est à prévoir durant laquelle nous devons faire preuve de compréhension mutuelle et de bonne volonté. Ainsi nous porterons devant tous le témoignage dont nous parle Monseigneur notre Evêque : témoignage de charité et de souci véritable de la formation de nos enfants.

J. BRIQUET

Directeur Diocésain de l'Enseignement Libre

Mlle M. ROULIÉ
Directrice de Sévigé

Sœur LOUIS MARIE
Directrice de Sainte-Marthe

L. GRILLON
Supérieur de Saint-Joseph

R. LASSINCE
Inspecteur Diocésain de l'Enseignement Libre

P. MEYNARD
Président Diocésain des A.P.E.L.

Octobre 1967 - La rentrée se passe bien ; la fusion paraît se faire, grâce sûrement à l'unité et à l'attention des professeurs qui tiennent à accueillir les enfants venant de Sévigné. Les professeurs sympathisent entre elles et les nouvelles s'adaptent à la maison. En 4^e et en 3^e les élèves sont plus longues à s'habituer, mais il n'y a pas de problème de discipline ni de mauvais esprit.

À la fin d'octobre, a lieu l'Assemblée Générale des A.P.E.L. avec une table ronde où se rencontrent professeurs et parents et où sont abordés les problèmes de l'enseignement religieux, du travail à la maison, des lectures. Les parents des élèves de Sévigné sont venus à cette réunion. Plusieurs ont été sollicités comme membres de l'A.E.P. ou de l'A.P.E.L.

En janvier 1968 - le "contrat d'association" qui avait été demandé pour remplacer le contrat simple est signé.

Au 3^e trimestre, deux réunions regroupent les chefs d'établissements de l'enseignement libre de la Dordogne, l'une avec la présence du directeur diocésain de Bourne sur les problèmes généraux d'unification de la pédagogie, l'autre au sujet de l'enseignement religieux et de la formation religieuse.

- À la suite des événements de mai 68, vote à tous les niveaux pour la formation du C.O.D.E.C. (Comité d'organisation diocésain d'enseignement catholique) les laïcs ont à élire leurs délégués, ainsi que les prêtres, les religieuses et les chefs d'établissements.

- À la sortie, toutes les enfants se sentent de la maison ; les inscriptions se font normalement, les élèves des C.M.2 de St Martin, du Coulon, de la Miséricorde sont inscrites ; les classes de transition, surtout la 6^e, ont un nombre important d'internes.

L'avenant au contrat est signé pour la création d'une 5^e de transition et d'une 4^e moderne type C.E.G.

Fête de Sainte-Martha - samedi 29 juillet - Pour la première fois, Monseigneur Patria est présent - Il a célébré la Messe de 10 heures et a prononcé l'homélie.

Retraites annuelles générales : prédicateur, le Père Sébe, S. J.
30 juillet - 8 août et 11 - 20 août.

Pas de cérémonie, cette année, au mois d'août.

À la clôture de la première retraite, onze femmes sœurs ont renouvelé leurs vœux annuels.

(Les jours de suffrages pour nos sœurs mortes n'ont pas été affichés; H. R. Mère les a simplement annoncés la veille.)

On a renouvelé les vœux perpétuels toutes ensemble, à la benédiction du 1^{er} sacrement, le 7. et juste avant la Communion de la Messe de clôture, le 20.

Chapitre spécial demandé à toutes les congrégations religieuses par le motu proprio "Ecclesiae sanctae", du 6 août 1966, pour l'application du décret conciliaire "Perfectae caritatis" sur le renouveau adapté de la vie religieuse.

Le Chapitre doit être réuni dans les deux ou au plus trois années à venir, c'est-à-dire avant août 1969, et il est fortement recommandé aux Instituts féminins de s'assurer le concours d'un assistant religieux pour la préparation.

Sur le conseil de Monseigneur Patria, notre évêque, Notre Révérende Mère Marie de Jésus s'est adressée au R. Père Joulia, missionnaire de l'Immaculée Conception, de Garaison, au diocèse de Tarbes et Lourdes, de la même Congrégation des Religieuses qui a accepté de nous aider.

Une première rencontre a eu lieu en mars 1967, le 22, entre le Père Joulia et H. R. Mère. Le Père s'est

montre très bienveillant et s'est engagé à venir quelques jours à Périgueux cet été pour mettre en route, avec le conseil, le travail demandé par le motu proprio. Peu après, le R. P. Joubia, élu Assistant général de sa congrégation, doit cesser ses fonctions à la Sacré Congrégation ; mais cela ne change rien pour nous, il peut continuer à nous prêter un concours qui s'avère bien précieux et qui va nous être d'autant plus nécessaire que dans la préparation de notre Chapitre, nous devons tenir compte de la délicate affaire de fusion avec les sœurs de Sainte-Marthe de Romans.

- Pour la préparation de ce Chapitre, le motu proprio dit que le conseil général de l'Institut prévoira une ample et libre consultation des religieuses, afin que le travail du Chapitre en soit facilité et orienté. Mais, avant de procéder à cette consultation, le conseil a estimé nécessaire de faire réfléchir les sœurs sur quelques principes essentiels, base de leur vie consacrée. En conséquence, Notre R. Père a chargé Mère 1^{re} François d'Assise de préparer différents questionnaires qui seront envoyés périodiquement à chacune des sœurs. Le premier, accompagné d'une circulaire de Mère 1^{re} François d'Assise, est envoyé le 4 juin 67. Une fois ce premier travail de réflexion accompli, on passera à la consultation proprement dite.

Projet de Fusion avec les sœurs de Sainte-Marthe de Romans. En décembre 1964, déjà, des premiers contacts avaient été pris avec cette congrégation en vue d'une fusion, lors de la visite ici de la supérieure générale alors en charge à Romans ; mais ils n'avaient pas eu de suite. Au début de cette année, une lettre de la nouvelle

supérieure générale de Sainte-Marthe de Romans relançait la question. Elle écrivait d'Argentine où elle achevait la visite des maisons que sa congrégation y possède, pour demander à Notre R. Mère de la recevoir à son retour avec le Père Assistant qui les guide de la préparation de leur Chapitre spécial. Au mois de mai, donc, la supérieure générale, Mère Thérèse-Alphonse, et la régionale de France, Mère Ange-Béatrice, accompagnées du R. P. Giannini, mariste, ont passé quelques jours ici. (16-18 mai). Les entretiens qu'ils ont eus avec le conseil ont permis d'abord de se connaître mutuellement, puis, les impressions étant bonnes de part et d'autre, d'arriver à un accord de principe sur la fusion envisagée des deux congrégations. (voir p. 149 et 151). Le R. P. Giannini ayant accepté de revenir dans la deuxième quinzaine de juillet pour exposer le projet aux supérieures de la congrégation, N. R. Mère, par deux brèves circulaires, (26 mai et 28 juin), avertit elles-ci et leur précise ensuite la date de cette réunion, sans toutefois leur en dire l'objet. Les 23, 24 et 25 juillet, le Père Giannini a d'abord quelques entretiens avec le conseil, puis il informe les supérieures réunies à la maison-mère, des détails de la congrégation de Romans et leur explique les étapes à franchir pour parvenir à cette fusion dont le conseil a accepté le principe. Les supérieures se montrent tout de suite très intéressées par ce projet; sans se dissimuler les difficultés de la fusion, que chacune est d'ailleurs toute disposée à aplanir de la mesure de ses moyens, elles disent en attendre de grands avantages pour notre congrégation comme pour celle de Romans. Unaniment, elles

se réjouissent que le conseil ait accueilli favorablement l'offre des sœurs de Romans.

Circulaire de Notre Révérende Mère, du 27 juillet 1967, qui met les communantes au courant du projet. Comme les supérieures, les sœurs accueillent cette annonce avec joie; la nouvelle suscite chez la plupart un mouvement de prière et de ferveur.

Chapitre spécial - Première visite du P.^{re} Père Jouha. (31 juillet - 2 août),
Le Père travaille avec le conseil.

La question étudiée en priorité est celle de la fusion avec la congrégation de Romans. Le Père donne ses directives à ce sujet.

En ce qui concerne la préparation de notre Chapitre spécial, il nous propose d'étudier un autre mode d'élection des délégués.

Décret du 29 août 1967, portant Reconnaissance légale de la
"Maison de Retraite S.^t Joseph" à Port S.^t Troy. et Ponchapt,
comme Etablissement particulier de la congrégation (v.f. 141).

Voyage en Angleterre de Notre Révérende Mère et Mère Marie-Immanuel,
- 30 août - 12 septembre, à l'occasion du jubilé de
diamant de Sœur Marie-Georgette. (8 sept^r 1907 - 1967)

Congrès Régional de l'Union des Religieuses Educatrices Passionnelles (U.R.E.P.)
à Périgueux, 15-18 septembre 1967.
sous la présidence de Mgr Bégar, évêque de Dax,
représentant la Commission Episcopale des Religieuses, p^{re} le Sud-Ouest.

1967

et le Patronage de Monseigneur Patria, notre évêque ; sur le thème : " Religieuses en paroisse et réalités quotidiennes. "

Les réunions ont lieu à Sainte-Marthe où la plupart des congressistes sont hébergées et où toutes prennent leurs repas.

Pour la première fois, une réunion de cette importance rassemble des religieuses à Périgueux ; les participantes sont environ quatre cents, de cinquante-trois congrégations.

L'accueil de nos Mères et Sœurs met chacune à l'aise dès l'arrivée. En partant, les congressistes ont emporté, ont-elles dit, un souvenir ineffaçable de la réception si cordiale qui leur a été faite. De nombreuses lettres de remerciement ont renouvelé leurs témoignages de reconnaissance.

Installation de Monsieur l'Abbé Requier, curé de la Cité, le dimanche 8 octobre.

Première visite à Romans, de Notre Rivière Meie Marie de Jésus et de Meie Marie-Immanuel. (voir p. 157).

Cette visite a eu lieu du 11 au 14 octobre et nos Mères sont revenues très satisfaites de leur passage dans la communauté de Romans où leur a été réservé un accueil très fraternel et simple.

Retrait des Sœurs de l'Hôpital de Bergerac, décidé en conseil, le 16 octobre.

Cette pénible mesure, envisagée depuis plusieurs mois déjà, ne peut plus être repoussée, les difficultés ne s'aplanissant pas.

Nos sœurs quitteront l'hôpital le 1^{er} mai prochain.
(voir lettres au dossier)

Pampelune - Depuis cinq ans, (voir page 55) nous avons dans cette ville une école primaire et une classe infantine très prospères. Malheureusement, le manque de locaux et de sujets religieux aptes à l'enseignement ont empêché jusqu'à cette année de garder les fillettes arrivées au niveau des études secondaires. A l'âge où, peut-être, se révéleraient des germes de vocation religieuse, elles doivent quitter notre école.

Le conseil, préoccupé de cette situation et désirant y porter remède, a décidé que l'on ouvrirait cette année une classe de plus (première année de secondaire) et qu'on la confierait à une maîtresse laïque, en attendant que nos jeunes sœurs soient en possession d'un titre permettant d'enseigner.

D'autre part, il a envisagé l'achat d'un deuxième appartement (voir p. 99) où l'on pourra trouver une classe ou deux et des chambres supplémentaires.

Après un voyage en Navarre de M^{re} Saint-Germain, l'économe générale, et de M^{re} St. Geneviève, l'achat a été décidé par le conseil, le 18 septembre 1967 et l'acte notarié signé le 10 octobre à Pampelune -

La question des locaux se trouve donc ainsi résolue, au moins provisoirement, et la reprise de leurs études par deux profettes du juniorat (v. p. 133 et 134), nous permet d'espérer le concours de ces jeunes sœurs pour l'enseignement, dans un avenir pas trop lointain.

Visite des communes d'Espagne : Miranda - de Arga et Pampelune, par Notre Révérende M^{re} et M^{re} Marie - Emmanuel, - 18 - 25 octobre 1967.

3^e. Congrès mondial pour l'apostolat des laïcs, tenu à Rome, du 11 au 18 octobre, pendant le premier synode épiscopal (29 sept^{bre} - 29 octobre)

Voyage à Rome de S. Sainteté le Patriarche Athénagoras - (26 - 28 octobre)

Arrivé à Rome le matin du jeudi 26 octobre, le Patriarche, qui était accompagné de quatre Métropolitains, membres du S^t Synode, s'est rendu à S^t Pierre où il a été accueilli par le S^t Père sur le seuil de la basilique.

Après être passé par la chapelle du saint sacrement et par l'autel de la sainte Vierge, le cortège a rejoint l'autel de la Confession pour la célébration eucharistique pendant laquelle le S^t Père et le Patriarche ont pris place sur deux sièges identiques, situés de plain-pied. La célébration achevée, ils ont tous deux donné leur bénédiction.

Dans la soirée de ce même jour, après s'être rendu en pèlerinage à S^t Paul hors-les-murs, le P. Athénagoras a été reçu par les membres du synode épiscopal où l'allocation de bienvenue lui a été adressée par le Cardinal Bea, président du secrétariat pour l'unité des chrétiens.

Le lendemain, 27, le Patriarche a eu le matin un entretien privé avec le S^t Père puis il a, l'après-midi, visité successivement S^t Jean de Latran, S^t Pierre, où il est descendu prier sur la tombe de Jean 23, et, enfin, Sainte-Marie-Majeure.

Le samedi 28, le P. Athénagoras a visité les catacombes de S^t Priscille, il a reçu, au Vatican, la communauté orthodoxe de Rome et, après avoir dîné avec Paul VI, a eu un dernier entretien avec lui, avant de regagner l'aéroport d'où il partait pour Zurich et de là pour Londres. Pendant son séjour à Rome, le P. Athénagoras a logé ds les appartements pontificaux de la tour S^t Jean, au Vatican, que Jean XXIII avait fait aménager.

C'est la première fois dans l'histoire qu'un Patriarche de Constantinople venait à Rome. Cette démarche,

impensable encore il y a quelques années, comme les deux rencontres qui l'ont précédée - Jérusalem, janvier 1964 et Istanbul, juillet 1967 - marque un grand pas en avant sur la route de l'unité des Eglises.

Premier synode épiscopal - Rome - 29 septembre - 29 octobre 1967 -

Par le "Motu Proprio" du 15 septembre 1965, S.S. le Pape Paul VI a institué le synode épiscopal pour l'Eglise universelle. Le vendredi 29 septembre, le S^t Père a ouvert solennellement le 1^{er} synode épiscopal, dont les travaux se sont poursuivis pendant un mois.

La santé du S^t Père qui l'avait obligé à interrompre brusquement son séjour à Castelgandolfo cet été, s'est altérée de nouveau vers la fin du synode après la visite du Patriarche Athénagoras et il n'a pas pu présider les cérémonies du 29 octobre :

Canonisation du Frère Bénédict, un Français, Pierre Romançon (1805-1862), de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes ; c'est le Cardinal Sarraona qui a présidé cette cérémonie au nom du S^t Père - et clôture du synode des Evêques auxquels S.S. Paul VI a dû faire lire l'allocution qu'il avait préparée.

Quelques jours plus tard, le 4 novembre, le Saint Père était opéré de la prostate. Les inquiétudes données par sa santé ont soulevé un élan de prière dans le monde entier. Grâce à Dieu, l'intervention s'est bien passée et sans s'accorder une période de convalescence, le Saint Père a repris ses travaux.

Retraite des Supérieures - 1^{re} 10 novembre - par le P. Coste. S.J.

Vente de l'Abbaye de S^t Jean de Cole - L'acte a été signé le 11 nov^{bre} 67, en l'étude de M^e Latour, par M^{re} S^t Germain - déléguée par la société propriétaire - (Côte d'Azur - Côte d'Argent - Angers)

Voyage de Notre Révérende Mère à Paris, pour assister à une réunion de Supérieures Majeures, le 16 novembre. Cette réunion, présidée par Mgr Le Bourgeois, avait pour objet d'informer les Supérieures Majeures de France, ou au moins leurs déléguées régionales, de ce qui s'était dit à Lourdes, à l'Assemblée plénière de l'Episcopat qui venait de s'achever -

Visite de la Supérieure Générale des Sœurs de St. Marthe d'Angoulême et de son Assistante, le samedi 18 novembre. Lors de réunions de Supérieures Majeures, de différentes sessions ou journées, nos Mères et quelques-unes de nos sœurs avaient fait la connaissance des Supérieures et de plusieurs sœurs de cette congrégation liée à St. Marthe de Périgueux par ses origines. Des visites avaient déjà été échangées au cours de ces dernières années qui avaient créé et entretenu des liens de fraternelle sympathie entre les deux communautés. La Supérieure générale, Mère St. Jeanne d'Arc, ayant manifesté le désir de venir avec son assistante, Mère St. Jean Baptiste de La Salle, voir Notre R. Mère, celle-ci l'a invitée à passer une journée avec nous. Cette réunion, empreinte de cordialité simple, a laissé de part et d'autre, d'excellents souvenirs et a sûrement contribué à resserrer des liens que nous souhaitons toutes plus étroits encore.

Récollections inter-congrégations pour religieuses.

Les deux premières ont lieu en novembre, l'une, le mardi 21, à La Madeleine de Bergerac, l'autre, le dimanche 26, à St. Marthe de Périgueux. Toutes les participantes ont apprécié grandement cette organisation.

Paroisse Notre-Dame de Charniers - Depuis longtemps et à maintes reprises, Monsieur l'Abbe Beaupuy, curé de Charniers, avait exprimé le désir d'avoir une sœur pour s'occuper des œuvres d'enfants de la paroisse. Notre Révérende Mère et le conseil souhaitaient vivement lui donner satisfaction, mais des difficultés avaient, jusqu'à cette année, empêché de libérer la sœur chargée pour ce poste. Enfin, il a été possible de remplacer sœur Marthe à La Madeleine de Bergerac et dans la deuxième quinzaine de novembre, elle a commencé à travailler à Charniers dans un milieu paroissial très vivant et sympathique. Nous sommes heureuses que la congrégation ait pu prendre en charge une petite part du travail de cette nouvelle paroisse. (v. p. 137)

Décès de Mère Marie St. Paul Celles, le 22 novembre 1967, à Monpazier. Née le 4 janvier 1894, elle était entrée au noviciat en 1927 et avait fait profession le 7 septembre 1929. Supérieure à Monpazier à plusieurs reprises, elle avait dû être déposée il y a quatre ans, sa santé très altérée l'empêchant d'exercer sa charge. Elle s'est éteinte le 22 novembre après avoir beaucoup souffert. Selon le désir de sa sœur, elle a été inhumée à Sarlat dans le caveau de famille.

Maladie de Monseigneur Louis - Depuis quelques mois, nous constatons avec peine que la santé de Monseigneur s'affaiblissait. Au moment de son jubilé (v. p. 150), un regain de forces avait reformé tous les témoins de cette fête. Mais les fortes chaleurs de l'été l'avaient ensuite bien éprouvé. Nous espérons qu'un petit séjour à Lormane en septembre le remettrait, comme l'an dernier. Le bénéfice n'a pas été ce que nous attendions et les

signes de fatigue sont allés en augmentant. Le 27 novembre, un mois après son quatre-vingt-cinquième anniversaire, à la fin du repas du soir, Monseigneur Louis a eu une malaise qui nous a tout de suite beaucoup inquiétés : son côté droit se paralysait et il faisait de la congestion cérébrale. Des soins énergiques ont permis d'envoyer assez vite la paralysie ; mais, malheureusement, ce grave accident a laissé des traces : sans être complètement infirme, le vénéré Monseigneur est réduit à une pénible inaction. Avec beaucoup de divinement, les sœurs se relaient auprès de lui constamment. Les soins qui lui sont prodigués ont obtenu une amélioration certaine ; cependant, sa mémoire le trahit et, par moment, il ne peut s'exprimer comme il le voudrait. C'est une souffrance bien méritée pour quelqu'un dont la conversation était si vivante et la mémoire prodigieuse. Nous sommes malheureusement impuissantes à y porter remède et sa peine est bien la nôtre.

Tableau du parloir Notre-Dame, à la Maison-mère, classé Monument Historique.

À la demande de Monsieur Jean Secret, qui connaît et apprécie cette peinture, Notre Révérende Mère a fourni une attestation dans les termes suivants :

"Je, soussignée, Mère Marie de Jésus, Supérieure générale de la Congrégation des Sœurs de St. Marthe, certifie que j'autorise le classement parmi les Monuments Historiques du portrait de St. Vincent de Paul, toile peinte de 67 x 54 qui est accroché au parloir Notre-Dame du convent

Perigueux, le 13 décembre 1967

Cette mesure n'entraîne aucune obligation, sauf ds le cas où ns voudrions faire sortir ce tableau de France.

Chapelle de l'ancien Hospice d'Lyvet. Correspondance échangée à ce sujet avec la Mairie d'Lyvet, décembre 1967 (voir dossier).

Maison S^t Joseph. Bergerac - (voir p. 146) - Le permis de construire ayant été accordé (reçu le 11 août, par la supérieure), et accomplies les différentes formalités concernant l'emprunt à la Caisse d'Epargne, l'architecte, Monsieur Claude Crémy, a procédé aux appels d'offres.

Le 21 décembre, M^{re} S^t Germain, Econome Générale, et M^{re} S^t Geneviève sont allées à Bergerac pour assister au dépouillement et à l'examen des propositions faites par les entrepreneurs qui avaient soumissionné.

Les plus intéressantes ont été retenues; l'architecte va procéder à une nouvelle vérification dans le but de réduire au maximum les dépenses à prévoir.

Les travaux, déblayages et terrassements, commencent en janvier 1968.

Confesseur Maison. m^{re} et noviciat - Monseigneur a désigné Monsieur l'Abbé Pithac, pour entendre les confessions de la communauté et du noviciat, tous les 15 jours. Il est venu le 22 décembre 1967, pour la première fois.

Derniers jours et mort de Monseigneur Louis - Pendant les quelques semaines (quatre à peine) de la maladie du vénéré Monseigneur, nous avons guetté, en vain, des signes d'amélioration pour essayer de fonder un espoir. Le jour de Noël, après avoir lu les prières des trois Messes de la fête et dit son bréviaire comme les autres jours, Monseigneur a eu une très grave défaillance cardiaque en fin d'après-midi.

Des soins très énergiques appliqués immédiatement parviennent encore cette fois, à faire éviter la pire

1967

sur le moment et à prolonger ensuite les derniers jours de notre vénéré malade. Nous l'entourons de nos prières et les sœurs qui le soignent se dépensent sans compter auprès de lui, jours et nuits. Mais il s'affaiblit de plus en plus et, dans la nuit du 29 au 30, un peu après minuit, Monseigneur s'éteint doucement et simplement comme il avait vécu.

Le corps est tout de suite transporté au parloir du Sacré-Cœur, transformé en chapelle ardente.

Monseigneur Patria qui a prodigué à Mgr Louis, toutes les marques possibles de déférente affection, vient régler avec M^{lle} Marie-Immanuel, qui remplace M. R. M^{lle}, à Romans ces jours-ci, les questions relatives aux obsèques et d'abord à la mise en bière qui a lieu le dimanche après-midi, 31 décembre. Les lettres de faire-part sont envoyées le samedi soir. Mgr Patria a eu la délicate pensée d'y faire figurer les deux religieuses du Sacré-Cœur de Courmon: Sœur Marie-Seraphin et Sœur Marie-Étienne qui ont soigné Mgr Louis à l'évêché pendant de longues années et Sœur Marie-Paule qui l'a, elle aussi, servi et entouré avec un dévouement infatigable ici, à l'Aumônerie.

Pendant ces quelques jours où se succèdent les très nombreuses visites des personnes de tous les milieux qui tiennent à rendre à Monseigneur un dernier hommage de vénération et de gratitude, le noviciat et les sœurs de la maison-mère et des différentes communautés de Périgueux, se relaient auprès du corps. Le lundi 1^{er} janvier, une veillée de prières dirigée par Monsieur l'Abbé Célérier nous réunit tous pour donner à Monseigneur ce dernier témoignage de reconnaissance.

Les obsèques étant fixées au jeudi 4, la veille, en fin d'après-midi, le corps est transporté à la cathédrale pour une veillée de prières au cours de laquelle Mgr Patria prend la parole. L'assistance n'est pas très nombreuse, peut-être à cause de l'heure (18^h30) mais très recueillie et priante.

Le lendemain, à 10^h30, obsèques solennelles à la cathédrale, en présence d'une foule considérable de fidèles et de nombreuses personnalités civiles et religieuses. En l'absence du Cardinal Richaud, que la maladie retenait à Bordeaux, c'est Mgr Majers son coadjuteur qui présida la cérémonie. Deux prêtres du diocèse de Versailles, anciens vicaires de Monseigneur Louis à Houilles, sont venus et font partie des concélébrants.

Après l'Evangile, Monseigneur Majers donna d'abord lecture du télégramme du S.^t Père adressé à notre Evêque, Monseigneur Patria :

Cité du Vatican - 31 décembre 1967.

"La Sainteté apprenant avec peine décès Monseigneur Georges Louis ancien Evêque Périgourin, élève vers Dieu prières pour repos âme votre regretté prédécesseur et envoie tout cœur famille, diocèse dans l'épreuve, paternelle bénédiction apostolique."

Cardinal Cicognani.

Puis il exensa son Eminence le Cardinal Richaud et lut la lettre que ce dernier lui avait confiée pour Mgr Patria, témoignage particulièrement saisissant de vérité et d'affection rendu par l'Archevêque de Bordeaux à celui qui, après avoir été son maître, était resté un ami fidèle.

Après les très nombreuses Communions, la cérémonie s'acheva par l'Absoute donnée par Mgr Majers entouré de tous les évêques présents.

L'inhumation a eu lieu dans la crypte des Evêques à 15 heures. Des prêtres, des religieuses et un groupe de fidèles avaient tenu à accompagner le cher et vénéré Monseigneur Louis à sa dernière demeure.

Mais, en plus des témoignages de vénération et de gratitude du clergé et des fidèles du diocèse, à l'annonce de la mort de Monseigneur Louis, de nombreuses marques de sympathie sont parvenues à Monseigneur Patria, de toutes parts, notamment d'Alsace, par son Evêque, Monseigneur Elshinger qui se souvient de l'accueil de l'Evêque de Périgueux pendant la guerre.

Son souvenir demeurera vivant, surtout parmi nous, à Sainte-Marthe, nous lui devons beaucoup, aussi nous faisons nôtres ces derniers mots de Monseigneur Maziers : "nous rendons grâce à Dieu de nous l'avoir donné".

- Postulat - Nouvelles orientations données à ce sujet, par
- Janvier 1968 - Monseigneur Paul Philippe, O.P., alors secrétaire de la Congrégation des Religieuses, dans une conférence du 7 mars 1967, à l'Assemblée de l'Union Internationale des Supérieures Générales.

d'après une
traduction du
discours, en
espagnol

Dorénavant, le postulat devra être conçu comme un temps de probation de la vocation des les sœurs de l'Institut, sans cesser d'être en même temps une période d'initiation spirituelle et religieuse.

En application de ces directives, nos deux postulantes, deux jeunes Espagnoles, sont donc placées, l'une, entre il y a quelques mois, à la Rhodaille, l'autre, qui vient d'arriver en France, à la Miséricorde de Bergerac, et confiées momentanément à la direction des Supérieures respectives de ces deux communautés.

Union avec Sainte-Marthe de Romans - (voir pages 157 et 160)

À la demande de la Supérieure Générale, et sur le conseil du R. P. Giannini, Notre Révérende Mère et Mère Chérie de l'Enfant-Jésus sont allées participer aux travaux du Chapitre Général de Romans, pendant deux jours : 28 et 29 décembre 1967.

À la clôture, début janvier, les Capitulantes ayant voté à l'unanimité, l'union avec Sainte-Marthe de Périgueux la Mère Générale transmet cette décision à N. R. Mère, par une lettre du

11 janvier, notre conseil ayant accepté, le lendemain, 12, Notre R. Mère répond à la Mère Générale de Romans pour lui confirmer officiellement l'acceptation de principe déjà donnée en mai 1967. (v. p. 158)

Circulaire de Notre Révérende Mère, datée du 13 janvier 1968, Dans la circulaire habituelle, notre R. Mère informe l'ensemble de la Congrégation des décisions officielles qui vient d'être prises, de part et d'autre, pour l'union entre Sainte-Marthe de Périgueux et Sainte-Marthe de Romans.

Fête de Notre-Dame du Grand Pouvoir, deuxième dimanche après l'Épiphanie, célébrée pour la première fois, ici, à l'Oratoire, le 14 janvier 1968. (voir p. 149)

Visite des Mères de Romans - Lors du voyage de notre Révérende Mère et Mère Chérie de l'Enfant-Jésus, à Romans, pendant le Chapitre, il avait été convenu que plusieurs capitulantes d'Argentine viendraient à Périgueux avant de quitter la France.

Nous avons donc reçu, du 18 au 21 janvier, la visite de la Mère Générale et de Mère Ange - Béatrice, régionale de France qui étaient accompagnées de la Mère régionale et de la Maîtresse des Novices d'Argentine.

Ces trois journées ont été principalement employées à faire connaître quelques-unes de nos communantes à nos visitantes.

Les Mères d'Argentine ont même prolongé leur séjour pour un rapide pèlerinage à Lourdes, faveur qu'elles n'espéraient pas, mais que H. R. Mère a été heureuse de leur procurer.

Cette nouvelle visite ici de la Mère Générale et de la Mère Régionale de Romans n'a fait que confirmer les impressions de la première rencontre en mai dernier; entre elles et nous s'est tout de suite établi un climat de sympathie et de cordiale simplicité.

Visite de la Supérieure Générale et des quatre conseillères de Sainte-Marthe d'Angoulême. (25 janvier) -

Les Mères de Romans étaient encore ici lorsque Mère Jeanne d'Arc, supérieure générale des Filles de St. Marthe d'Angoulême, a téléphoné à notre R. Mère pour lui exprimer son désir et celui de son conseil, de venir nous voir un jour prochain. Elle voulait ménager à ses conseillères l'occasion de faire connaissance avec nous, première étape d'un rapprochement que Mère Jeanne d'Arc souhaite et prépare. Cette rencontre a eu lieu le jeudi 25 janvier; de part et d'autre, elle semble avoir laissé de bonnes impressions. Sur les aimables insistances de Mère Jeanne d'Arc et de ses conseillères, nous avons promis de leur rendre leur visite le mois prochain.

Circulaire de Notre Revérend Père, accompagnant l'envoi du
1^{er} questionnaire pour consultation des sœurs avant
le Chapitre spécial - datée du 28 janvier -

Décès de son Eminence le Cardinal Richard, Archevêque de Bordeaux
le 5 février - Déjà, son état de santé, souvent précaire
ces dernières années, l'avait empêché de présider les
obsèques de Monseigneur Louis. Un mois après,
presque jour pour jour, le Seigneur le rappelait
pour les réunir.

Retraite du 2 au 11 février, prêchée par le R. P. Maes, S. J.
destinée aux deux jeunes sœurs qui vont prononcer
leurs vœux perpétuels et à celles, une trentaine
environ, qui ne peuvent la faire l'été. Il n'y aura
pas de retraite en mars cette année.

Cérémonie de Vœux Perpétuels, présidée par Monseigneur Patria :
Sœur Juana Mary Recalde
et Sœur Anne-Véronique Turlan

Décret du 8 Février 1968, accordant à la Communauté des sœurs de la
Miséricorde du Tambourg de La Madeleine à Bergerac, la
Reconnaissance légale comme Etablissement Particulier de la
Congrégation des sœurs de Sainte-Marthe de Périgueux.
(v. p. 136)

Décret du 8 Février 1968, accordant à la Communauté des sœurs de la
Miséricorde, rue St-Espirit, à Bergerac, la Reconnaissance légale
comme Etablissement Particulier de la Congrégation des sœurs
de St^e Marthe de Périgueux. (voir p. 136)

Mort du Cardinal Pierre Veillot, Archevêque de Paris, le 14 février, à l'âge de 55 ans, après
une longue et douloureuse maladie.

Achat d'un pavillon, à Bois-Colombes. La promesse d'achat a été signée le 14 février, en l'étude de M^e Michelez, à Paris, par M^{re} St^e Geneviève (Yvonne Robin), M^{re} Marie-Françoise (Marguerite Blazy) supérieure de la communauté de Bois-Colombes étant tombée gravement malade.

Le dossier a été déposé à la Préfecture des Hauts de Seine, le 20 février. (voir dossier [n] détails) (p. 185)

Session pour Économes Générales, les 15, 16 et 17 février, à Paris.

M^{re} St^e Germain, notre économe générale et M^{re} St^e Geneviève, secrétaire, y assistent, ainsi que la M^{re} Régionale de Romans qui est reçue à Bois-Colombes.

À la session, elles retrouvent M^{re} Jeanne d'Arc et M^{re} St^e Jean Baptiste, Assistante et économe, de St^e Marthe d'Angoulême. La maladie de M^{re} Marie-Françoise ne permet pas de les inviter à Bois-Colombes, mais le dernier soir de la session, M^{re} Ange. Béatrice, M^{re} St^e Germain et M^{re} St^e Geneviève vont dîner avec les sœurs d'Angoulême, dans leur maison de Paris.

Les contacts se multiplient donc entre nous. Une religieuse, professeuse d'anglais, St^e Philippe de Vercy, vient quelques jours ici, pendant le congé de printemps, pour travailler avec St^e Augustin.

Visite à Angoulême de Notre Révérende M^{re}, du conseil et de M^{re} St^e Germain, le 26 février.

et de deux religieuses d'Angoulême ici, le 1^{er} mars, pour se mettre au courant du fonctionnement de la Mutuelle St^e Martin à laquelle elles ont décidé d'adhérer.

Session de travail, à Périgueux, 4-8 mars, avec le P. P. Giannini et
(1^{er}) les Mères de Romans : la Mère Générale, la Mère
Assistante et la Mère Régionale -

Le 6 mars, Mère Jeanne d'Arc et M. l'Jean Baptiste
viennent consulter le Père Giannini.

Le 9, après le départ du Père, visite à Angoulême
des Mères de Romans. U. R. Mère et M. M. Emmanuel
les accompagnent, ainsi que Mère St^e Geneviève qui n'avait
pu y aller le 26 février.

Décès de Mère l' Jean Baptiste Bourteau, le 20 mars, à l'âge de 72 ans,
après une longue et douloureuse maladie. Son
inalterable patience et une résignation de tous
les instants, au milieu de ses grandes souffrances
ont fait l'admiration des docteurs qui l'ont soigné.
Elle avait fait profession le 10 septembre 1921 -
Nommée Assistante de Mère l^e Emile, supérieure de
la communauté de La Madeleine à Bergerac, en
septembre 1966, elle lui rendait de précieux services;
malgré l'altération de sa santé, elle s'est dévouée
jusqu'à l'épuisement de ses forces.

Rétrocessions La Courblanche - Conseil du 23 mars 1968.

La régularisation administrative du statut immobilier de
l'établissement de La Courblanche, a été de nouveau
envisagée. On procéderait pour y parvenir à des
rétrocessions analogues à celles opérées en 1959 pour :

La Madeleine : maisons Guitard et Calès -

Cahuzac : maisons Beaupuy et Lassoit. (voir dossiers)

- Pour La Courblanche, il s'agissait de 3 rétrocessions :

1^o. propriété Duchamel (Mère l^e François d'Assise)

1968

achat 1940 - (à M. Rougier : S^t Nathalie)

2° - propriété Verlhac (Mère Lucile) achat novembre 1945 -

3° - propriété Tredon (Mère S^t Germain) achat nov^r 1947 -

- M^c Dupin, notaire à Bergerac, à qui nous voulions demander de faire les actes pour régulariser cette situation, a été consulté par Mère S^t Geneviève. Il a conseillé (13.3.68) de faire ces rétrocessions sans attendre.

Nos Mères étant d'accord, les extraits de la Matrice cadastrale ont été demandés immédiatement pour chacun de ses biens, en vue de la préparation des dossiers à constituer pour obtenir les autorisations administratives.

Mais les services du cadastre n'ont pu délivrer qu'un seul extrait qui ne correspond évidemment pas aux propriétés Duchanel, Verlhac et Tredon.

Les 7 parcelles appartenant à ces trois religieuses ont été portées, au moment de la révision du cadastre et du regroupement des parcelles, en 1957 (?) comme propriété de la congrégation des Soeurs de Sainte Marthe.

Devant ces divergences et dans l'impossibilité de se retrouver dans cette confusion, le projet de rétrocession a dû être abandonné, au moins pour quelques années. (Conseil du 23 mars 1968)

Le notaire a été averti. L'idée sera peut-être à reprendre vers 1975.

Bois "Le Bournet". Le même jour (23.3.68) le conseil a accepté la proposition faite par Mère S^t Germain de rétrocéder à la congrégation le petit bois dépendant de la propriété "Le Bournet" qu'elle possède encore. Elle verra prochainement le notaire de Verteillac à ce sujet.

Nouvel Archevêque de Paris : le 26 mars, Mgr François Marty, Archevêque de Reims, est désigné comme successeur du Cardinal Verillst. Il a soixante quatre ans et il est originaire du diocèse de Rodez.

Dépouillement des réponses au questionnaire envoyé en janvier. Il se fait par le conseil, fin mars.

Mort de la Révérende Mère Suzanne Guillemin, Supérieure Générale des Filles de la Charité, à l'Hôpital St. Joseph, à Paris, le jeudi 28 mars 1968.
 Âgée de soixante-deux ans, Supérieure Générale depuis 1962, Mère Guillemin était présidente de l'Union nationale des congrégations d'action hospitalière et sociale ; conseillère de l'Union internationale des Supérieures générales.
 Le 22 septembre 1964, elle avait appelé comme auditrice au Concile. Après avoir été membre de plusieurs commissions conciliaires, elle avait été nommée, le 8 mars 1967, consulteur de la Commission pontificale "Justice et Paix". Le 22 février dernier, elle était nommée consulteur de la congrégation des Religieuses.
 Au Concile, pendant la discussion du schéma sur les religieuses, elle avait prononcé, devant l'assemblée des évêques plusieurs conférences, qui avaient fait autorité sur la vie des religieuses.
 Sa mort est une perte immense, non seulement pour sa famille religieuse, mais pour l'Eglise entière.

Assassinat du Pasteur Martin Luther King, Président du mouvement national pour le progrès des Noirs, apôtre de la non-violence, prix Nobel de la paix. Âgé de 39 ans, il est assassiné à Memphis (Tennessee) le 4 avril 1968.

1968

Notre Révérende Mère visite les maisons d'Angleterre. (2 - 17 avril 1968)
 Accompagnée de Mère S^t Geneviève, Notre Révérende Mère se rend en Angleterre principalement pour examiner elle-même sur place la situation de nos deux écoles à Barnet ; celle de Wood Street, primaire, et celle de Hadley Bourne - Le Mount, secondaire, dont l'avenir la préoccupe.

L'enseignement catholique étant en pleine reorganisation actuellement en Angleterre, N. R. Mère a fait demander au Cardinal Heenan, Archevêque de Westminster de vouloir bien lui accorder un entretien pour lui faire connaître le point de vue de la Commission diocésaine des écoles. Cette audience a eu lieu le lundi - saint, 8 avril.

Après avoir écouté avec beaucoup de bienveillance l'exposé de nos difficultés et les avis des supérieures de ces deux maisons, le Cardinal répond qu'il donnera ses directives après consultation des membres de la Commission. Quelques jours plus tard, en effet, l'un d'entre eux vient voir Notre R. Mère à Hadley Bourne pour l'assurer que notre école secondaire du Mount est nécessaire, qu'elle doit continuer à fonctionner comme école indépendante et, qu'en conséquence, on peut sans témérité y faire les travaux envisagés pour agrandir.

Décès de Sœur Stienne Deseert, le 23 avril 1968, à La Courblanche.
 Née le 12 novembre 1883, elle avait fait ses premiers Vœux le 29 septembre 1912.

Antel en bois, à la chapelle de la M. mère, "face au peuple". sert le 25 avril par la 1^{re} fois.
 Retrait des Sœurs de l'Hôpital de Bergerac, le 1^{er} mai. (v. p. 160).
 Au terme du délai fixé par les conventions, c'est-à-dire le 1^{er} mai, nos Sœurs, au nombre de cinq,

dont une reposante, sœur Marie-Bernadette Delcombel, qui comptait près de cinquante années de présence dans l'établissement, ont donc quitté l'hôpital où tant des nôtres ont servi depuis deux cent soixante douze ans. Avant leur départ, une manifestation de sympathie a été délicatement organisée par la Direction. Aussitôt après, les cinq religieuses ont quitté l'hôpital pour être dirigées vers les maisons où elles prendront un repos bien nécessaire après le surmenage des dernières années et les émotions de leur départ. Sœur Marie Bernadette est allée à Beaufort où elle a été admise comme reposante. Mère Jeanne Marie Martel, la supérieure, à La Madeleine, comme assistante de la supérieure et les trois infirmières : S^r Marie-René Pradier, S^r Hélène Espitalier et S^r S^t Martial Escaumont, au repos. Elles ne seront placées qu'après les retraites.

Bénédiction de la première pierre du futur "Foyer de Jeunes Travailleuses" de la Maison S^t Joseph, à Bergerac, le 2 mai (v. p. 146) par Monseigneur Datin, évêque de Périgueux.

Cette fête de famille s'est déroulée dans une atmosphère de simplicité et de joie, sous un soleil magnifique que la température des jours précédents n'aurait pas laissé espérer.

De nombreuses personnalités étaient présentes : Monsieur Domini, sous-préfet de Bergerac, un représentant du député-maire, Monsieur Tauxe, directeur adjoint de l'Action sanitaire et sociale, qui s'intéresse beaucoup à l'œuvre et dont l'appui efficace a permis de lancer le projet, des Assistantes sociales et beaucoup de fidèles amis de la maison, chère aux Bergeracois.

1968

Après avoir béni la pierre, Monseigneur, aidé par Monsieur Dominié, la scella, puis, en quelques mots, rappela l'importance de l'entreprise pour les jeunes confiés à l'établissement. Il remercia les organismes qui financent la construction et encouragea entrepreneurs et ouvriers présents sur le chantier à poursuivre leur travail avec toujours la même ardeur. Un vin d'honneur, dû à la générosité de quelques amis, clôtura cette petite fête.

Pamplona

Acquisition d'un autre petit appartement, pour compléter celui acheté en octobre dernier. (v. p. 161)
La supérieure de cette maison, Mère Lucie Verhae, ayant transmis la proposition du constructeur qui offrait de nouveau la vente de ce petit appartement, il lui a été demandé un supplément d'information sur les conditions.

Le 4 mai, le conseil les a examinées et les ayant jugé avantageuses, au moins pour résoudre les difficultés nées du manque d'espace, il a décidé d'acheter cet appartement, n° 6, Plaza San Rafael. Mère St Germain, malade, ne pouvant faire le voyage, Mère St Geneviève a été chargée de s'occuper de cette affaire : achat et travaux d'aménagement à réaliser.

L'acte a été signé le 14 juin, chez le notaire, à Pamplona.

Postulat (v. p. 170). Une nouvelle postulante, Françoise Dugos, de Bergerac, entrée le 30 avril, est conduite le 6 mai, à la Clinique Pasteur, à Bordeaux, par M. St François d'Assise, pour y faire son stage d'initiation.

Romans - 2^e session début mai, avec le R. P. Giannini - (v. p. 175) -
La session commune de travail pour la préparation du
Chapitre spécial, prévue pour le début de mai, a
eu lieu cette fois à Romans.

Notre Révérende Mère y est allée avec M. S. B. d'Assise.
Lors de leur visite ici, au mois de mars, les Mères
d'Angoulême avaient demandé d'y participer.

Mère Jeanne d'Arc, la supérieure générale et son
assistante, Mère S. Jean Baptiste de La Salle, ont
donc collaboré aussi aux travaux de la session.

Grave crise politique en France, mai-juin 1968. Depuis quelques mois,
certains groupes d'étudiants extrémistes entretenaient de
l'agitation à la Faculté de Nanterre, ce qui avait
entraîné une première fois sa fermeture, plusieurs jours à
la fin du mois de mars.

Après les vacances de Pâques, la Faculté doit être fermée
à nouveau et l'agitation gagne la Sorbonne où les
étudiants de tendances extrémistes opposées se préparent à
s'affronter. À la demande du Recteur, la police (3 mai)
intervient pour faire évacuer la Sorbonne. En réaction à
cette mesure, de violentes manifestations éclatent au
Quartier Latin. Appel à la grève des étudiants et des
enseignants par leurs syndicats. Les manifestations
dégénèrent vite en émeutes, barricades et combats de
rues, incendie de voitures, destructions de chaussees et
de magasins. Aux étudiants grévistes se sont mêlés des
"éléments irresponsables et incontrôlables".

Le 13 mai : grève générale, la Sorbonne est réoccupée
par des étudiants auxquels se joignent les éléments
troubles qui participent avec eux aux manifestations.

Le 14, le Premier Ministre, Monsieur Georges Pompidou,
annonce le dépôt d'un projet d'amnistie pour les

1968

étudiants arrêtés pendant les émeutes et se prononce pour la participation des étudiants à la réforme de l'enseignement et à la réorganisation de l'Université.

À l'Assemblée Nationale, l'opposition dépose une motion de censure.

Le lendemain, 15, plusieurs milliers d'occupants : étudiants et autres, envahissent le théâtre de l'Odéon, sur lequel sont hisses des drapeaux rouges et des drapeaux noirs, comme à la Sorbonne.

Le 16, ferme déclaration de Monsieur Pompidou à la Télévision. Après avoir rappelé que le gouvernement n'a pas ménagé "les gestes d'apaisement" et dit sa résolution de "maintenir la paix publique", le premier Ministre demande aux Français "quelles que soient leurs préférences politiques" de "refuser l'anarchie."

Ce même jour entrent en grève les usines Renault et le lendemain, les services publics, ainsi que l'O.R.T.F.

Le 18, retour de Roumanie du Général de Gaulle.

Le 22, rejet de la motion de censure à l'Assemblée N. Mais les émeutes continuent, ainsi que les manifestations de grévistes, à Paris, en banlieue et en province.

Le 24, le Général de Gaulle annonce l'organisation d'un référendum sur la participation, pour demander aux Français "un mandat pour la rénovation" et déclare qu'il se retirera s'il n'obtient pas massivement leur confiance.

25-27 mai, négociations entre le gouvernement, les syndicats et le patronat, qui aboutissent aux "accords de Grenelle". Les grévistes les repoussent, grèves, meetings et manifestations se poursuivent sans qu'il soit possible de faire procéder à des votes secrets sur la reprise du travail.

Le 30 mai, après une absence de Paris d'environ 24 heures,

Le Général de Gaulle prononce une allocution radiodiffusée :
 " Je ne me retirerai pas ; j'ai un mandat du peuple, je le remplirai Je ne changerai pas le premier ministre
 Je dissous aujourd'hui l'Assemblée Nationale --- je diffère la date du référendum "

Le lendemain, remaniement du gouvernement Pompidou.

Le premier tour des élections est fixé au 23 juin.

Le 6 juin, on termine des négociations engagées entre le ministre de l'agriculture, M. Edgar Faure, et les représentants des organisations professionnelles et syndicales agricoles, signature des " Accords de Varenne " qui prolongent et adaptent pour l'agriculture les " Accords de Grenelle " des 25-27 mai.

Les manifestations d'étudiants et d'ouvriers se poursuivent. Les grèves aussi de l'industrie automobile en particulier, mais l'Odéon est évacué le 14 juin, la Sorbonne le 15 à la demande du " Comité étudiants d'occupation ".

A Paris et dans toute la France, d'autres manifestations expriment les sentiments de la majorité des Français, sentiments que les résultats des élections confirmeront dans quelques jours.

Elections législatives - 1^{er} tour, dimanche 23 juin, marqué par une très forte poussée gaulliste, que le second tour, le 30 juin, accentuera encore.

Nouveau Gouvernement - Selon la Constitution, le 10 juillet, M. Pompidou présente sa démission au Général de Gaulle qui l'accepte et charge M. Couve de Murville (aux Affaires étrangères pendant près de dix ans, aux Finances depuis le 31 mai dernier) - de constituer le nouveau gouvernement.

Le surlendemain, 12, le ministère Couve de Murville est formé. Monsieur Pompidou n'en fait pas partie. Monsieur Edgar Faure a accepté l'Education Nationale.

Circulaire de Notre Révérende Mère, du 31 mai - où elle parle du travail en cours pour la préparation d'un projet de Constitutions, travail qui se fait avec les sœurs de Romans, et elle annonce que les sœurs de St. Marthe d'Angoulême ont exprimé le désir d'y participer également.

N. R. Mère expose les grandes lignes de la préparation au Chapitre Spécial et de l'union qui se ferait entre les trois Congrégations si les sœurs d'Angoulême le demandaient. A la circulaire est joint un breif questionnaire afin que chaque sœur donne son avis sur ce dernier point, après s'être prononcée officiellement sur l'union avec Romans.

Enfin, N. R. Mère annonce l'envoi prochain d'un dernier questionnaire "ample et libre consultation des religieuses" dont parle le Motu proprio "Ecclesiae Sanctae" (n° 4).

Décès de Sœur Marie-Vianney Rondier, le 3 juin, après une brève hospitalisation à Bordeaux où on l'avait transportée pour consulter un cardiologue.

Née le 13 décembre 1905, elle avait fait ses premiers vœux le 13 septembre 1928. A la demande de sa maman, bien éprouvée, elle a été inhumée à Salignac. (5 juin).

Attentat et Mort du Sénateur Robert Kennedy - (5.6 juin), Le 5 juin, à Los Angeles, alors qu'il venait d'annoncer sa victoire de la élections primaires de Californie, le sénateur Robert Kennedy est grièvement blessé de plusieurs coups de feu tirés à bout portant. Il succombe le lendemain à ses blessures. Le meurtre, "folie exécrable" dira le St. Père qq. jours plus tard, soulève l'indignation du monde entier.

Maison de Repos de Montpazier - Convention passée avec la Sécurité Sociale. En juin 1968, cet établissement, déjà agréé par la St. Soc. demande et obtient une convention pour que les prix de journées des pensionnaires lui soient versés directement.

Affaire Eaux de la Ville - Dans le courant du mois de décembre 1967, une lettre de Monsieur le Maire de Périgueux, datée du 18 décembre nous faisant savoir qu'en exécution de diverses décisions administratives, nous n'allions plus pouvoir bénéficier de la gratuité de l'eau potable. En conséquence de quoi, la Ville allait faire poser des compteurs d'eau.

Nous basant, comme en mars 1948 (v.p. 175 Journal Vol. II) sur les accords intervenus en 1868, entre la Municipalité de Périgueux et la communauté de Sainte-Marthe, lors du percement de la rue Bourdeille (actuellement Ernest Guiller), M^{me} S^t. Germain, Econome Générale, et M^{me} S^t. Geneviève, secrétaire, sont allées voir M^e le Maire de Périgueux, le 21 décembre, pour lui faire connaître l'existence de cette convention et lui demander de rapporter les mesures prises.

L'accueil bienveillant fait à notre demande nous a laissé espérer une solution favorable, sans que nous en ayons reçu l'assurance formelle. Une chose est inévitable : lorsque le service Municipal des Eaux se présentera pour poser des compteurs nous devons nous conformer à cette exigence.

En effet, le 7 juin 1968, 3 compteurs ont été installés : un, sur l'ancienne prise, à la buanderie - un, sur la prise de 1948, rue Ernest Guiller - le 3^e, pour le bâtiment du secondaire, rue des Gladiateurs - Boul^{de} des Arènes.

Eyzet -

Par lettre du 6 juin 1968, Monsieur le Maire de la Ville d'Eyzet informe Notre R. M^{re} que le Conseil Municipal a décidé, sous réserve de son acceptation de donner le nom de "Impasse S^t. Marthe" à une impasse du lotissement qui occupe la place de l'ancien jardin de la communauté. H. R. M^{re} fait répondre affirmativement et remercier M^e le Maire de sa part.

Questions aires dont parlait la dernière circulaire de H. R. Mère (v. p. 184).
Ils sont envoyés début juillet par les soins de
Mère François d'Assise.

Commission de trois membres pour rédaction du projet de nouvelles
Constitutions.

A la session de travail tenue en mai à Romans (v. p. 181)
il avait été confié à une commission de trois membres :
- Mère S^r François d'Assise, pour Périgueux,
- Mère Marie Claire, pour Romans,
- Mère S^r Jean Baptiste de La Salle, pour Angoulême,
le soin de rédiger le travail préparé sous la direction
du Père Giannini.
C'est à Saint-Savin que les trois consillères désignées
se sont réunies en juillet.

Retraites Générales, à Périgueux.

La 1^{re}, du 17 au 26 juillet, donnée par le R. P. de Puch (S. 6) +
La 2^e, du 2 au 11 août, par le R. P. Rantet (S. 7).
Plusieurs sœurs de Romans et d'Angoulême y ont
participé.

Cérémonie de Profession, le 11 août 1968, présidée par Mgr Patru.
Deux jeunes sœurs ont fait leurs premiers vœux.
S: M. Joanna Brogan
S: M^{re} Benita Garriz.

3^e session de travail des trois conseils réunis, avec le Père Giannini,
à Angoulême, 12-16 août.
Mère François d'Assise, de Périgueux, Mère M. Claire,
pour Romans restent quelques jours de plus à
Angoulême pour rédiger les trois chapitres préparés
avec le P. Giannini.

Retraite des Supérieures, prêchée par le R.^d Dom Blazy, bénédictin, Abbé de St Anne de Kergonan et prieur de Mère M. Françoise supérieure à Bois-Colombes.

Trois Mères de Romans y participent, mais aucune d'Angoulême.

Colonne de Vacances pour les petits enfants de la paroisse de Charniers, à St Aubin d'Lyons, ce mois d'août, pour la première fois.

Indult de sécularisation pour sœur St Germaine (Josette Dumont) professe de vœux perpétuels, demandé par elle, le 18 août 1968, daté de Rome du 18 septembre (11774/68). Au moment où elle a quitté la congrégation, elle était à l'Asile Beaufort.

Invasion de la Tchécoslovaquie (nuit du 20 au 21 août) par les troupes des cinq pays membres du Pacte de Varsovie. Trente ans à peine après l'accord de Munich, un pays de l'Europe centrale est à nouveau envahi au mépris du droit des gens. Graves inquiétudes dans le monde.

Voyage du Saint-Père à Bogota à l'occasion du Congrès Eucharistique international et de la Conférence générale de l'épiscopat d'Amérique latine, qui s'est tenue à Medellín (22-24 août).

Travaux Maison-mère (cuisine et services annexes) septembre-octobre 68. D'importants travaux sont effectués à l'automne 1968 pour aménager de façon plus rationnelle les différents services de la cuisine et les doter d'un équipement qui allégera la lourde tâche de celles qui se consacrent de cet emploi.

1968.

Achat d'un pavillon à Bois-Colombes. (voir p. 174). (et dossier)
 L'arrêté ministériel autorisant l'établ.^t particulier de B. Colomb.
 1° - à acquiescer le pavillon Seyrat (3 bis V. du Ch.) pour 220.000 Fr.
 2° - à contracter un emprunt de 100.000 Fr. à la C. F. P. C.
 3° - à hypothéquer le pavillon, en garantie de cet emprunt.
 a été signé le 5 septembre 1968.
 Acte d'achat, en l'étude Michels, le 26 sept^{bre} 1968.

Assurance - Vieillesse des religieuses - Les autorités supérieures des religieuses et religieuses de France ayant décidé d'instituer un régime d'allocations - vieillesse applicable aux membres des Instituts religieux masculins et féminins de l'Eglise catholique, l'Association "Entraide des Missions et des Instituts" (E.M.I.) a créé un Département d'Allocations - Vieillesse. Le nouveau service de l'E.M.I. est entré en fonctionnement le 1^{er} juillet, avec effet du 1^{er} janvier 1968.

Le Conseil, de sa réunion du 23 septembre 68, a décidé d'adhérer à cet organisme et il a établi la liste des sœurs à inscrire : toutes celles, françaises et étrangères, nées entre le 1^{er} 1-1899 et le 31-12-1940 qui résident en France.

Le bulletin d'adhésion, indiquant le nombre de religieuses à assurer (121) signé par notre R. de Mère et les bordereaux nominatifs d'inscription ont été envoyés au siège de l'E.M.I. le 3 octobre 1968. Quelques jours plus tard, l'E.M.I. accuse réception de notre envoi. (voir dossier Economat).

Journées Supérieures Mariages, à Paris, 1^{er} et 2 octobre.
 et pour Conseillères Générales, les 3, 4 et 5 octobre.

Mère Chérie de l'Enfant-Jésus et M. François d'Assise y ont assisté.

Visite des maisons d'Espagne, par notre Révérend Mère et Mère Marie-Immanuel - (9 - 16 Octobre 1968).

Notre Révérende Mère a vu Mgr l'Archevêque de Pamplune pour lui parler de l'union avec St. Marthe de Romane et Sainte-Marthe d'Argonne et lui demander une attestation certifiant qu'il a été informé du projet. Son accueil a été très bienveillant et la pièce demandée a été délivrée en date du 15 Octobre 1968.

Formation permanente des religieuses - Après avoir parlé de la formation religieuse et apostolique, doctrinale et technique, à poursuivre dans les Instituts pour les femmes religieuses qui sortent du noviciat, le n° 18 du décret "Perfectae caritatis" ajoute : "Tout au long de leur existence, les sujets auront à cœur de compléter avec soin leur culture spirituelle, doctrinale et technique et, dans la mesure du possible, les supérieures leur en procureront l'occasion, les moyens et le temps nécessaires."

Pour répondre au désir de l'Eglise, en vue d'aider nos femmes sœurs à mieux vivre leur consécration religieuse dans les tâches qui leur sont confiées, il a été envisagé (conseil du 24 août) d'organiser des sessions inter-congrégations, à Périgueux, deux jours par mois, pour les professes de Vœux perpétuels ayant de 5 à 20 ans de profession résidant dans le diocèse. Monseigneur l'Evêque ayant approuvé ce projet (27 août), notre R^{de} Mère en parle à Monsieur l'abbé Morissette, "Délégué diocésain des religieuses" et sollicite le concours de différents prêtres ou religieuses.

In fonction de leurs possibilités, le calendrier de ces "Journées de recyclage" est établi pour l'année : 6 sessions sont prévues de 2 jours chacune, pour 68-69.

190

1968

La première a eu lieu les 19 et 20 octobre ; les participantes étaient au nombre de, environ, 25 de Sainte-Marthe et 18 des autres communautés.

Quant aux jeunes sœurs qui sont dans d'autres diocèses de France ou à l'étranger, elles devront participer aux Journées et sessions similaires organisées dans le lieu de leur résidence.

Juniorat - (voir p. 133 et 134) - Les deux années de cours achevées, les jeunes professes de Vœux Temporaires, ont été appelées à poursuivre leur juniorat dans différentes maisons : pour commencer l'expérience de la vie apostolique ou faire des stages pratiques ou encore reprendre leurs études en vue de l'enseignement.

Des sessions de plusieurs jours sont prévues pour elles dans le courant de l'année 1968-69.

Consécration de l'autel majeur de la cathédrale. Le dimanche 20 octobre, en la solennité de St Front, a eu lieu la consécration du nouvel autel majeur, au point central de l'édifice en croix grecque - (Sem^{re} religieuse du 26/10/68.) - par Monseigneur Patria, en présence d'une très nombreuse assemblée : personnalités civiles et militaires, laïques, religieuses, séminaristes et prêtres. Monseigneur Bijaie, invité par Monseigneur, présidait la Messe concelebrée qui a suivi la consécration.

Cinquantième anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Cette commémoration qui a revêtu cette année un éclat tout particulier, rappelle bien des souvenirs à celles qui ont vécu cette époque.

Visites des Supérieures locales de St^e Marthe d'Angoulême avec leur Mère générale à leur retour de La Barde où elles viennent de faire leur retraite.

Session de travail de la commission précapitulare, à St-Savin, avec le Père Giannini, du 17 au 21 novembre.

Les trois secrétaires rédigent ensuite le travail à Périgueux.

Dévoilement : du referendum des sœurs au sujet de l'union avec (fin nov^r - début déc^r) Romans, union demandée officiellement par cette congrégation en janvier dernier, à la clôture de son chapitre.

- et au sujet de l'union avec Angoulême, dont la demande officielle viendra le 20 janvier 1969.

- Enfin, des réponses au questionnaire de juillet 68.

Formation continue : 2^e session pour les sœurs de 5 à 30 ans de profession : 23 et 24 novembre, à la maison mère.

Décès de Mère Hedwige Cassius, le 7 décembre, à Larmans où elle s'était retirée après le retrait des sœurs de l'hospice d'Eymet. Elle y était restée longtemps, très dévouée aux pauvres. Née le 9 mars 1886, elle avait fait profession le 15 septembre 1908.

Vente du bois taillis de Chateau-l'Évêque dépendant de la propriété de La Rhodille. Mère St-Germain a trouvé un acquéreur, on prépare le dossier pour demande d'autorisation. Il sera déposé à la Préfecture le 7 janvier 1969.

Circulaire de notre Révérende Mère du 21 décembre que l'on envoie avec la première partie du projet de nouvelle législation (un exemplaire à chaque sœur).

Session des Junioristes (voir p. 190). 27. 28. 29 et 30 déc^r 68 à la maison mère.

- Messe anniversaire pour Monseigneur Louis, à 15^h 30, à la cathédrale. (le 29 déc^r). A la suite, on se rend à la crypte prier sur la tombe de Mgr.

1968

Vœux à Monseigneur Patria, le dimanche 29 décembre ; après la cérémonie à la cathédrale, on se rend à la Miséricorde où prêtres, religieuses et laïcs offrent leurs vœux à Monsigneur et reçoivent les siens.

1969

Circulaires de notre Révérende Mère, aux sœurs et aux supérieures, le 5 janvier, pour les vœux.

Convocation du Chapitre spécial ; par une circulaire du 6 janvier 1969. Le Chapitre, à trois, se tiendra à la maison-mère et s'ouvrira le 16 juillet. Nous espérons avoir pour cette date le décret d'union de Rome.

Voyage en Angleterre de M. R. Mère et M. M. Emmanuel. 7-17 janvier 69. Projet de nouvelle législation. La deuxième partie : "Statuts capitulaires" est envoyée aux maisons (un exemplaire par chaque sœur) le 15 janvier et les jours suivants, avec une note relative à la manière de présenter remarques et suggestions. Celles-ci devront parvenir à la maison-mère par le 1^{er} mars, à moins qu'on préfère les envoyer directement au Chapitre le moment venu.

Note-circulaire expliquant le mode d'élection des déléguées au Chapitre envoyée à chaque sœur, le 25 janvier. Elle fait mention de l'Indult (du 11 décembre) autorisant ce nouveau mode.

"Formation continue" session des 18 et 19 janvier 1969, à laquelle ont participé dix sœurs d'Angoulême.

Lettre de notre Révérende Mère, du 26 janvier 1969, pour accepter officiellement la demande officielle d'union que la Supérieure générale d'Angoulême vient de lui adresser, datée du 20 janvier 1969.

Circulaire de notre Révérende Mère, du 2 février 1969, pour les élections des déléguées au Chapitre (1^{er} tour).

A cette circulaire, on joint, pour chaque sœur :

- la liste des sœurs de son secteur électoral
- un bulletin de vote
- et une enveloppe

Enquête sur les religieuses en France, décidée de commun accord entre la Commission Episcopale des Religieuses et le Conseil Général de l'Union des Supérieures Majeures de France. Le 6 février, on envoie aux communautés de France les questionnaires individuels et ceux des maisons.

Dépouillement des votes pour l'élection des déléguées, le 16 février - 1^{er} tour. La commission de dépouillement est ainsi composée : notre Révérende Mère, les quatre conseillères, Mère l'Écuyer, économe générale et deux sœurs de la communauté de la maison-mère : la plus ancienne et la plus jeune de vœux perpétuels.

Le lendemain, 22, autre réunion pour signature du procès-verbal et pour dresser la liste des sœurs qui ont obtenu des voix au 1^{er} tour, sans être élues, pour proposer leurs noms au 2^e scrutin, dans le groupe de France, les élections étant définitives de celui d'Angleterre et celui d'Espagne.

Circulaire de notre R^{de} Mère, très courte, le 4 mars, pour accompagner les résultats (partiels) du 1^{er} tour et les listes pour le 2^e de la groupe de France seulement.

1969

1974

Voyage de notre Révérende Mère à Romans : 26 février - 2 mars.
pour voir la Mère générale avant son départ pour
l'Argentine.

S^t Jean de Côle - 28 février : Mère S^t Germain reçoit une
partie du règlement de la vente. (voir p. 163)

S^t Biat - Impunt pour installation de chauffage du bâtiment
dit : "Les Granges".
Attestation de propriété donnée par notre R^e Mère,
le 11 mars 1969.

Déroulement des remarques et suggestions faites par les sœurs
sur le projet de nouvelle législation, (6-21 mars)
Elaboration de la synthèse qui sera présentée
par les membres de notre conseil à la session
de S^t Savin. Toutes les sœurs ne s'étant pas exprimées sur
certains points, jugés importants par la plupart
des consœurs, un bref questionnaire individuel
est envoyé à toutes pour demander une réponse
précise à chacune : oui ou non. (envoi 20-22 mars)

Déroulement des votes du 2^e tour de scrutin, le 14 mars,
pour les déléguées encore à élire et les suppléantes
du groupe de France. (v. p. 193)

Circulaire de notre R^e Mère, du 21 mars, pour communiquer
ces résultats aux maisons intéressées et envoi à
chacune des sœurs de la congrégation, de la liste
complète et définitive des déléguées élues et des
suppléantes pour l'ensemble des 3 groupes -

Formation continue (v. p. 189-191-192)
sessions : 23-24 février - 22-23 mars.

La Rhudeille - 2^e quinzaine de mars, commencement des travaux.
On craint un moment de ne pouvoir conserver la
"tour" dont la solidité est menacée par les travaux
de terrassement pour la fondation de la petite
construction projetée (cuisine, réfectoire, quelques chambres).
Mais, tout danger est écarté, on la garde.

Session diocésaine sur le sacerdoce et les vocations = 16-23 mars.
1^{re} journée des laïcs, à Périgueux, le dimanche 16 mars.
Session sacerdotale : 17-18 et 19 mars, au S.P.A.C. (Grand Sem^{te}).
Monseigneur ayant demandé que des religieuses soient
présentes à titre d'auditrices, Mère François d'Assise
assiste aux trois journées et notre R^{de} Mère à celle du 19.
Journée des religieuses : samedi 22 mars. Elle coïncide
avec la session de recyclage des sœurs de 5 à 20 ans de
profession ; elles y participent.
2^e journée des laïcs, à Bergerac, dimanche 23 mars -
(voir compte-rendu de la semaine religieuse).

Préparation du Chapitre général spécial, de juillet 1969 - session de travail de
la Commission pré-capitulaire, à St-Lavin. (30 mars - 4 avril)
avec le Père Giannini.
Cette session est la 5^e. Les autres ont eu lieu :
la 1^{re}, très courte (5-6 et 7 mars 1968) à Périgueux, avec
le P. Giannini et les Mères de Romans pour l'organisation
du travail à faire jusqu'au Chapitre commun ; elle a
été interrompue, le mercredi 6 mars, par la visite de
Mère Sainte Jeanne d'Arc, supérieure générale des sœurs
de St-Martin d'Angoulême, et de son assistante-économ
générale, Mère Saint Jean-Baptiste de La Salle. (v. p. 175) ;
la 2^e, à Romans, début mai 1968. (voir p. 181) ;
la 3^e, à Angoulême, 12-16 août 1968. (voir p. 186) ;
la 4^e, à St-Lavin, 17-21 novembre 1968. (v. p. 191) -

196

1969

Pour la cinquième session, particulièrement importante, étaient réunies, autour du Père Giannini :
notre R. de Mère Marie de Jésus, Mère Marie-Emmanuel,
Mère François d'Assise et Mère Chère de l'Enfant-Jésus
(Mère St Geneviève, empêché : malade) -

- pour Romans : Mère Marie-Alphonse, assistante,
Mère Ange-Béatrice, régionale de France et économe générale,
Mère Marie-Claire, Mère Louise-Marguerite, M^{re} Marguerite du S.C.
conseillères, la Mère Générale étant en Argentine.

- pour Angoulême : Mère Sainte Jeanne d'Assi,
Mère Saint Jean-Baptiste de la Salle, Mère St Rémy,
Mère Jeanne-Antide ; (Mère Mechilde, empêché)

Les trois conseils, réunis en "Commission pré-capitulaire",
avaient à confronter les points de vue respectifs des
soeurs de chaque congrégation et leurs remarques après
l'étude des projets de nouvelle législation qui leur ont
été soumis en décembre 68 et janvier 69. Puis, à
partir de ces remarques examinées en commun
avec le Père Giannini, à rédiger un nouveau projet
amendé, celui-là même qui sera remis aux
capitulantes.

En fait, la commission n'a pu revoir que le 1^{er} code,
constitutions. Il appartiendra au Chapitre de travailler
le second : statuts capitulaires.

Retraite du 15 au 24 avril, prêchée par le R. P. Rantet, S. J.
pour les soeurs qui ne peuvent pas s'absenter l'été
de leur emploi et pour les quatre postulantes
admissibles au noviciat.

Dées de Soeur Cécilienne (Isabelle Laborde) le 18 avril 1969, à
La Madeleine, Bergerac.

Née le 14 février 1891, elle avait fait ses premiers voeux le 12 sept.
1924.

Admission au noviciat de 4 postulantes, le samedi 26 avril 1969.
 Dans l'ordre d'entrée au postulat, ces postulantes sont :
 - Maria del Carmen Gonzalez
 - Maria Guadalupe Murugarren
 - Françoise Dugas
 - Viviane Villotte

Il y a environ deux ans, des directives venues de Rome ont invité les congrégations religieuses à faire un "aggiornamento" de leurs cérémonies de vêtue et de profession, la première étant généralement plus solennelle que la seconde, à l'inverse de l'importance respective de chacune.

Pour la première fois, la Prise d'Habit a donc eu le caractère de grande simplicité et intimité demandé par la Sacre Congrégation des Religieuses.

Le samedi 26 avril, en fin d'après-midi, une réunion intime au noviciat groupait autour de notre R^{de} Mère Marie de Jésus et des quatre postulantes, le conseil et les sœurs de la communauté qui avaient pu se libérer, et, suivant un cérémonial très simple, nos jeunes sœurs étaient reçues au noviciat. Le soir, les habits étaient bénits par M^r l'Abbé Moniotte. Le lendemain matin, dès leur lever, nos quatre novices revêtaient le costume adopté pour elles : même robe que les professes, mais coiffure simplifiée dont le modèle pourrait être adopté, hors du Chapitre, pour l'ensemble de la nouvelle congrégation.

Enfin, à la Messe de communauté ce matin-là, dimanche 27 avril, toutes purent communier sous les deux espèces.

1969

Referendum du 27 avril et démission du Général de Gaulle -
Le referendum soumettait deux questions à l'approbation des Français : la régionalisation et la réforme du Sénat.

Une réponse unique : oui ou non, était demandée à cette double question. Par 52, 40 % de non, les projets étaient repoussés.

Le Général de Gaulle, président de la République, réélu en décembre 1965, pour un deuxième septennat, avait annoncé qu'il démissionnerait aussitôt si la majorité des Français refusaient les réformes proposées. Dès que furent connus les résultats du referendum, dans la nuit de dimanche à lundi, un communiqué annonçait sa démission, qui devait prendre effet à midi, lundi 28 avril.

A partir de ce moment-là et jusqu'à l'élection du nouveau Président de la République, c'est le président actuel du Sénat, Monsieur Alain Poher, qui doit, selon la constitution, assurer l'interim. Les élections présidentielles doivent avoir lieu dans un délai de trois à cinq semaines.

Elles ont été fixées au dimanche 1^{er} juin, la fête de la Pentecôte, 25 mai, devant rendre bien difficile, un scrutin pendant cette fin de semaine.

Visite de la Mère Générale de Romans (5-10 mai), accompagnée de Mère Ange - Béatrice, régionale de France.

A son retour d'Argentine où elle venait de faire la visite des maisons avant le Chapitre.

Mère Thérèse - Augustine a tenu à consulter notre R. Mère au sujet d'une décision qu'elle envisageait de prendre. Pendant son rapide séjour, elle a eu aussi une entrevue avec Mère Jeanne d'Arc, sup^{re} gl^{ie} de St. M. d'Angoulême.

Decès de Sœur M. Bernadette (M. Cécile Delcombel) le 12 mai 1969, à Beaufort où elle était en reposance depuis le retrait des sœurs de l'hôpital de Bergerac, il y a un an. Née le 7 février 1888, elle avait fait ses premiers vœux le 23 septembre 1911.

Saint-Béat - L'association "Notre Dame d'Accueil" notre locataire et gérante de la Maison Familiale de vacances qui fonctionne à Méhame de a demandé un emprunt au Crédit Hôtelier. La congrégation doit le garantir. Le 31 mai 1969, délibération du conseil décidant de demander l'autorisation administrative d'accorder l'hypothèque. Le dossier est déposé à la Préfecture de la Dordogne le 7 août 1969. (Voir dossier).

Préparation du Chapitre général. Dernière session de travail de la commission préparatoire, avec le P. Grannini, à Romans, 17, 18 et 19 juin. Ont participé à cette session :
pour Périgueux : notre Révérende Mère Marie de Jésus, Mère François d'Assise et Mère Thérèse de l'Enfant J.
pour Romans : la Mère Générale, l'assistante, les conseillères, les Régionales de France et d'Argentine.
pour Angoulême : la Mère générale (Mère Jeanne d'Arc), M. S. J. Baptiste de la Salle, assistante, et Mère Mechilde, conseillère.

Élection du Président de la République et formation du nouveau gouvernement.

Le premier tour de scrutin, qui a eu lieu le 14 juin, n'a donné la majorité absolue à aucun des 7 candidats. Il a donc fallu procéder à un second tour, le 15 juin, pour choisir entre les deux candidats restés en présence : Monsieur Georges Pompidou et Monsieur Alain Foyet -

Le premier a été élu avec 58,27¹⁰ des suffrages exprimés. Le résultat officiel de cette élection a été proclamé le jeudi suivant, 19 juin, par le président du conseil constitutionnel et le lendemain matin, vendredi 20 juin, Monsieur Georges Pompidou a été installé à l'Élysée par Monsieur Alain Poher, président du Sénat qui avait assuré l'intérim de la présidence de la République.

Dans l'après-midi de ce même jour, Monsieur Couve de Mursville, premier ministre, a, selon la Constitution, remis la démission du gouvernement au nouveau président de la République. Celui-ci a chargé Monsieur Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée Nationale, de former le nouveau gouvernement. Après deux jours de consultations, Monsieur Chaban-Delmas a pu présenter à Monsieur Pompidou la liste de ses collaborateurs qui a été connue dimanche de la soirée.

Circulaires de notre Révérende Mère, du 22 juin 1969, une adressée à l'ensemble de la congrégation, l'autre, à chaque déléguée en particulier.

Chapelle Maison-mère - Après une étude sérieuse du projet faite par Monsieur Poncean, de la Commission diocésaine d'Art sacré, les travaux envisagés depuis longtemps, ont pu enfin, être réalisés en juin et juillet 1969.

À la grande satisfaction de toutes, les tirants qui enlaidissaient notre chapelle ont pu être supprimés, grâce à des contreforts extérieurs et à un chaînage au sol et au-dessus de la fausse voûte. Les buseries du tour ont été enlevées et un bel autel de pierre a remplacé l'ancien. Chauffage et éclairage ont été améliorés. Les travaux, menés assez rapidement, ont pu être terminés pour l'ouverture du Chapitre.

[illegible]